



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL
pour l'an de grâce
1890

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
NEUCHÂTEL

DELACHAUX & NIESTLÉ, éditeurs, NEUCHATEL

Ancienne Maison Borel-Wittnauer
ERNEST MORTHIER

Successeur

Rue de l'Hôpital 15, Neuchâtel

ÉPICERIE FINE — DENRÉES COLONIALES
 CONSERVES

FRUITS DU MIDI — VINS FINS — LIQUEURS
 BISCUITS ANGLAIS — BISCOMES AUX AMANDES
 VERRES A VITRES — BOUTEILLES

ARMES A FEU ET ARTICLES DE CHASSE

Dépôt du *Carbolinum Avenarius*, produit préservant le bois contre la décomposition et la moisissure.

AMEUBLEMENTS

Jules PERRENOUD & C^{ie}

SALLE DE VENTES DE NEUCHATEL

21, Faubourg du Lac, 21

Spécialité de lits complets, literie, etc.

Meubles en fer, Glaces, Stores.

Albums et prix-courants à disposition.

Gérant: Jules HIRSCHY.

TAPISSERIE

DÉCORATION

SAVOIE-PETITPIERRE

NEUCHATEL — CHAUX-DE-FONDS

Vis-à-vis de la Poste

Place de l'Hôtel - de - Ville

Mercerie et quincaillerie en gros. Dépôts de marchandises en tous genres. Articles de pêche. Spécialité de ganterie, lainages, ruches, cravates, corsets.

Grand choix d'articles pour arbres de Noël.

DÉPOTS — REPRÉSENTATIONS

COMESTIBLES

Charles Seinet

NEUCHATEL - CHAUX-DE-FONDS

Poissons

du lac

Marée

Conserves

ETC.



Volailles

de Bresse

Gibier

Biscuits anglais

ETC.

DÉPOT GÉNÉRAL DES VIANDES DE CHICAGO

GRAINES & OIGNONS A FLEURS

GROS ET DÉTAIL

FERD. HOCH

PLACE DU MARCHÉ

NEUCHATEL

Graines potagères, fourragères, forestières, économiques. — Céréales. — Trèfles. — Esparcettes. — Luzernes. — Fenasses et Ray-grass. — Compositions de graminées diverses pour prairies et gazons. — Graines de fleurs. — Oignons à fleurs de Hollande et d'autres provenances. Plants d'asperges, etc., etc.

N.B. — Les graines sont toutes récoltées par des cultivateurs de premier ordre, et leur germination est éprouvée, de sorte que les meilleurs résultats peuvent être garantis.

Les catalogues seront envoyés franco et gratis sur demande.

Maison placée sous le contrôle de la station suisse du contrôle des semences à Zurich.

Ancienne maison MEURON & MEYER

SPICHIGER & BURGER

SUCESSEURS

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon, 5

NEUCHATEL

Vêtements sur mesure pour Hommes et Enfants

DRAPERIE et NOUVEAUTÉS

TAPIS EN TOUS GENRES

LUNETTERIE

JUMELLES, LONGUES-VUES, PÈSE-LIQUIDES

MICROSCOPES, LOUPES, &c.

BAROMÈTRES & THERMOMÈTRES

Réparations en tous genres

TH.-M. LUTHER

3, Place Purry, 3

NEUCHATEL (Suisse)

MESSAGER BOITEUX

ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1890

PAR ANTOINE SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

FONDÉ EN 1708. — 183^{me} ANNÉE.

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau		Taureau		Lion		Scorpion	
Poissons		Gémeaux		Vierge		Sagittaire	
Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Nombre d'or 10
Cycle solaire 23
Indiction romaine 3
Epactes IX
Quatre temps :
26 Février.
28 Mai.
17 Septembre.
17 Décembre.
Depuis Noël 1889 jusqu'au
Carême 1890 il y a 7 se-
maines et 4 jours.
Cette année est une année
commune de 365 jours.



FÊTES MOBILES

Septuagésime . . . 2 Févr.
Mardi gras 18 »
Les Cendres 19 »
Pâques 6 Avril.
Les Rogations . . . 11 Mai.
Ascension 15 »
Pentecôte 25 »
La Trinité 1 Juin.
La Fête Dieu 5 »
Jeûne fédéral . . . 21 Sept.
Premier dimanche
de l'Avent 30 Nov.
Entre la Trinité et l'Avent
il y a 25 dimanches.

NEUCHÂTEL. — DELACHAUX & NIESTLÉ, libraires-éditeurs.

I ^{er} Mois.	JANVIER	C	ELECTIONS	LUNAISONS
1	Mercure	Circoncision	♂ en ♄, ☉ à la pl.	
2	Jendi	s Abel	♂ en ♄, ☉ à la pl.	Pleine lune le
3	Vendre	s Isaac s. Genev.	♀ ☐ ♂, ♀ en ♄	6, à 6 h. 4 m.
4	Samedi	s Tite, évêque	♂ en ♄	du matin. De
		Lever du soleil 7 h. 46 m.	Coucher du soleil 4 h. 24 m.	la neige.
5	Diman	E. s Siméon	☾ ☾ ☽, ♂ ♀ n'est	Dern. Quart.
6	Lundi	Les 3 Rois	♂ 6 h 4 m. d. m. ♂ ♄	le 14, à 7 h. 0
7	Mardi	s Lucien	♂ ♄ ☾ Apogée	min. du mat.
8	Mercure	s Appollin	pas un plaisir, humide	Pluvieux.
9	Jeudi	s Julien l'hôpital	ni une douleur, trouble	
10	Vendre	s Guillaume	♂ ♄ ☉ mais	Nouvelle lune
11	Samedi	s Hygin, pape	c'est une affaire pluie	le 21, à 0 h. 17
		Lever du soleil 7 h. 44 m.	Coucher du soleil 4 h. 32 m.	m. du matin.
12	Diman	E. 1. s Satyr, mart.	grave dont nous couvert	Clair et beau.
13	Lundi	s Hilaire, 20 ^e jour	☾ ét. d. s. à la pl. gr él.	Prem. quart.
14	Mardi	s Félix	♂ 7 h. 0 m d. m. som-	le 27, à 8 h. 44
15	Mercure	s Maure	♂ ♂ ♂ * ♄ mes	m. du soir. De
16	Jendi	s Marcel	chargés et qu'il hamide	la neige.
17	Vendre	s Antoine	faut conduire et ven-	
18	Samedi	s Chaire, s Pierre	terminer à notre teux	
		Lever du soleil 7 h. 40 m.	Coucher du soleil 4 h. 42 m.	JANVIER vient
19	Diman	E. 2. s Sulpice	☾ ☾ ☽ ♀ ♂ ♄ hon-	de Janus à qui
20	Lundi	s Fabien, s Séb.	♂ ♄, ♂ ♀ ☾ Périg.	les Romains
21	Mardi	s Agnès, martyr	♂ 0 h. 17 m. du m. ♂ ☽	consacraient le
22	Mercure	s Vincent	le 2, ☉ en ♄, ☽ rétr.	premier jour
23	Jeudi	s Raimond	♂ ♄ neur. soleil	de l'année.
24	Vendre	s Timothée	Il faut tout at- beau	
25	Samedi	Convers. s. Pan!	♀ en ♄ tendre froid	Le 20 du mois
		Lever du soleil 7 h. 33 m.	Coucher du soleil 4 h. 52 m.	le soleil entre
26	Diman	E. 3. s Polycarpe	☾ et tout crain- froid	au signe du
27	Lundi	s Jean, Crisostom.	♂ 8 h. 44 m. du s. dre	Verseau.
28	Mardi	s Charlemagne	♂ ♂ ♂ ☐ ♂ beau	Du 1 ^{er} au 31
29	Mercure	s François de S.	♂ dev étoile du mat.	janvier les
30	Jeudi	s Martine martyr	du temps et des trouble	jours ont crû
31	Vendre	s Pierre Nol	♂ ♂ ♀ hommes. neige	de 60 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Aarau	15	Genève	6, 13, 20, 27	Orbe c. Vaud	27	Sion c. Valais	25
Berne	7	Langenthal c. Berne	21	Payerne c. Vaud	2	Thonon en Savoie	2
Cruseilles Hte-Savoie	1	Moudon c. Vaud	6	Romont c. Fribourg	7	Verrès Piémont	6
Diessenhofen c. Th.	13	Neuchâtel en Suisse	2	Sallanches (Hte Savoie)	18	Vevey c. Vaud	28
Fribourg (Suisse)	4	Nyon c. Vaud	2	Samöens (Hte Savoie)	29		

Foires du mois de Janvier 1860.



Aeschi c. Berns	14	Evian-les-Bains	2 & 20	Orgelet (Jura)	24	Schiers c. Grisons	B 2 & 20
Aix (Savoie)	2 & 13	Faucogney (Hte-Saône)	2	Passavant (Doubs)	18	Schwyz c. Schwyz	27
Albeuve c. Fribourg	13	Ferrette (Alsace)	28	Pfäffikon c. Zurich	B 20	Sellières [Jura]	8
Altkirch (Haut-Rhin)	23	Frauenfeld c. Th.	B 6 & 20	Poligny (Jura)	27	Sidwald c. St-Gall	B 9
Altorf c. Urie	30	Fribourg en Suisse	13	Pontarlier (Doubs)	9	Sissach [Bâle]	8
Amancy (Doubs)	2	Gaillard (Hte-Savoie)	15	Pont-de-Roide (Doubs)	7	Siveriez c. Fribourg	20
Ambérieux (Ain)	17	Genève	B 6	Port-sur-Saône (Hte-S.)	30	Soleure	13
Andelfingen c. Zurich	B 15	Giromagny (Ht-Rhin)	14	Porrentray c. Berne	20	Stäfa c. Zurich	B 1
Appenzell	B 8 & 22	Grenoble (Isère)	22	Rapperswyl, e. St-Gall	29	Stein am Rhein c. Sch.	29
Arbois (Jura)	7	Grüningen c. Zurich	B 27	Reims (Marne)	1	Sursee c. Lucerne	13
Arinthod (Jura)	23	Hutwyl c. Berne	B 2	Rheinfelden, e. Argov.	29	Tanninges [Savoie]	7 & 16
Arlay (Jura)	15	Ilanz c. Grisons	21	Romalé	31	Thonon (Hte-Savoie)	29
Baden c. Argovie	B 28	Jussey (Hte-Saône)	28	Remont (Frib.)	14	Tiefenkastels	20
Bauma c. Zurich	B 8	Kublis c. Grisons	17	Ronchaud (Doubs)	22	Unterseen c. Berne	3 & 29
Belfort (Haut-Rhin)	6	Lagnieu (Ain)	22	Rougemont c. Vaud	17	Uznach c. St-Gall	B 21
Berthoud c. Berne	B 2	Langenthal c. Berne	B 21	Rue c. Fribourg	29	Vevey c. Vaud	28
Besançon (Doubs)	13	Langnau c. Berne	B 3	St-Amour (Jura)	3	Viège [Valais]	7
Bienne (Berne)	B 9	Leipzig	2 au 15	St-Claude (Jura)	11	Vulbens-au-Vuache	15
Blamont (Doubs)	15	Lenzbourg c. Argovie	B 9	St-Jeoire (Faucigny)	6	Weinfeldon c. Th.	B 8 & 29
Bletterans (Jura)	25	Lons-le-Saunier (Jura)	2	Ste-Ursanne c. Berne	13	Willisau c. Lucerne	30
Boltigen c. Berne	14	Maiche (Doubs)	16	St-Vit (Doubs)	28	Winterthur c. Zurich	30
Bourg (Ain)	15	Marlioz (Ain) Domest.	17	Salins (Jura)	30	Zoffingue c. Argovie	9
Brigue c. Valais	17	Martigny-Bourg c. V.	13	Sallanches [Hte-Savoie]	11	Zweisimmen c. Berne	8
Brugg c. Argovie	B 14	Massevaux (Ht-Rhin)	20	Schaffhouse	B 7 & 21		
Bulle c. Fribourg	9	Megève (Savoie)	3				
Busingen (D. de Bade)	16	Mellingen c. Argovie	20				
Champagnole (Jura)	18	Meyenberg c. Argovie	25				
Clerval (Doubs)	14	Montbéliard (Doubs)	27				
Coire c. Grisons	2	Montmélian (Savoie)	27				
Constance	B 7	Mont sur Vaud	20				
Dagmersellen c. Luc.	20	Morat c. Fribourg	B 8				
Dannemarie (Ht-Rh.)	B 14	Morteau (Doubs)	28				
Délémont c. Berne	21	Morzine (Hte-Savoie)	27				
Delle (Haut-Rhin)	13	Mouttiers (Savoie)	13				
Diessenhofen c. Thurg.	13	Neu-Brisach (Ht-Rhin)	17				
Dürnten c. Zurich	B 9	Neustadt (Forêt-Noire)	20				
Eglisau c. Zurich	B 6	Nidau c. Berne	28				
Estavayer c. Fribourg	8	Ollon c. Vaud	10				
Etiswyl, c. Lucerne	28	Olten c. Soleure	28				

L'horloge de la vie.

L'heure de notre mort peut sonner d'un moment à l'autre au cadran de l'éternité. Notre vie ne tient qu'à la pointe d'une aiguille, mais avant d'être étendu dans la boîte de la mort, écoutons attentivement le timbre de notre conscience. Les minutes sont sacrées, ne perdons pas une seconde. Que la vertu soit le ressort de nos actions et la prudence le régulateur de notre vie. Si les mouvements de notre cœur sont toujours réglés par la crainte de Dieu, si l'amour du prochain est la clef de notre conduite, pour nous, les heures s'écouleront dans une large sphère de bonheur. Ne rhabillons jamais la fraude avec l'email trompeur; le vol est un grain de poussière qui arrête les rouages de la paix de conscience, souvent même il fait des trous qui ne sont pas en rubis.

En agissant comme je viens de le dire, nous n'aurons pas besoin (quand la chaîne de nos jours se brisera) de remonter le cours de notre vie pour chercher les échappements et nous pourrons, sans balancier, nous mettre d'accord avec le grand régulateur de l'univers, car nous aurons les mains nettes et polies et nullement gravées et guillochées par le frottement des mauvaises actions.

Règlons bien tout, afin que le dernier battement de notre cœur soit pour Dieu, ce qui sera d'un grand poids à notre heure dernière.

Les épanchements de l'amitié se retiennent devant un témoin quel qu'il soit; il y a mille secrets que trois amis doivent savoir et qu'ils ne peuvent se dire que deux à deux.

J.-J. Rousseau.

II ^{me} MOIS	FEVRIER	C	ELECTIONS	LUNAISONS	
1 Samedi	s Brigide, s Ignace		4	☾ ☽ C'est en neigeux	
6	Lever du soleil 7 h. 25 m.			Coucher du soleil 5 h. 3 m.	Pleine lune
2 Diman	E. Sept. Purif. N. D.		16	☾ inter-vent	le 5, à 1 h. 41 m. du matin.
3 Lundi	s Blaise évêque.		28	♂ ♀, ♀ ♀ trouble	Orageux.
4 Mardi	s Véronique		10	☽ ♀ ♀ geant neige	
5 Mercredi	s Agathe		22	☽ 1 h. 41 m. du matin.	
6 Jeudi	s Dorothee		4	♂ ♀ ♀ trou	Dern. quart.
7 Vendre	s Hélène		16	fréquemment la na-	le 12, à 7 h. 19 min. du soir.
8 Samedi	s Salomon		28	ture qu'on lui ventueux	Pluvieux.
7	Lever du soleil 7 h. 16 m.			Coucher du soleil 5 h. 13 m.	
9 Diman	E. Sex. s Apolline		11	♂ ☽ ar-	Nouvelle lune
10 Lundi	s Scholastique		24	rache ses secrets. orage	le 19, à 10 h. 55 m. du mat.
11 Mardi	s Severin, abbé		7	☽ direct Nul, bas	Humide.
12 Mercredi	s Damien		20	7 h. 19 m. d. s.	
13 Jeudi	s Jonas, cast.		4	en venant au monde, plu-	Prem. quart.
14 Vendre	s Valentin, martyr		18	n'apporte avec soi vieux	le 26, à 2 h. 34 m. du soir.
15 Samedi	s Faustin, martyr		2	☽ ☽ le droit trouble	Eclaircissant.
8	Lever du soleil à 7 h. 5 m.			Coucher du soleil 5 h. 24 m.	
16 Diman	E. Quin. s Julienne		17	☽ de commander; bas	
17 Lundi	s Sylvain		2	♂ ♀, ♀ ♀ [♀ en ☽	
18 Mardi	Mardi gras s Sim.		17	☽ en ☽, ☽ Périgée	FÉVRIER vient
19 Mercredi	Cendres s Bonif.		2	10 h. 55 m. d. m. ♂ ♀	de Februaire,
20 Jeudi	s Constantin		16	le 18 ♀ dev. ét. d. soir.	qui signifie
21 Vendre	s Léonore		1	le 19, ♀ ☽, ♀ ♀ ♀	faire des ex-
22 Samedi	Chaire s Pierre		15	tous les hom- humide	piations.
9	Lever du soleil 6 h. 54 m.			Coucher du soleil 5 h. 35 m.	
23 Diman	E. Inv. s Josué		29	☽ en ☽, ☽ ét. d. matin	Le 18 le soleil
24 Lundi	s Mathias		12	(à la pl. gr. elongation	fera son entrée
25 Mardi	s Victor		25	☽ ♀ ♀ mes éclair-	au signe des
26 Mercredi	4 Temps s Nestor		7	2 h. 34 m. du s. nais-	Poissons.
27 Jeudi	s Sara		19	sent égaux et indé- cis-	Depuis le 1 ^{er}
28 Vendre	s Léandre		1	☽ ☽ pendants les sant	au 28 Février
				uns des autres.	les jours ont
					crû de 86 mi- nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Berne	4	Moudon c. Vaud	3	Romont c. Fribourg	25	Verres Piémont	3
Cruseille Hte Savoie	5	Mellingen c. Argovie	26	Sallanches Hte Savoie	15	Vevey c. Vaud	25
Diessenhofen c. Th.	3	Neuchâtel en Suisse	6	Saniöens (Hte-Savoie)	26		
Fribourg en Suisse	1	Nyon c. Vaud	6	Sion c. Valais	22		
Genève	3, 10, 17, 24	Orbe c. Vaud	24	St-Imier c. Berne	11		
Langenthal c. Berne	18	Payerne c. Vaud	6	Thonon en Savoie	6		

Foires du mois de Février 1880.

Aarau M & B	19	Eglisau c. Zurich B	4	Montriond (Ht. Savoie)	17	Samoëns en Savoie	5
Aarberg c. Berne	12	Elgg c. Zurich	19	Morat c. Fribourg B	5	Sargans c. St-Gall	25
Abbevilliers (Doubs)	18	Escnenz c. Thurgovie	13	Morges c. Vaud	5	Schaffhouse c. Schaff.	25
Aiguebelle en Savoie	20	Estavayer c. Fribourg	12	Moudon c. Vaud	3	Seewen c. Schwytz	12
Altkirch (Ht-Rhin)	27	Faucogney [H. S.]	6	Mouttiers (Savoie)	17	Seewis c. Grisons	6
Amphion (Savoie)	17	Fenin c. Neuchâtel	24	Münster c. Lucerne	13	Sellières Jura	5
Andeltingen c. Zurich B	19	Frauenfeld c. Th. B 3 &	17	Mury c. Argovie	18	Sempach (Lucerne)	3
Appenzell B	12 & 26	Fribourg en Suisse	17	Oberstammheim c. Z.	24	Sidwald c. St-Gall	20
Arbois [Jura]	4	Frick c. Argovie	17	Oensingen (Soleure)	10	Sierre c. Valais	17
Audeux [Doubs]	8	Gaillard (Hte-Savoie)	15	Onnens c. Vaud	21	Sins c. Argovie	13
Avenches c. Vaud	21	Genève B	3	Orbe c. Vaud	10	Sion c. Valais	15
Ballaisson (Hte-Savoie)	3	Gessenay c. Berne	11	Orgelet [Jura]	24	Soleure	10
Balstall c. Soleure	17	Gigny [Jura]	10	Ornans [Doubs]	18	Steckborn (Thurgovie)	25
Bauma c. Zurich B	12	Giromagny [Ht-Rhin]	11	Oron c. Vaud	5	Tervai-le-Château	11
Belfort [Ht-Rhin]	3	Gorgier c. Neuchâtel	17	Oyzelley	26	Thonon (Ht-Savoie)	13
Bellinzona c. Tessin	3	Gossau c. St-Gall	17	Payerne c. Vaud	6	Thoune c. Berne	19
Benfelden [Bas-Rhin]	24	Grandvillard [Ht-Rhin]	18	Pfaffenhofen [Bas-Rhin]	11	Tiefenkastels	17
Berneck c. St-Gall	18	Gruningen c. Zurich B	24	Pfäffikon c. Zurich	4 & 17	Ueberlingen (Constance)	26
Berthoud c. Berne B	6	Habsheim (Ht-Rhin)	24	Poligny (Jura)	24	Unterhallau c. Schaffh.	3
Besançon [Doubs]	10	Haguenau [Bas-Rhin]	4	Pontarlier [Doubs]	13	Uznach c. St-Gall	22
Bex c. Vaud	20	Héricourt [Doubs]	13	Pont de Roide [Doubs]	4	Vercel (Doubs)	21
Bienne c. Berne	6	Hérisau c. Appenzell	7	Porrentruy c. Berne	17	et tous les samedis	
Bischofzell c. Thurg.	13	Hitzkirch c. Lucerne	18	Ragatz c. Gall	5	jusqu'à l'Ascension	
Blamont [Doubs]	19	Hundwyl c. Appenzell	18	Rigney [Doubs]	4	Vesoul et tous les same-	13
Bletterans [Jura]	25	Hutwyl c. Berne B	5	Rolle c. Vaud	28	dis jusqu'à l'Ascension.	
Bourg [Ain]	5 & 19	Ilanz c. Grisons	18	Romont c. Fribourg	4	Viry [Haute-Savoie]	14
Breitenbach c. Soleure	18	Jussey [Haute Saône]	25	Rue c. Fribourg	26	Vius en Sallaz [Savoie]	4
Bremgarten c. Argovie	10	Lachen c. Schwyz	18	Ruffach [Haut-Rhin]	14	Waldshut (Baden)	13
Brugg c. Argovie M & B	11	La Ferté (Seine-Marne)	28	St-Amour [Jura]	3	Weinfeld c. Thurg.	12
Bülach c. Zurich	25	Lagnieu [Ain]	10	St-Claude	8	Willisau c. Lucerne	17
Bulle c. Fribourg	13	Landser (Ht-Rhin)	26	St-Imier c. Berne B	11	Wyl c. St-Gall	11
Büren c. Berne B	26	Landeron c. Neuchâtel	3	St-Paul, Haute Savoie	3	Yverdon c. Vaud	25
Châlons sur Saône B 11 & 27		Langenthal c. Berne B	18	St-Triphon c. Vaud	21	Zofingue c. Argovie	13
Champagnole [Jura]	15	Langnau c. Berne B 7 &	26	St-Vit [Doubs]	18	Zurzach c. Argovie B	3
Château-d'Ex (Vaud)	3	Langres Hte-Marne	15	Saillans [Drôme]	3	Zweisimmen c. Berne	13
Châtel St-Denis c. Frib.	17	Laufen c. Berne	17	Saignelégier c. Berne	3		
Chaumont-sur-Frangy	6	Lenzbourg c. Argovie B	6				
Clairvaux [Jura]	20	Lichtensteig c. St-Gall	3				
Clerval [Doubs]	11	Liestal Bâle campagne	19				
Cluses en Savoie	17	Locle c. Neuchâtel B	18				
Coire c. Grisons	6	Lons-le-Saunier	6				
Collonges [Ain]	15	Lutry (Vaud)	27				
Cornaux (Neuchâtel)	26	Lœrrach [d. de Bade]	19				
Cossonay c. Vaud	6	Maiche (Doubs)	20				
Dannemarie [Ht-Rh.] B	11	Maienfild c. Grisons	11				
Délémont c. Berne	18	Martigny-Bourg (Valais)	10				
Delle [Haut-Rhin]	10	Mettmenstetten c. Z.	6				
Diessenhofen c. Thurg.	3	Montbéliard [Doubs]	24				
Dôle (Jura)	6	Montbozon Hte-Saône	3				
Durnten c. Zurich B	13	& tous les lundi du Carême					
Echallens c. Vaud	20	Monthey (Valais)	1				



Le baron de Rapineau s'est décidé à se battre en duel, sur l'assurance formelle de ses témoins que les pistolets ne seraient chargés qu'à poudre.

Sur le terrain une balle traverse son chapeau.

— Scélérats ! s'écrie-t-il en s'adressant à ses témoins, si vous m'aviez dit cela... j'aurais mis un vieux chapeau !

M^{me} X., qui vient de perdre son mari, reçoit, le lendemain de cette mort, la visite d'un ami du défunt, qui la trouve jouant du piano.

— Eh ! mon Dieu ! je m'attendais d'après ce qu'on m'avait dit de tous côtés, à vous trouver dans la désolation.

— Ah ! dit M^{me} X., sans se déconcerter, c'est hier qu'il fallait me voir.

III ^{me} Mois	MARS	C	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi	s Aubin		13 en La vent	Pleine lune
10	<i>Lever du soleil 6 h. 39 m</i>		<i>Coucher du soleil 5 h. 46 m.</i>	le 6, à 7 h. 15 m. du soir.
2 Diman	<i>E. Rem.</i> s Simplicie		24 <i>sagesse pluie</i> Apogée	Beau temps.
3 Lundi	s Marin		6 sans éner-	
4 Mardi	s Adrien		18 gie n'est	
5 Mercredi	s Eusèbe		0 h qu'un	Dern. quart.
6 Jeudi	s Fridolin		13 7 h. 15 m. da matin	le 14, à 7 h. 32 min. du matin.
7 Vendre	s Thomas d'Aq.		25 fourreau doux	Sombre.
8 Samedi	s Jonathan		8 sans épée. N'or-	
11	<i>Lever du soleil 6 h. 26 m.</i>		<i>Coucher du soleil 5 h. 56 m.</i>	Nouvelle lune
9 Diman	<i>E. Oc.</i> 40 Martyrs		21 h don-	le 20, à 9 h. 29 min. du soir.
10 Lundi	s Françoise		4 nez jamais à un	clair
11 Mardi	s Cunibert		17 h,	Variable.
12 Mercredi	s Grégoire		1 en beau	Prem. quart.
13 Jeudi	s Nicéphore, évêq.		14 homme de sombre	le 28, à 10 h. 0 min. du matin.
14 Vendre	s Mathilde, reine		28 4 h. 32 m. du mat.	
15 Samedi	s Longin		12 en faire	Beau temps.
12	<i>Lever du soleil 6 h. 13 m.</i>		<i>Coucher du soleil 6 h. 6 m.</i>	
16 Diman	<i>E. Laet.</i> s Héribert		27 ce que vous avez	MARS était
17 Lundi	s Gertrude		11 som-	consacré au
18 Mardi	s Gabriel, arch.		26 h bre Périgée	dieu Mars par
19 Mercredi	s Joseph		10 * pluie	Romulus. C'é-
20 Jeudi	s Joachim		25 9 h. 29 m. d. s. peur	tait le premier
21 Vendre	s Benoît, abbé,		9 le 20 en , jour et nuit	mois de l'an-
22 Samedi	s Nicolas de Flue		23 (égaux	née martiale.
13	<i>Lever du soleil 5 h. 59 m.</i>		<i>Coucher du soleil 6 h. 15 m.</i>	
23 Diman	<i>E. Jud.</i> s Théodore		7 de faire vous-	Le 20 de ce
24 Lundi	s Siméon		20 même. Les parve-	mois le soleil
25 Mardi	<i>Annonciat. N. D.</i>		2 nus ne savent ja-	fera son entrée
26 Mercredi	s César		15 * stant	au signe du
27 Jeudi	s Lydie		27 mais varia-	Bélier, jour et
28 Vendre	s Ruppert		9 10 h. 0 m. du m.	nuit égaux.
29 Samedi	s Enstase		21 bien ble Apogée	Du 1 ^{er} au 31
14	<i>Lever du soleil 5 h. 45 m.</i>		<i>Coucher du soleil 6 h. 25 m.</i>	mars les jours
30 Diman	<i>E. Rameaux</i> s Quir.		2 compter. doux	ont crû de 103
31 Lundi	s Balbine		14 La mort est une restitution.	minutes.

Marches aux bestiaux du mois de Mars.

Aarau	19	Fribourg en Suisse	1	Orbe c. Vaud	31	Schmitten c. Fribourg	3
Berne	4	Genève	3, 10, 17, 24 & 31	Payenne c. Vaud	6	Sion c. Valais	22
Chaux-de-Fonds	26	Langenthal c. Berne	18	Romont c. Fribourg	25	Thonon en Savoie	6
Couvet c. Neuchâtel	18	Moudon c. Vaud	3	Sallanches Hte Savoie	15	Verres Piémont	3
Diessenhofen c. Th.	10	Neuchâtel en Suisse	6	Samöens (Hte-Savoie)	26	Vevey c. Vaud	25
Fahrgangen c. Arg.	3	Nyon e. Vaud	6	St-Imier	11		

Foires du mois de Mars 1890.



Aarberg c. Berne	12	Cressier c. Neuchâtel	24	Mallerrey c. Berne	13	Romont c. Fribourg	4
Aarbourg c. Argovie	3	Cruseille (Hte-Savoie)	26	Marignat Hte-Savoie	24	Rougemont c. Vaud	27
Aarwangen c. Berne	13	Cully c. Vaud	7	Martigny-Ville, Valais	24	Rue c. Fribourg	19
Abbevilliers (Doubs)	18	Dannemarie [H.-Rh.]	11	Massevaux. Ht-Rhin	24	St-Amour	4
Aigle c. Vaud	8	Delémont c. Berne	18	Mayence (Ht-Rhin)	18	St-Aubin c. Neuchâtel	31
Albertville (Savoie)	27	Delle, Haut-Rhin	10	Mellingen c. Argovie	19	St-Blaise c. Neuchâtel	3
Altkirch (H.-R.)	13 & 27	Diessenhofen c. Thur.	10	Mézières c. Vaud	26	St-Claude	8
Altorf, canton d'Uri	13	Douvaine (Hte-Savoie)	28	Mirecourt, Vosges	3	St-Félix, Savoie	1 & 31
Altstätten (St-Gall)	13 & 14	Dürnten c. Zurich	B 13	Montbéliard, Doubs	31	St-Genis, Ain	10
Ambérieux [Ain]	19	Echallens c. Vaud	20	Montfaucon, c. Berne	24	St-Imier c. Berne	B 11
Amphion (Savoie)	14	Eglisau c. Zurich	B 3	Montmélian (Savoie)	26	St-Julien, Savoie	3
Amency [Doubs]	6	Erlenbach c. Berne	11	Montriond, (Savoie)	3	St-Marie-aux-Mines	3
Andelfingen [Zurich]	E 19	Erstein, Bas-Rhin	10	Morat B	5	St-Maurice c. Valais	4
Anet c. Berne	19	Estavayer c. Fribourg	12	Morges c. Vaud	26	St-Trivier-Courte-Vin	10
Appenzell B	12 & 26	Evian, Savoie	3 & 17	Morteau, Doubs	4	Ste-Ursanne c. Berne	3
Arbois [Jura]	4	Farges, Ain	5	Moudon c. Vaud	3	St-Vit, Doubs	28
Arbon c. Argovie	14	Faucogney, Hte-Savoie	6	Mouttiers, Savoie	24	Sækingen, G. d.d. Bade	6
Aubonne c. Vaud	18	Ferrette, Ht-Rhin	4 & 11	Mulhouse, Ht-Rhin	4	Saignelegier c. Berne	3
Avenches c. Vaud	21	Feuerthalen c. Zurich	26	Munster G. T. [Ht-Rh.]	12	Saillans, Drôme	19
Baden c. Argovie	B 26	Flawyl c. St-Gall	12	Neu-Brisach	19	Sallanches Hte-Savoie	1 & 28
Baillon [Ain]	18	Fontaines c. Neuchâtel	18	Neustadt, Forêt Noire	17	Savagnier c. Neuchâtel	31
Bauma c. Zurich	B 12	Fraisans, Jura	17	Neuveville c. Berne	26	Savigny c. Vaud	28
Belfort [Haut-Rhin]	3	Francfort s/M	26	Nidau c. Berne	18	Schinznach c. Argovie	6
Bellevaux (Hte Savoie)	5	Frauenfeld [Th.]	B 3 & 17	Niedersept, Ht-Rhin	5	Schleitheim c. Schaffh.	24
Belvoir, Doubs	1	Frutigen c. Berne	21	Nyon c. Vaud	6	Schlettstadt, Bas-Rhin	4
Berchier c. Vaud	14	Gaillard, Hte-Savoie	21	Oberstammheim, c.Z. B	31	Schwytz c. Schwytz	17
Berthoud c. Berne	6	Gais c. Appenzell	4	Oensingen c. Soleure	24	Seegen c. Argovie	11
Besançon (Doubs)	10	Gebweiler, Ht-Rhin	10	Olten c. Soleure	17	Seewis c. Grisons	4
Bevaix c. Neuchâtel	17	Gelterkinden c. Bâle	5	Orchamps Jura	20	Sellières c. Berne	5
Bex c. Vaud	20	Genève B	3	Orgelet, Jura	24	Selongey, Côte-d'Or	17
Bienne c. Berne	B et C 6	Gessenay, c. Berne	28	Ornans, Doubs	18	Sidwald c. St-Gall	13
Biot [le], Haute-Savoie	15	Gex, Ain	1 & 25	Ormont-Dessous	31	Signau c. Berne	24
Blamont, Doubs	19	Giromagny, Ht-Rhin.	11	Oron-la-Ville, Vaud	5	Sion (Hte-Savoie)	15 & 29
Boège, Savoie	20	Grandson c. Vaud	12	Payerne c. Vaud	13	Sissach c. Bâle	26
Bolzano, Tyrol	10	Grandvillard, Ht-Rhin	18	Petites-Chiettes (Jura)	10	Soleure	10
Bonneville, Savoie	14	Grenoble (Isère)	30	Pfäffikon, c. Zurich	B 3	Stæfa c. Zurich	13
Bons, Savoie	3	Gruningen c. Zurich	B 31	Poligny, Jura	10	Stein am Rhein	26
Bonvillars c. Vaud	24	Herzogenbuchsee (Bern)	26	Pontarlier, Doubs	4	Strassbourg (Bas-Rhin)	5
Bourg, Ain	5 & 19	Horgen c. Zurich	13	Pont-de-Roide	4 & 18	Sulz (Ht-Rhin)	5
Bözingen c. Berne	31	Hutwyl c. Berne	12	Pont-du-Bourg	16	Sumiswald c. Berne	14
Brugg c. Argovie	B 11	Ilanz c. Grisons	18	Porrentruy c. Berne	17	Sursee c. Lucerne	6
Bulle c. Fribourg	6	Ingweiler (Bas-Rhin)	25	Port */Saône (H. Saône)	26	Taninges, Savoie	6 & 20
Candel, Bas-Rhin	4	Jougne, Doubs	17	Pully c. Vaud	6	Tassenières	28
Carouge c. Genève	13	Jussey, Hte-Savoie	25	Ragatz c. St-Gall	24	Teuffen c. Appenzell	24
Châlons-sur-Saône	B 31	Klingnau c. Argovie	6	Rahon c. Valais	7	Tiefenkastels	17
Champagnole Jura	15	Kloten c. Zurich	12	Rehetobel, c. Appenz.	28	Thônes (Hte-Sav.)	17 & 29
Champagny Hte-Savoie	27	Koelliken c. Argovie	19	Reichenbach c. Berne	18	Unterseen c. Berne	5
Chancy c. Genève	26	Kulm c. Argovie	14	Reichensee c. Lucerne	17	Voir la suite à la page	
Château-d'Ex c. Vaud	27	Kybourg c. Zurich	19	Reinach c. Argovie	27	des foires du mois	
Châtel St-Denis c. Fr.	17	Lagnieu, Ain	3	Rigney, Doubs	4	d'avril.	
Châtillon (Aoste)	24	Landeron c. Neuchâtel	10				
Chaumergi Jura	10	Langenthal c. Berne	4				
Chaussin	10	Langnau (Bern)	B 7				
Chesne-Thonex	3	Langwies c. Grisons	12				
Chiètres c. Fribourg	27	La Sarraz c. Vaud	25				
Clerval, Doubs	11	Lausanne c. Vaud	12				
Cluses, Savoie	31	Lauterbourg (Bas-Rhin)	27				
Coligny, Ain	18	Lenzbourg, Argov. B	6				
Concise c. Vaud	7	Levier (Doubs)	13				
Constance [lac de]	B 4	Lignières, c. Neuchâtel	24				
Coppet c. Vaud	13	Lilianes, Val d'Aoste	26				
Cortailod c. Neuchâtel	11	Lons-le-Saulnier	6				
Cossonay c. Vaud	13	Locle c. Neuchâtel	B. 25				
Courendlin c. Berne	17	Maiche (Doubs)	20				

IV ^{me} MOIS	AVRIL	C	ELECTIONS	LUNAISSONS
1 Mardi	s Hugues, évêque		♂ ♃ Lorsqu'on beau	Pleine lune le 5, à 9 h. 52 m. d. m. Nuageux.
2 Mercredi	s Nisier, Fr. Paul		veut savoir com- agré	
3 Jeudi	s Cène s Eug.		bien durera la able	
4 Vendre	Vendredi s s Isid.		♂ ♀ beauté clair	Dern. quart. le 12, à 11 h. 21 m. du mat. Variable.
5 Samedi	s Chrétien		9 h. 52 m. du mat. Coucher du soleil 6 h, 34 m.	
6 Diman	E. PAQUES s S.		♂ ♀ d'une fille con-	Nouvelle lune le 19, à 8 h. 33 m. du matin. Venteux.
7 Lundi	Lundi s s Alex.		♀ en ♋ il est stant	
8 Mardi	s Prochore		♀ devient ét. du soir	Prem. quart. le 27, à 5 h. 19 m. du matin. Couvert.
9 Mercredi	s Dionise		♂ ♀ ♀ △ ♃ som-	
10 Jeudi	s Ezéchiel		♂ ♀ ♀ * ♃ bre	AVRIL vient d'aperire qui signifie ouvrir. Les germes et les plantes commencent à ouvrir le sein de la terre.
11 Vendre	s Léon		♂ ♀ ♀ prudent vent	
12 Samedi	s Jules I ^{er} , pape		11 h. 21 m. du mat. Coucher du soleil 6 h. 44 m.	Le 20 de ce mois le soleil entre au signe du Taureau.
13 Diman	E. Quasi. s Justin		♂ ♃ ven- C Pér gée	
14 Lundi	s Bélyny		♂ ♃ ♀ en ♋ teux	Du 1 ^{er} au 30 Avril les jours ont crû de 93 minutes.
15 Mardi	s Olympe		de regarder sa va-	
16 Mercredi	s Daniel		mère. Entre le pas- ria-	
17 Jeudi	s Rodolphe		♃ △ ☉ sé qui ble	
18 Vendre	s Apollon		♀ □ ♃ pluie	
19 Samedi	s Sévère		8 h. 33 m. du matin. Coucher du soleil 6 h. 53 m.	
20 Diman	E. Mis. s Sulpice		♂ ♀, ♂ ♀ ☉ en ♋	Le 20 de ce mois le soleil entre au signe du Taureau.
21 Lundi	s Anselme		♀ □ ♃ nous nua-	
22 Mardi	s Soter et Cajus		♂ ♀ échappe et geux	
23 Mercredi	s Georges		♂ ♀ ♀ rétrog. ven-	
24 Jeudi	s Albert		l'avenir que nous teux	
25 Vendre	s Marc, évang.		ignorons, il y bas	
26 Samedi	s Amélie		♂ ♀ ♀, C Apogée	Du 1 ^{er} au 30 Avril les jours ont crû de 93 minutes.
27 Diman	E. Jub. s Anastase		5 h. 19 m. du m. a le	
28 Lundi	s Vital, martyr		♂ ♃ (♂ ♃ désa-	
29 Mardi	s Robert		présent où sont nos gré-	
30 Mercredi	s Sigismond		♀ en ♋ de- able voirs.	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril.

Aubonne	1	Genève	7, 14, 21 et 28	Neuchâtel en Suisse	3	Samöens (Hte-Savoie)	30
Berne	1	Gimel	14	Nyon c. Vaud	3	Sion c. Valais	26
Chaux-de-Fonds	23	Langenthal c. Berne	15	Orbe c. Vaud	28	St-Imier c. Berne	8
Diessenhofen c. Th.	14	Lucerne	17	Payerne c. Vaud	3	Verres Piémont	7
Fleurier c. Neuchâtel	18	Mellingen c. Argovie	30	Romont c. Fribourg	29	Vevey c. Vaud	29
Fribourg en Suisse	5	Moudon c. Vaud	14	Sallanches Hte Savoie	19		

Suites des Foires de mois de Mars 1890.

Unter-Kulm c. Argovie	14	Waldshut (D.de Baden)	26
Utnach c. St-Gall	15	Wattwyl c. St-Gall	5
Vercel tous les samedis jusqu'à l'Ascension.		Wegenstetten, Argovie	17
Verres (Piémont)	26	Weinfelden, Th. 12 & 16	
Vesoul tous les samedis jusqu'à l'Ascension.		Weiningen c. Zurich	3
Vevey c. Vaud	25	Wilchingen c. Schaffh.	17
Vilmergen c. Argovie	4	Willisau c. Lucerne	27
Villerfarlai (Jura)	20	Winterthour c. Zurich	27
Vulbens-au-Vuache	17	Zofingue c. Argovie B	13
		Zurzach c. Argovie	10
		Zweisimmen c. Berne	13

Foires du mois d'Avril 1890.

Aarau c. Argovie	16	Constance (lac de)	21
Aarberg c. Berne	16	Conthey (Valais)	23
Aarbourg c. Argovie	28	Courtelay c. Berne	1
Abondance (N.D.)	1	Cossonay (Vaud)	17
Aigle c. Vaud	19	Cudrefin (Vaud)	28
Albeuve c. Fribourg	28	Dagmersellen (Lucerne)	14
Andelfingen (Zurich) B	16	Dannemarie (H-R) 8 & 23	
Annecy (Hte-Savoie)	14	Délémont (Berne)	15
Annemasse (Savoie) 9 & 23		Delle (Haut-Rhin)	14
Aoste (Italie)	7	Diessenhofen (Turg.)	14
Appenzell B 9 & 23		Dôle (Jura)	18
Arbois (Jura)	1	Dürnten (Zurich) B	10
Arlay (Jura)	29	Echallens (Vaud)	24
Attalens c. Fribourg	28	Eglisau (Zurich)	29
Baden (Argovie)	23	Einsiedeln (Schwytz) B	23
Bauma (Zurich)	4	Eplatures (Neuchâtel)	28
Belfort (Haut-Rhin)	7	Erlinsbach c. Soleure	14
Belvoir	3	Estavayer c. Fribourg	9
Berne	14	Etroubles (Aoste)	28
Berneck (St-Gall)	22	Faucogney (Hte-Savoie) 3	
Bernex (Genève)	1	Faverges (Savoie) 2 & 16	
Bernex (Haute-Savoie)	14	Ferney-Voltaire	19
Besançon (Doubs)	14	Ferrette (Haut-Rhin)	8
Bienne (Berne) au bé- tail et aux chevaux.	3	Fideris (Grisons) B	19
Biot le en Savoie	10	Fraisans (Jura)	30
Blamont (Doubs)	16	Frauenfeld Th.) B 7 & 21	
Bletterans (Jura)	8	Fribourg en Brisgau	26
Boège (Hte-Savoie)	3	Fribourg (Suisse)	7
Bœtzen c- Argovie	28	Gaillard (Hte-Savoie)	21
Bons (Savoie)	7	Gais (Appenzell)	1
Bourg (Ain) 2 & 16		Gendrey	16
Bremgarten (Argovie)	7	Genève B	7
Brenets (Neuchâtel)	14	Gex (Ain)	28
Brigue (Valais)	10	Gigny (Jura)	10
Brugg (Argovie) B	8	Giromagny (Ht-Rhin)	8
Bulach (Zurich) B	2	Glaris	23
Bulle c. Fribourg	3	Grandcour (Vaud)	4
Cercier (Hte-Savoie)	15	Grandson (Vaud)	25
Lerlier c. Berne	2	Grandvillard (Ht-Rhin)	15
Cernier (Neuchâtel)	21	Grenoble (Isère) 30 au 6	
Challand St-Andelme (Aoste)	22	Gresy (Savoie)	25
Chalais c. Valais	21	Groissy (Le Plot) Savoie	14
Châlons sur Saône B	26	Gross-Hochstetten	9
Champagnole (Jura)	19	Gross-Laufenbourg	7
Châtel-St-Denis	21	Grüningen (Zurich) B	28
Clairvaux (Jura)	21	Gruyères (Fribourg)	23
Clerval (Doubs)	8	Habère-Lullin (Savoie)	9
Cluses en Savoie	28	Heiden (Appenzell)	25
Cotfrane (Neuchâtel)	28	Hérisau (Appenzell)	25
Collonges (Ain)	23	Hermance (Genève)	25
		Ilanz c. Grisons	15
		Jussey (Haute Saône)	29



Kubis (Grisons)	3	Ornans (Doubs)	15
Kustenholtz (Ht-Rhin)	23	Oron c. Vaud	2
Lachen (Schwytz)	8	Passy (Hte-Savoie)	21
Lagnieu (Ain)	14	Payerne c. Vaud	10
Landeron (Neuchâtel)	7	Peney c. Genève	15
Langenbruck (Bâle-C.)	30	Petit-Bornand (H.-S.)	8
Langenthal (Berne) B	15	Pfäffikon c. Zurich B	21
Langnau (Berne)	30	Planfayon c. Fribourg	16
La Rixouse (Jura)	18	Poligny (Jura)	28
La Roche (Fribourg)	28	Pontarlier (Doubs)	24
La Sagne (Neuchâtel)	1	Pont-de-Roide	1
La Sarraz (Vaud)	22	Porrentruy c. Berne	21
Laufen (Berne)	1	Provence c. Vaud	15
Laupen c. Berne	10	Rapperswyl c. St-Gall	9
Leipzig (Allemagne)	21	Regensberg c. Zurich	30
Lenzbourg (Argovie) B	3	Reichenau c. Grisons	25
Les Bois c. Berne	7	Reims (Marne)	6
Les Rousses (Jura)	25	Rheinau c. Zurich	9
Lichtensteig (St-Gall)	14	Richterswyl c. Zurich	29
Lindau, lac de Constance	25	Rigney (Doubs)	1
Locle c. Neuchâtel	15	Rochefort c. Neuchâtel	5
Lons-le-Saulnier	3	Romont c. Fribourg	15
Lucerne B	17	Rue c. Fribourg	30
Lugrin (Haute-Savoie)	9	Rumilly (Savoie)	3
Maiche (Doubs)	17	St-Amour	2
Martigny-Ville	28	St-Claude (Jura)	12
Martigny-Bourg	7	St-Genis (Ain)	10
Megève (Savoie)	5	St-Gervais (Savoie)	7
Meilen c. Zurich	24	St-Imier c. Berne B	8
Mirecourt (Vosges)	9	St-Jean d'Aulph	9
Montbéliard (Doubs)	23	St-Jeoire (Savoie)	1
Montherod (Doubs)	5	St-Laurent	7
Monthey c. Valais	9	St-Pierre (Aoste)	30
Morat c. Fribourg	2	St-Ursanne c. Berne	21
Morteau (Doubs)	1	St-Vincent (Aoste)	28
Mosnang c. St-Gall	30	Saint-Vit (Doubs)	24
Mottiers-Travers	10	Sækingen (G-Dd. Bade)	25
Moudon c. Vaud	14	Sallenôves (Hte-Savoie)	1
Moutiers (Savoie)	8	Samœns (Savoie)	5
Mulhouse (Haut-Rhin)	8	Schaffhouse B 1 & 15	
Mümliswyl c. Soleure	14	Schüpfheim (Lucerne)	7
Neunkirch c. Schaff.	21	Schwytz	28
Oberstammheim c. Zu- rich B	28	Seewis c. Grisons	1
Oensingen c. Soleure	28	Sellière (Jura)	16
Olten c. Soleure	7	Sempach c. Lucerne	7
Orbe c. Vaud	7	Serre-les-Savius (Doubs)	12
Orgelet (Jura)	24		
Ormont-dessus c. Vaud	15		
Ormont-dessous	24		

*Voyez la suite à la fin
des foires du mois de
décembre.*

Voir Rectification des Foires à la dernière page.

V ^{me} Mois	MAI	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	s Phil., s Jacques	♁	29 ♃ ☐ ☉ La froid	
2 Vendre	s Athanase, évêq.	♁	12 ♃ ☐ ♃, ♀ en ♁	Pleine lune le
3 Samedi	Invention s Croix	♁	25 ♀ ☐ ♃ mort beau	4, à 9 h. 37 m.
19	Lever du soleil à 4 h. 42 m.		Coucher du soleil, 7 h. 11 m.	du soir.
4 Diman	E. Cant. s Florian	♁	9 ♁ 9 h. 37 m. du soir	Brouillard.
5 Lundi	s Pie V, pape	♁	23 ♁ ét. d. s. à la pl. gr. él.	Dern. quart.
6 Mardi	s Jean porte latine	♁	7 ♃ ♃, ♃ ♃, ♃ ♃ est	le 11, à 4 h. 49
7 Mercredi	s Stanislas	♁	21 ☾ le chemin clair	m. du soir.
8 Jeudi	Apparit. s Michel	♁	5 ☾ de brouil- ☾ Périgée	Beau temps.
9 Vendre	s Béate	♁	20 toute la terre, le lard	
10 Samedi	s Sophie	♁	4 ♃ ♃ ♃ ♃ beau	Nouvelle lune
20	Lever du soleil à 4 h. 33 m.		Coucher du soleil, 7 h. 20 m.	le 18, à 8 h. 46
11 Diman	E. Rog. s Mamm.	♁	18 ☾ 4 h. 49 m. du soir.	m. du soir.
12 Lundi	s Pancrace	♁	2 ☾ ♃ ♃ ♃ ♃ ren-	Pluvieux.
13 Mardi	s Servais, évêque	♁	16 ♃ ♃ ♃ ♃ dez-	froid
14 Mercredi	s Boniface	♁	0 ♀ ☐ ♃ vous agré-	le 26, à 11 h. 2
15 Jeudi	ASCENSION	♁	14 de tous les vivants. able	m. du soir.
16 Vendre	s Pérégrin	♁	27 Nous mourrions beau	Venteux.
17 Samedi	s Pascal, évêque	♁	10 ♃ ☐ ☉ de temps	
21	Lever du soleil à 4 h. 24 m.		Coucher du soleil, 7 h. 28 m.	
18 Diman	E. Ex. s Théodose	♁	23 ☾ 8 h. 46 m. du soir.	MAI vient de
19 Lundi	s Potentiane	♁	6 ☾ ♃ ♃ ♃ ♃ rétrograde	Majus; il était
20 Mardi	s Blanche, s Bern.	♁	18 ☾ ☾, ☾ ♃, ☾ ♃ cha-	dédié aux plus
21 Mercredi	s Constant	♁	1 ☾ en ♁ grin, som-	anciens cito-
22 Jeudi	s Julie, vierge	♁	13 ☾ si nous nous bre	yens romains
23 Vendre	s Samuel	♁	25 voyions vieillir pluie	nommés Majo-
24 Samedi	s Jeanne	♁	6 ♃ ♃ vent ☾ Apogée	res. Il était le
22	Lever du soleil à 4 h. 17 m.		Coucher du soleil, 7 h. 36 m.	troisième mois.
25 Diman	E. PENTECOTE, s U.	♁	18 ☾ [♃ ♃ ♃ ♃ en ♁ bas	Le 21 Mai, le
26 Lundi	Lundi s Phil.	♁	0 ☾ 11 h. 2 m. du soir.	soleil entrera
27 Mardi	s Lucien	♁	12 ♃ ♃ ☉, ♀ * ♃	au signe des
28 Mercredi	4 Temps s Germ.	♁	25 tout seuls. Peu de ven-	Gémeaux.
29 Jeudi	s Maximilien	♁	7 gens savent être eux	Du 1 ^{er} au 31
30 Vendre	s Félix, pape	♁	20 ♃ rétro., ♃ devient étoile	les jours ont
31 Samedi	s Pétronelle	♁	4 vieux. du matin orage	crû de 79 min.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aigle c. Vaud	17	Genève	5, 12, 19 & 26	Neuveville (Berne)	27	Sallanches en Savoie	17
Berne	6	Langenthal c. Erne	20	Nyon c. Vaud	1	Sion c. Valais	24
Buttes c. Neuchâtel	13	Lucerne	13	Orbe c. Vaud	26	St-Imier c. Berne	13
Chaux-de-Fonds	28	Meyringen c. Berne	20	Payerne c. Vaud	1	Thonon en Savoie	1
Diessenhofen c. Th.	12	Moudon c. Vaud	5	Pré St-Didier (Aoste)	12	Vevey c. Vaud	27
Fribourg en Suisse	3	Neuchâtel	1	Samoëns (H.-Savoie)	28	Yverdon c. Vaud	6

Foires du mois de Mai 1890.

Aarau c. Argovie	21	Carouge c. Genève	12	Gais c. Appenzell	13	Locle c. Neuchâlet	27
Abbewillers (Doubs)	20	Cerlier c. Berne	14	Gebweiller (Haut-Rhin)	19	Loèche c. Valais	1
Abondance (N. D.)	27	Chables sous Salève	1	Gelterkinden (Bâle)	14	Longchamois (Jura)	16
Aigle c. Vaud	17	Chaindon c. Berne	14	Genève B	5	Lons-le-Saulnier	1
Aix (Savoie)	3	Challex (Ain)	1	Gersau (Schwytz)	19	Lottstetten (g.-d. d. Bad.)	5
Albert-Ville (Savoie) 1 &	15	Chambave (Aoste)	26	Gessenay c. Berne	1	Lucerne	5 & 13
Allinges (Savoie)	28	Chamonix (Savoie)	16	Gets (Savoie)	24	Lullin (Haute-Savoie)	14
Altkirch (Ht-Rhin)	19	Champagne c. Vaud	16	Gignod (Aoste)	5	Maiche (Doubs)	16
Altorf c. d'Uri	22	Champagnole (Jura)	17	Gigny (Jura)	6	Marignier (H-Sav.)	7 & 21
Altstædten (St-Gall) 14 &	16	Champvent c. Vaud	12	Gimel c. Vaud	26	Marlioz (Ain) B	6 & 20
Amancey (Doubs)	1	Chapelle d'Abondance	16	Giromagny (Haut-Rhin)	13	Marthalen c. Zurich	5
Ambérieux (Ain)	21	Charbonnières (les) c. V.	28	Glaris	5	Martigny-Bourg (Valais)	12
Andelfingen c. Zurich	21	Charmey c. Fribourg	6	Glyss c. Valais	14	Massevaux (Haut-Rhin)	21
Anet c. Berne	28	Château-d'Élex c. Vaud	21	Gossau c. St-Gall	5	Massonger c. Valais	13
Antey St-André (Aoste)	5	Chatillon (Aoste)	7	Gottlieben c. Thurgovie	5	Megève (Savoie)	26
Aoste (Italie)	12 &	Chaumergi (Jura)	27	Grabs (St-Gall) B	26	Mellingen c. Argovie	26
Appenzell B	14 &	Chavornay c. Vaud	14	Grandfontaine c. Berne	13	Meyringen c. Berne	20
Arbois (Jura)	6	Chesne-Thonex c. G.	26	Grandval c. Berne	1	Mervelier c. Berne	12
Arinthod (Jura)	28	Chevenoz (Hte-Savoie)	8	Grandvillard (Ht-Rhin)	20	Mézières c. Vaud	21
Arnex près Orbe	13	Chézard c. Neuchâtel	6	Grésy s. Isère	12	Mieussy (Haute-Savoie)	20
Arvier, Vallée d'Aoste	13	Chiètres c. Fribourg	29	Grosslaufenburg (Ar-	26	Mirecourt (Vosges)	31
Aubonne c. Vaud	13	Clerval (Doubs)	13	Grünningen (Zurich) B	26	Moirans (Isère)	5
Audeux (Doubs)	8	Cluses en Savoie	26	Haguenau (Bas-Rhin)	6	Mojoux (Ain)	16
Avenches c. Vaud	16	Coire c. Grisons	12	Heidelberg	19	Montbéliard (Doubs)	26
Baden c. Argovie B	20	Coligny (Ain)	19	Hericourt (Doubs)	3	Montfaucon c. Berne	21
Bagnes c. Valais 20 &	30	Collonges (Ain)	31	Hopitiaux-Neufs (Doubs)	19	Monthey c. Valais	21
Ballon (Ain)	14	Combremont-le-Grand	21	Hundwyl (Appenzell)	20	Montmollin (Neuchâtel)	26
Bard (Aoste), Italie	5	Concise c. Vaud	8	Hutwyl c. Berne	7	Montreux c. Vaud	9
Bassecour c. Berne	19	Corcelles c. Neuchâtel	7	Ilanz c. Grisons	10	Montricher c. Vaud	2
Baulmes c. Vaud	2	Cornol c. Berne	5	Issime (Val d'Aoste)	2	Morat c. Fribourg	7
Bauma c. Zurich B	14	Cortailod c. Neuchâtel	21	Jussey (Haute-Saône)	27	Morez (Jura)	5
Bayards c. Neuchâtel	5	Cossonay c. Vaud	29	Kaiserstuhl (Argovie)	19	Morges c. Vaud	21
Beaucaire (Gard)	16	Couvet c. Neuchâtel	31	Kublis c. Grisons	30	Morgex (Val d'Aoste)	22
Beaufort (Savoie)	26	Dannemarie (Ht-Rhin)	13	La Baume (Hte-Savoie)	16	Morillon en Faucigny	12
Begnins c. Vaud	19	Davos c. Grisons	22	Lachen c. Schwytz	27	Morteau (Doubs)	6
Belfort (Ht-Rhin)	5	Delémont c. Berne	20	La Clusaz (Hte-Savoie)	31	Moudon c. Vaud	5
Bellegarde c. Fribourg	12	Delle (Ht-Rhin)	12	Lagnieux (Ain)	12	Mouttier-Grandval	12
Bellevaux (Hte-Savoie)	26	Diessenhofen c. Thurg.	12	Landeron c. Neuchâtel	5	Mouttiers (Savoie)	19
Belvoir (Doubs)	29	Divonne (Ain)	28	Langenthal c. Berne	20	Mulhouse (Haut.-Rhin)	27
Berthoud c. Berne	29	Dôle (Jura)	29	Langnau (Berne) B	2	Munster c. Lucerne	12
Besançon (Doubs)	12	Dombresson (Neuchâtel)	19	La Rixouse (Jura)	16	Munster (Haut.-Rhin)	26
Bevaix c. Neuchâtel	26	Donneloye c. Vaud	9	La Sarraz (Vaud)	27	Mury (Argovie)	1
Bez c. Vaud	16	Dürnten c. Zurich B	8	Laufen c. Berne	6	Neu-Breisach (Ht-Rhin)	1
Bienne c. Berne B	1	Echallens c. Vaud	28	Lausanne c. Vaud	14	Neuchâtel (Suisse)	8
Bière c. Vaud	12	Echelles Les (Savoie)	28	Le Mont sur Lausanne	6	Neustadt (Forêt-Noire)	19
Bischofszell c. Thurg.	12	Eglisau (Zurich) B	5	Lenzburg c. d'Argovie	7	Neuveville c. Berne	28
Blamont (Doubs)	21	Einsisheim (Ht-Rhin)	1	Liestal (Bâle-Campagne)	28	Niedersept (Haut-Rhin)	7
Bletterans (Jura)	27	Erlenbach c. Berne	13	Lieu (le) c. Vaud	20		
Boège (Haute-Savoie)	27	Ermatingen c. Thurg.	13	Lignières (Neuchâtel) B	16		
Bois-d'Amont (Jura)	19	Erschweil c. Soleure	12	L'Isle c. Vaud	20		
Bonneville (Hte-Savoie)	13	Escholzmatt c. Lucerne	12				
Bons (Savoie)	1	Estavayer c. Fribourg	14				
Bornand-le-Grand 7 &	28	Evian (Savoie)	12				
Boudevilliers c. Neuch.	26	Evionnaz c. Valais	20				
Boudry c. Neuchâtel	27	Faucogney (Hte-Saône)	1				
Bourg (Ain)	7 &	Faverges (Hte-Sav.)	21				
Bœzingen c. Berne	19	Ferrette, Ht-Rhin	27				
Breuleux c. Berne	20	Fiez c. Vaud	10				
Briançon (Hautes-Alpes)	1	Flums c. St-Gall	19				
Brugg c. Argovie	13	Frangy (Savoie)	3				
Bulach c. Zurich	27	Frauenfeld (Th.) B 5 &	19				
Bulle c. Fribourg	8	Fribourg en Suisse	5				
Buren c. Berne	7	Frick c. Argovie	12				
Büsingen (g. d. d. Bade)	20	Gaillard (Hte-Savoie)	16				
Land (Bas Rhin)	6						



Voyez la suite à la fin
des foires du mois de
décembre.

Voir Rectification des Foires à la dernière page.

VI ^{me} Mois	JUIN		ELECTIONS	LUNAISONS
23	Lever du soleil à 4 h. 13 m.		Coucher du soleil, 7 h. 43 m.	
1 Diman	E. s Trinité s Nic.		17	Pleine lune le 3, à 7 h. 2 m. du matin.
2 Lundi	s Marcelin		1	Variable.
3 Mardi	s Erasme		16	Dern. quart. le 9, à 10 h. 16 m. du soir.
4 Mercredi	s Edouard		0	Pluvieux.
5 Jeudi	Fête-Dieu s Bon.		15	Nouvelle lune le 17, à 10 h. 25 m. du mat.
6 Vendre	s Claude, évêque		0	Inconstant.
7 Samedi	s Norbert		15	Ecl. de soleil visible.
24	Lever du soleil à 4 h. 9 m.		Coucher du soleil, 7 h. 49 m.	
8 Diman	E. 1. ap. Tr., s Méd.		29	Prem. quart. le 25, à 2 h. 21 m. du soir.
9 Lundi	s Félicien		13	Beau temps.
10 Mardi	s Marguerite		27	JUIN a pris son nom de <i>Juvenibus</i> , les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.
11 Mercredi	s Barnabé, apôtre		11	Le 21 le soleil entre au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.
12 Jeudi	s Léon III, pape		24	Du 1 ^{er} au 22 les jours ont crû de 19 min. et du 22 au 30 ils ont diminué de 2 minutes.
13 Vendre	s Antoine		7	
14 Samedi	s Basile, évêque		20	
25	Lever du soleil à 4 h. 8 m.		Coucher du soleil, 7 h. 52 m.	
15 Diman	E. 2. s Vite, s Mod.		2	
16 Lundi	s Bernard de M.		15	
17 Mardi	s Justine, martyre		27	
18 Mercredi	s Montan		9	
19 Jeudi	s Gervais		21	
20 Vendre	s Sylvère, pape		3	
21 Samedi	s Louis de Gonz.		15	
26	Lever du soleil à 4 h. 9 m.		Coucher du soleil, 7 h. 55 m.	
22 Diman	E. 3. s Paulin, évê.		27	
23 Lundi	s Basile		9	
24 Mardi	s Jean, Baptiste		21	
25 Mercredi	s Eloi, s Prosper		3	
26 Jeudi	s Jean et Paul		15	
27 Vendre	7 Dormeurs		28	
28 Samedi	s Léon II, pape		12	
27	Lever du soleil à 4 h. 11 m.		Coucher du soleil, 7 h. 54 m.	
29 Diman	E. 4. s Pierre et P.		25	
30 Lundi	s Com. de s Paul		10	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juin

Aarau c. Argovie	18	Fribourg en Suisse	7	Nyon c. Vaud	5	Thonon en Savoie	5
Aubonne	3	Genève	2, 9, 16, 23, 30	Orbe c. Vaud	30	Verres (Piémont)	2
Berne	3	Langenthal c. Berne	17	Payerne c. Vaud	5	Vevey c. Vaud	24
Buttes c. Neuchâtel	26	Mellingen c. Argovie	25	Sallanches Ht-Savoie	21		
Diessenhofen c. Th.	9	Moudon c. Vaud	2	Samoëns Hte-Savoie	25		
Fleurier c. Neuchâtel	6	Neuchâtel en Suisse	5	Sion en Valais	28		

Foire du mois de Juin 1890.

Abondance N. D.	6	Fontainemore (Aoste)	2
Aiguebelle (Savoie)	7	Fourg	9
Aime (Savoie)	3	Fraisans	17
Aix-les-Bains (Savoie)	6	Frauenfeld c. Th. B 2 &	16
Albert-Ville (Savoie)	12	Frick c. Argovie B	2
Altkirch (Ht-Rhin)	30	Gaillard (Haute-Savoie)	11
Altorf c. d'Uri	12	Gendrey (Jura)	21
Amancy (Doubs)	5	Genève B	2
Andelfingen c. Z. B.	18	Gex (Ain)	2
Appenzell B	11 & 25	Gigny (Jura)	10
Arbois (Jura)	3	Giromagny (Ht-Rhin)	10
Arlay (Jura)	9	Grand-Dessiat	25
Bagnes c. Valais	12	Grandson c. Vaud	26
Baistall c. Soleure	2	Gras [les] (Doubs)	16
Bauma c. Zurich B	11	Grünigen c. Zurich B	30
Beaufort (Savoie)	9	Hutwyl c. Berne	4
Belfort (Haut-Rhin)	2	Ilanz (Grisons)	6
Besançon (Doubs)	9	Jussey (Haute-Savoie)	24
Bienne (Berne) B	5	Kœllikon c. Argovie	25
Biot (Savoie) 2 &	16	Lachassagne (Jura)	13
Bischofszell (Thurg.)	12	La Clusaz (Savoie)	2
Blamont (Doubs)	18	Lagnieu (Ain)	23
Boège (Hte-Savoie)	10	Lajoux c. Berne	10
Bolzano (Tyrol)	6	Landeron c. Neuchâtel	9
Bons (Hte-Savoie)	4	Langenthal c. Berne B	17
Bouclans (Doubs)	3	Langnau c. Berne B	6
Bourg (Ain) 4 &	18	La Rivière	26
Bremgarten c. Argovie	2	La Rixouse (Jura)	21
Brenets c. Neuchâtel	9	La Roche (Hte-Savoie)	19
Brevrai c. Neuchâtel	9	La Rochette (Savoie)	4
Brigue (Valais)	4	La Salle (V. d'Aoste) 5 &	20
Brugg c. Argovie	10	Laufen c. Berne	3
Brumath (Bas-Rhin)	24	Lauterbourg (B.-Rhin)	3
Bulach c. Zurich B	4	Les Houches (Savoie)	6
Bulle c. Fribourg	12	Lenzbourg (Argovie) B	5
Challand St-Anselme	14	Lichtensteig c. St-Gall	2
Challonge	28	Liddes c. Valais	4
Chalons sur Saône	25	Liliaire	13
Chamonix (Savoie) 16 &	30	Liliane (Val-d'Aoste)	11
Champagnole (Jura)	21	Locle (Neuchâtel)	24
Chancy c. Genève	16	Loèche c. Valais	2
Chatillon (Aoste)	12	Longchamois (Jura)	25
Chaumont (H.-Savoie)	23	Lons-le-Saunier	5
Clairvaux (Jura)	20	Maiche (Doubs)	19
Clerval (Doubs)	10	Martigny-Bourg (Valais)	9
Colmar (H.-Rhin)	29	Massongy (Savoie) B	25
Compesières c. Genève	2	Megève en savoie	25
Constance B	3	Memmingen (Wurt.)	16
Courchapoix c. Berne	3	Mezières (Vaud)	11
Dannemarie (H.-Rhin)	10	Moirans (Isère)	30
Delémont c. Berne	17	Montbéliard (Doubs)	30
Delle (Ht-Rhin)	9	Montfaucon c. Berne	25
Diessenhofen c. Thur.	9	Montfleur (Jura)	9
Donnas (Aoste)	4	Montherot (Doubs)	13
Doucier (Jura)	16	Montmartin	13
Douvaine (H.-Savoie)	7	Monthey c. Valais	4
Draillant (Savoie) 2 &	16	Montjustin	30
Dürnten c. Zurich B	12	Mont le C.	24
Eglisau c. Zurich B	2	Mont sur Vaud	27
Einsisheim (Ht-Rhin)	9	Morat c. Fribourg	4
Estavayer c. Fribourg	11	Morteau (Doubs)	3
Evian-les-Bains (Sav.)	2	Morzin (Savoie) 9 &	23
Faucogney (Hte-Sav.)	5	Mottiers-Travers	10
Faverges (Hte-Savoie)	4	Moudon c. Vaud	2
Feldkirch (Vorarlberg)	25	Mouttiers en Savoie 2 &	25



Neu-Breisach (Ht-Rh.)	24	St-Vit (Doubs)	16
Niedersept (Haut-Rhin)	4	Salez c. St-Gall	24
Noirmont c. Berne	2	Sallenôves (Hte Savoie)	30
Oberstammheim c. Z. B	30	Salux c. Grisons	11
Olten c. Soleure	2	Samœns (Savoie) 4 &	12
Orchamps (Jura)	5	Sancey-le-Grand	25
Orgelet (Jura)	24	Saxon c. Valais	6
Ornans (Doubs)	17	Sellières (Jura)	18
Oron-la-Ville c. Vaud	4	Sempach c. Lucerne	2
Orsières c. Valais	3	Serre-les-Sapins (Doubs)	9
Passavant (Doubs)	23	Sidwald c. St-Gall	19
Petites Chiettes (Jura)	28	Sion c. Valais	7
Pfaffikon c. Zurich B	16	Soleure	9
Poligny (Jura)	23	Stäfa c. Zurich B	2
Pontarlier (Doubs)	19	Stein am Rhein	25
Pont de Roide (Doubs)	3	Strasbourg	25
Ponte-Campovasto c. G.	6	Sulz (Ht-Rhin)	4
Porrentruy c. Berne	16	Sursée c. Lucerne	23
Port-sur-Saône	13	Taninges (Savoie) 12 &	26
Regensberg c. Zurich	12	Tassenières	23
Rigney (Doubs)	3	Tervai le château	10
Romont c. Fribourg	10	Thoirette	30
Roulous (Doubs)	23	Thône en Savoie 2 &	14
Ruffey (Doubs)	12	Travers c. Neuchâtel	16
Rue c. Fribourg	25	Uznach (St-Gall) B	17
Rumilly (Savoie)	5	Valangin c. Neuchâtel	2
Rupt (Vosges)	16	Vercel (Doubs) 9 &	23
St-Amour (Jura)	2	Verrières (les) c. Neuc.	12
St-Aubin c. Neuchâtel	9	Villmergen c. Argovie	3
St-Claude (Jura)	7	Vinzier en Savoie	30
Ste-Croix G. T. (H.R.)	11	Viry (Haute-Savoie)	25
St-Gervais (Savoie)	10	Vulbens au Vuache	7
St-Jean de Maurienne	23	Waldshut F. Noire	5
St-Jeoire (Haute-Savoie)	6	Weinfeld (Th) B 11 &	25
St-Imier c. Berne	3	Winterthur (Z.) B 5 &	19
St-Julien en Savoie	2	Willisau c. Lucerne	26
St-Triviers de Courte	2	Wyl c. St-Gall	3
St-Ursanne c. Berne	30	Yverdon c. Vaud	3
St-Vincent (Aoste)	6		

L'élève Touchatout demandait des renseignements à son professeur sur l'acide azotique.

— C'est un corrodant, fit le maître.

— Un cor aux dents ! bondit Touchatout ; je croyais qu'on n'en avait qu'aux pieds.

Voir Rectification des Foires à la dernière page.

VII ^m Mois	JUILLET		ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mardi	s Théobald		24 ☾ ☽, ♂ ♀ beau	Pleine lune le
2 Mercredi	Visitation N. D.		9 ☽ 2 h. 51 m. d. s. ☾ Si	2, à 2 h. 51 m.
3 Jeudi	s Anathole, évêque		24 ☉ à la pl. gr. dist. ☾ Pér.	du soir. Ven-
4 Vendredi	s Ulric, évêque		9 ♂ ♀ dir. [de la tertu	teux.
5 Samedi	s Zoé		24 ♂ ♀, ♂ ♀ vis vent	Dern. quartier
28	Lever du soleil à 4 h. 16 m.		Coucher du soleil, 7 h. 53 m.	le 9, à 5 h. 11
6 Diman	E. 5. s Goire, solit.		9 dans ta maison, ora-	min. du matin.
7 Lundi	s Elisabeth		23 tu y est accoutu- geux	Pluvieux.
8 Mardi	s Procope		7 ☽ en ☽ mé; bas	Nouvelle lune
9 Mercredi	s Zénon, martyr		21 ☽ 5 h. 11 m. du matin	le 17, à 1 h.
10 Jeudi	7 Frères		4 ♀ * ♀, ♀ ☐ ♂	17 m. du mat.
11 Vendredi	s Pie I, pape		17 si tu en sors, tu som-	Du soleil.
12 Samedi	s Jean Gualbert		0 ♂ ♂ l'as voulu; bre	Prem. quar-
29	Lever du soleil à 4 h. 22 m.		Coucher du soleil, 7 h. 49 m.	tier le 25, à 3
13 Diman	E. 6. s Henri, emp.		12 si tu meurs, ta plu-	h. 12 min. du
14 Lundi	s Bonaventure		24 ☾ ☽ tâche est vieux	mat. Variable.
15 Mardi	s Marguerite		6 ☽ ♀ en ☽ éclair-	Pleine lune le
16 Mercredi	Commene. canic.		18 ☽ ♂ ♀ ♀ ♂ ♀ cis-	31, à 9 h. 52
17 Jeudi	s Alexis		0 ☽ 1 h. 17 m. du matin	min. du soir.
18 Vendredi	s Camille		12 ♂ ♀ sant ☾ Apogée	Chaud.
19 Samedi	s Vincent		23 ♂ ♀, ♂ ♀ rem- beau	
30	Lever du soleil à 4 h. 29 m.		Coucher du soleil, 7 h. 43 m.	JUILLET tire
20 Diman	E. 7. s Elie, s Mar.		5 ♀ △ ♂ plie, soleil	son nom de la
21 Lundi	s Arbogaste		17 ♀ devient étoile du soir	naissance de
22 Mardi	s Marie Madeleine		29 ☉ en ☽, ♂ en ☽, ♀	Jules César,
23 Mercredi	s Apollinaire		12 ♂ △ ☉ [en ☽ et so-	arrivée en ce
24 Jeudi	s Christine, mart.		24 ☽ voilà toute la leil	mois. On l'ap-
25 Vendredi	s Jacq., s Christ		7 ☽ 3 h. 12 m. du matin.	pelait aupara-
26 Samedi	s Anne		20 ♀ ♂ ♀ vie. beau	vant Quintilis.
31	Lever du soleil à 4 h. 36 m.		Coucher du soleil, 7 h. 35 m.	Le 22 de ce
27 Diman	E. 8. s Pantaléon		4 ♂ ♂ Sois donc som-	mois le soleil
28 Lundi	s Victor, pape		18 ☾ ☽ tranquille. bre	entre au signe
29 Mardi	s Marthe		2 ♀ ♂ ☉ humide	du Lion.
30 Mercredi	s Ignace de L.		17 ☽ [♂ ♀ ☉ ☾ Périgée	Du 1 ^{er} au 31
31 Jeudi	s Germain		2 ☽ 9 h. 52 m. du soir	Juillet les jours
				ont diminué de
				56 minutes.

Marchés aux Bestiaux du Mois de Juillet.

Aubonne c. Vaud	1	Gimel c. Vaud	21	Nyon c. Vaud	3	Sion c. Valais	26
Berne	1	Langenthal c. Berne	15	Orbe c. Neuchâtel	28	Verres (Piémont)	7
Diessenhofen c. Th.	14	Mellingen c. Argovie	30	Payerne c. Vaud	19	Vevey c. Vaud	29
Fribourg en Suisse	5	Moudon c. Vaud	7	Sallanches en Savoie	19	Yverdon c. Vaud	1
Genève	7, 14, 21 & 28	Neuchâtel en Suisse	3	Samoëns Hte-Savoie	30		

Foires du mois de Juillet 1890.

Aarau c. Argovie	16	Frauenfeld (Th.) B	7 & 21
Aarberg c. Berne	2	Fribourg en Suisse	14
Aarbourg c. Argovie	21	Frick (Argovie) B	7
Aarwangen c. Berne	17	Gaillard (Haute-Savoie)	11
Ablentsch c. Berne	18	Gelterkinden (Bâle G.)	9
Altkirch (Ht-Rh.)	28	Genève B	7
Amancey (Doubs)	3	Gigny (Jura)	1
Andelfingen (Zurich) B	16	Gimel c. Vaud	21
Andelot (Haute-Marne)	5	Giromagny (Ht-Rhin)	8
Annecy (Savoie)	1	Gorgier c. Neuchâtel	7
Appenzell B	9 & 23	Gross Hochstetten	9
Arbois (Jura)	1	Grünigen (Zurich) B	28
Arlay (Jura)	30	Habère-Lullin (Savoie)	10
Audeux (Doubs)	8	Héricourt (Doubs)	17
Avenches c. Vaud	18	Herzogenbuchsée c. B.	2
Bauma (Zurich) B	9	Ilanz c. Grisons	28
Beaucaire (Gard)	22	Jussey (Haute Saône)	29
Belfort (Haut-Rhin)	7	Klingnau c. Argovie	2
Bellegarde c. Fribourg	28	La Chapelle (H ^{te} -Saône)	1
Bellevaux (Hte Savoie)	12	La Ferté s. Jouarre	5
Belvoir (Doubs)	22	Lagnieu (Ain)	14
Berthoud (Berne)	10	Landeron c. Neuchâtel	7
Bienne c. Berne B	3	Langenthal c. Berne	15
Besançon (Doubs)	14	Langnau c. Berne	16
Bischofszell (Th.)	24	Langres (Hte-Marne)	15
Blamont (Doubs)	16	Lausanne c. Vaud	9
Bletterans (Jura)	1	Lenzbourg (Argovie)	17
Bonneville (Savoie)	8	Lons-le-Saunier (Jura)	3
Bons (Savoie)	7	Madeleine petit digue	22
Bornand (Grand-) Sav.	28	Maiche (Doubs)	17
Bourg (Ain)	2 & 16	Mayence (Ht-Rhin)	25
Bœzingen c. Berne	21	Montbéliard (Doubs)	28
Bregenz (Voralberg)	25	Morat c. Fribourg	2
Brevine c. Neuchâtel	2	Morges c. Vaud	2
Bulach (Zurich) B	2	Motta montag.	11
Bulle c. Fribourg	24	Moudon c. Vaud	7
Büren (Berne)	9	Mouttiers (Savoie)	7
Champagnole (Jura)	19	Munster c. Lucerne	22
Château du Pré	21	Mury (Argovie)	2
Chaumergi (Jura)	25	Naisey	12
Chaumont (H-Sav.) 7 &	28	Neustadt (Forêt-Noire)	28
Chaussin (Jura)	11	Nidau c. Berne	15
Chiavenna	15	Nyon c. Vaud	3
Clerval (Doubs)	8	Oberstammheim (Z.) B	28
Cluses (Savoie)		Oensingen c. Soleure	7
Chevaux et mulets	7	Olten c. Soleure	7
Constance (D.d. Bade) B	1	Orbe c. Vaud	14
Cossonay c. Vaud	10	Orchamp (Jura)	1
Dannemarie (H. R.)	8	Orgelet (Jura)	24
Davos c. Grisons	7	Oron-la-Ville (Vaud)	2
Delémont c. Berne	15	Payerne c. Vaud	3
Delle (Haut-Rhin)	14	Pfaffenhofer (Bas-Rh.)	8
Deschaux (le) Jura	17	Pfäffikon (Zurich) B	21
Diessenhofen (Thurg.)	14	Pleure	14
Dürnten (Zurich) B	10	Poligny (Jura)	28
Echallens c. Vaud	17	Pontarlier (Doubs)	17
Echelles (Les)	26	Pont de Roide (Doubs)	1
Eglisau (Zurich) B	7	Porrentruy c. Berne	21
Erschweil c. Soleure	21	Pouilli (Doubs)	20
Estavayer c. Fribourg	9	Rheinach c. Argovie	3
Evian-les-Bains	28	Rheineck (St-Gall)	27
Faucogney (Hte-Saône)	3	Rigney (Doubs)	1
Fiez c. Vaud	28	Romont c. Fribourg	8
Flumet en Savoie 3 &	22	Rue c. Fribourg	30
Fraisans (Jura)	30	Säckingen (G.-d. d. B)	25



Saignelégier c. Berne	7	Thonon (Savoie)	2 & 17
St-Amour	16	Ueberlingen	4
St-Glande	12	Unterkulm (Argovie)	11
St-Hilaire (Doubs)	2	Uznach (St-Gall) B	15
St-Jeoire (Hte-Savoie)	11	Valence (Drôme)	15
St-Lupicin	1	Vaudrey	14
St-Paul de Varax	26	Vercel (Doubs)	7 & 21
St-Vit (Doubs)	5	Vevey c. Vaud	29
Schaffhouse B	1 & 15	Vezellieux (Isère)	21
Schleitheim c. Schaff.	7	Vius-en-Sallaz (Savoie)	7
Sellières (Jura)	9	Waldshut (Forêt-Noire)	25
Selongey (Côte-d'Or)	2	Weinfeldten (Th.) B	9 & 30
Sempach c. Lucerne	14	Willisau c. Lucerne	31
Sidwald (St-Gall)	17	Winterthur (Z.) B	3 & 17
Sissach c. Bâle	23	Yverdon c. Vaud B	1
Soleure	14	Zévingue c. Argovie	10
Stäfa (Zurich) B	1	Zurzach c. Argovie	14
Taninges (Savoie)	10 & 24		
pour les mulets le	20		

Il y a des gens qui ont vraiment bien du temps à perdre. Un individu n'a-t-il pas eu l'idée d'établir que la fortune de M. de Rothschild ne suffirait pas à nourrir pendant douze ans la race d'une truie qui aurait eu d'une portée six petits cochons mâles et quatre femelles en supposant que ces femelles aient chacune, la première année, un pareil nombre de petits.

S'il n'en mourait pas, ces cochons seraient au bout de douze ans au nombre de 33,551,230!!

Pour peu que chaque animal coûte seulement 5 fr. de nourriture par an, il faudrait en effet dépenser 167,671,150 fr. pour leur entretien.

Que les statisticiens sont donc féroces!

En police correctionnelle:

Le président. — Prévenu, avez-vous déjà été condamné;

— Oui, mon président, deux fois par les médecins.

VIII ^e Mois	AOUT	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1	Vendre s Pierre aux liens	18	♂ ♀ Il est des soleil	Dern. quartier
2	Samedi s Etienne, pape	3	♂ ♀ roses d'ar- chaud	le 7, à 2 h. 46
32	Lever du soleil à 4 h. 45 m.		Coucher du soleil, 7 h. 26 m.	min. du soir.
3	Diman E. 9., Inventions E.	18	♂ ♀ rière-saison beau	Orageux.
4	Lundi s Dominique	3	qui n'ont pas temps	Nouvelle lune
5	Mardi s Oswald	17	fleuri à leur sombre	le 15, à 4 h.
6	Mercre Transfigur. N. D.	0	♂ ♀ ☐ ♂, ♀ en ☀	47 m. du so. r.
7	Jeudi s Emma, Gaëtan	14	2 h. 46 m. du soir	Chaud.
8	Vendre s Cyriaque	26	heure et qui n'of- orage	Prem. quar-
9	Samedi s Romain, martyr	9	♂ ♀ frent plus vent	tier le 23, à 1
33	Lever du soleil à 4 h. 54 m.		Coucher du soleil, 7 h. 17 m.	h. 47 m. du soir
10	Diman E. 10. s Laurent, m	21	☾ ☉ ♀ ♂ ♀ en ☀	Pluvieux.
11	Lundi s Suzanne	3	que le sourire clair	Pleine lune le
12	Mardi s Claire, vierge	15	☾ sans le parfum, chaud	30, à 5 h. 3 m.
13	Mercre s Hippolyte	27	la couleur sans soleil	du matin. De
14	Jeudi s Eusèbe	9	♂ ♀ ♃ agré- ☾ Apog.	la pluie.
15	Vendre Assomption N. D.	21	4 h. 47 min. du soir.	
16	Samedi s Roch. cap.	2	♂ ♀ l'éclat. Le able	AOUT tire son
34	Lever du soleil à 5 h. 2 m.		Coucher du soleil, 7 h. 5 m.	nom d'Auguste
17	Diman E. 11. s Sévère	14	♂ ♀ ♀ * ♂ som-	bre qui y estné; on
18	Lundi s Hélène	26	♀ ♂ ♃, ♂ * ♃ nua-	l'appelait avant
19	Mardi s Donat, prêtre	9	♂ ♀ ♀ ☐ ♀ ges	Sextilis étant
20	Mercre s Bernard, abbé	21	monde contient des	le sixième mois
21	Jeudi s Jeanne, chant.	4	destinées sembla-	de l'ann. mart.
22	Vendre s Symphorien	16	☾ ☉ en ☀ vert	
23	Samedi s Philippe Beniti	29	☾ 1 h. 47 m. du s. bles.	Le 23 Août le
35	Lever du soleil à 5 h. 12 m.		Coucher du soleil, 6 h. 52 m.	soleil entrera
24	Diman E. 12. s Barthélemi	13	♂ ♂ Où il faut du plu-	au signe de la
25	Lundi s Louis, roi	27	☾ ☉ nerf, les vieux	Vierge.
26	Mardi s Zéphirin	11	☾ nerfs ne suffi- hu-	Du 1 ^{er} au 31
27	Mercre Fin canicules	26	♀ en ☀ mi-	Août les jours
28	Jeudi s Augustin, évêque	11	♂ ♃ sent pas. de	ont diminué de
29	Vendre Décollat. s Jean	26	☾ [♂ ♀ ☾ Périgée	99 minutes.
30	Samedi s Benjamin	11	☾ 5 h. 3 m. du matin	
36	Lever du soleil à 5 h. 20 m.		Coucher du soleil, 6 h. 39 m.	
31	Diman E. 13. s Raimond	26	♂ ♀ ♀ ♂ ☉ pluie	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.

Aubonne c. de Vaud 5	Fribourg en Suisse 2	Moudon c. Vaud 4	St-Imier c. Berne 12
Begnins c. de Vaud 18	Genève 4, 11, 18, 25	Neuchâtel 7	Sion en Valais 23
Berne 5	Gimel c. Vaud 18	Nyon c. Vaud 7	Thonon en Savoie 7
Chaux-de-Fonds c. N. 20	Langenthal c. Berne 19	Orbe c. Vaud 25	Verres (Piémont) 4
Fleurier c. Neuchâtel 8	Lucerne 5	Payerne c. Vaud 7	Vevey c. Vaud 26

Faires du mois d'Août 1890.

Aarau	20	Evian-les-Bains	11
Aiguebelle (Savoie)	22	Faucogney (Hte-Saône)	7
Albertville (Savoie)	7	Ferrette (Alsace)	5
Allinges en Savoie	18	Féterne en Savoie	16
Altstätten c. St-Gall	18	Fillinges en Savoie	11
Andelfingen c. Zur. B	20	Filly (Hte-Savoie)	23
Andilly en Savoie	21	Francfort s. M.	27
Anet c. Berne	27	Frauenfeld c. Th. B 4 &	18
Annoire (Jura)	20	Frick c. Argovie	11
Appenzell B	13 &	Gaillard Hte Savoie	29
Arbois (Jura)	5	Genève B	4
Arinthod (Jura)	19	Gigny (Jura)	11
Aubois	25	Giromagny (Ht-Rhin)	12
Baden (Argovie) B	19	Glaris	12
Ballon (Ain)	25	Glyss c. Valais	15
Bauma c. Zurich B	13	Grand-Bornand (Savoie)	12
Beaume (Doubs)	13	foire aux poulains.	
Begnins c. Vaud B	18	Grandson c. Vaud	13
Bellelay (c. Berne)	30	Grandval c. Berne	26
Belfort (Ht-Rhin)	4	Grenoble (Isère)	14
Belvoir (Doubs)	28	Groissy le Plot (Hte-S.)	26
Benfelden (Bas-Rhin)	18	Gross Laufenbourg	18
Besançon (Doubs)	11	Grünigen c. Z. B	25
Bienne c. Berne B	7	Huttwyl c. Berne	27
Blamont (Doubs)	20	Ignny (Marne)	29
Bletterans (Jura)	12	Ingweiler (Ht-Rhin)	19
Boège (Hte Savoie)	22	Jougne (Doubs)	25
Bons en Savoie	9	Jussey (Hte-Saône)	26
Bouclans (Doubs)	16	Kaiserstuhl (Argovie)	4
Bourg (Ain)	6 &	Laferté s Jouare	27
Bourget du Lac S.	11	Lagnieu (Ain)	29
Bremgarten c. Argovie	18	Lamanche	6
Brugg c. Argovie	12	Landeron c. Neuchâtel	11
Brumath (Bas-Rhin)	18	Langnau c. Berne	1
Bulach c. Zurich B	6	Larixouse (Jura) B	15
Cercier (Hte-Savoie)	27	Laufen c. Berne	18
Chalons-sur-Saône B	5	Lemuy (Jura)	25
Champagnole (Jura)	16	Lenzbourg c. Argovie B	28
Champagny (Ht-Savoie)	28	Les Bois c. Berne	25
Chapelle d'Abondance	20	Les Bouchoux (Jura)	16
Chaux de Crotenay	30	Les Fourgs (Doubs)	20
Chesne Thonex (Genève)	2	Les Rousses (Jura)	9
Chevenoz (Hte-Savoie)	8	Liestal c. Bâle	20
foire aux poulains et bestiaux.		Lignières c. Neuchâtel	4
Chilli (Seine et Oise)	30	L'Isle c. Vaud	14
Clairvaux (Jura)	20	Lucerne B	5
Clerval (Doubs)	12	Lons-le-Saulnier	7
Coligny (Ain)	18	Maiche (Doubs)	21
Constance B	5	Marlioz (Ain)	1 & 15
Cortébert (Berne)	18	Massevaux (Ht-Rhin)	11
Cossonay c. Vaud	28	Mégève (Savoie) 18, 19,	20
Courendlin c. Berne	11	foire aux poulains.	
Dannemarie (Ht-Rhin)	12	Mellingen c. Argovie	4
Delémont c. Berne	19	Mels c. St-Gall	28
Delle (Ht-Rhin)	11	Mézières c. Vaud	20
Diessenhofen c Thurg.	11	Mieussy (Hte-Savoie)	20
Douvaine en Savoie	4	Montbéliard	25
Dürnten c. Zurich B	14	Montmourol	4
Echallens c. Vaud	21	Mont sur Vaud	25
Eglisau c. Zurich B	4	Montherot (Doubs)	29
Einsisheim (Ht-Rhin)	25	Morat c. Fribourg	6
Epoisses (Côte-d'Or)	18	Morez (Jura)	16
Estavayer c. Fribourg	13	Morteau (Doubs)	5
Eternoz (Doubs)	12	Mosses (Vaud)	25



Moudon c. Vaud	11	St-Jean d Aulph	29
Moussier	11	St-Gervais-les-Bains	21
Moutier grand Val	1	St-Imier c. Berne B	12
Munster G. T. h. R.	25	St-Pierre de Rumilly	
Murgenthal c. Berne	11	(Haute-Savoie)	23
Neu-Breisach (Ht-Rh.)	25	St-Trivier de Courtes	18
Neuveville c. Berne	27	St-Ursanne c. Berne	18
Noirmont c. Berne	4	St-Vit (Doubs)	5
Oberstammheim c. Z. B	25	Salins (Jura)	13
Oensingen c. Soleure	11	Sallanches (Savoie) 2 &	23
Olten c. Soleure	4	Sarnen c. Unterwald	16
Orbe c. Vaud	25	Schaffhausen	26
Orgelet (Jura)	25	Schlettstadt (Alsace)	26
Ormont-dessus	23	Sellières (Jura)	13
Oron-la-Ville c. Vaud	6	Semoncel (Jura)	4
Passavant (Doubs)	27	Sidwald c. St-Gall	21
Payerne c. Vaud	14	Soleure	11
Pellionex	18	Sornetan c. Berne	25
Pfäffikon c. Zurich B	18	Stäfa c. Zurich B	1
Pleure (Hte-Savoie)	9	Sursee c. Lucerne	25
Poligny (Jura)	25	Taninges (Savoie)	28
Pontarlier (Doubs)	14	pour les mulets et	
Pont de Roide (Doubs)	5	pour toutes denrées	14
Pont du Bourg (Ain)	21	Tassenières	29
Porrentruy c. Berne	18	Tervai-le-Château	19
Port s ^r Saône (H.-Saôn.)	4	Thônes (Hte-Sav.) 18 &	30
Rapperswyl c. St-Gall	20	Thoune c. Berne	27
Regensberg c. Zurich	14	Thoirette (Jura)	21
Reichenau c. Grisons	16	Ueberlingen (l. Const ^{ee})	27
Reichensee c. Lucerne	11	Unterhallau c. Schaffh.	11
Reignier (Hte-Savoie)	1	Urnäsch, c. Appenzell	11
Rheinfelden c. Argovie	27	Uznach c. St-Gall B	19
Rhêmes N. D. (Aoste)	25	Val-d'Illiez (Valais)	18
Rigney (Doubs)	5	Valangin c. Neuchâtel	16
Romont c. Fribourg	19	Valleiry en Savoie	13
Ronchaud (Doubs)	29	Vercel (Doubs) 4 &	18
Rue c. Fribourg	27	Viège c. Valais	11
Ruffach (Ht-Rhin)	16	Ville-du-Pont (Doubs)	13
Ruffey (Savoie)	18	Vinzier en Savoie	5
Rumilly (Savoie)	25	Viry (Hte-Savoie)	16
Saignelégier c. Berne	12	Vulbens-au-Vuache S.	25
Saillans (Drôme)	12	Weinfeldens c. T. B 13 &	27
St-Amour (Jura)	27	Willisau c. Lucerne	28
St-Cergue c. Vaud	11	Winterthur c. Zurich	21
St-Claude (Jura)	9	Wyl c. St-Gall	19
St-Félix en Savoie	29	Zofingue c. Argovie	14
St-Genis (Ain)	20	Zurich foire aux cuirs	25

Pourquoi représente-t-on la vérité dans un puits ? — Parce qu'elle est souvent *altérée*.

IX ^m MOIS	SEPTEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	s Gilles, s Véréne	11	Une bonne conscience hu-
2 Mardi	s Juste	25	♂ ♀ ☿ △ ♃ mide
3 Mercredi	s Rosalie	9	☿ ét. du soir à la plus ap-
4 Jeudi	s Esther	25	[grande élongation puryée
5 Vendre	s Laurent, martyr	5	☾ [☾ ☿, ♂♂ par
6 Samedi	s Magnus, abbé	18	☾ 3 h. 57 m. du matin.
37	Lever du soleil à 5 h. 29 m.		Coucher du soleil 6 h. 26 m.
7 Diman	E. 14. s Gratien, év.	0	♀ en ☿ un porte-va-
8 Lundi	Nativité N. D.	12	☾ monnaie bien ria-
9 Mardi	s Gorgon, martyr	24	garni donne un ble
10 Mercredi	s Nicolas	6	♂ ♃ vent ☾ Apogée
11 Jeudi	Jeûne gen ^s , s Félix	17	incroyable aplomb clair
12 Vendre	s Tobie, guide	29	au caractère le plus so-
13 Samedi	s Materne	11	♂ ♃ timide. leil
38	Lever du soleil à 5 h. 38 m.		Coucher du soleil 6 h. 12 m.
14 Diman	E. 15. Exaltat. s Cr.	23	☾ 8 h. 21 m. du matin.
15 Lundi	s Nicodème	6	☾ ♀ ☐ ♃ Si chaud
16 Mardi	s Corneille	18	♂ ♀ un débiteur con-
17 Mercredi	4 Temps s Lamb.	1	☿ rétrogr. vous stant
18 Jeudi	s Ferréol	13	♂ ♀ reçoit mal, beau
19 Vendre	s Janvier	26	vous êtes payé. temps
20 Samedi	s Faustin	10	le 21 ♂♂ ☐ ☉
39	Lever du soleil à 5 h. 47 m.		Coucher du soleil 5 h. 58 m.
21 Diman	E. 16. Jeûne fédéral	23	☾ 10 h. 33 m. d. s. ☾ ☿
22 Lundi	s Maurice	7	☾ ♀ * ♃ [♂ en ☿
23 Mardi	s Lin, pape	21	☾ en ☿, jour et nuit
24 Mercredi	s Gamaliel	5	♂ ♃ (égaux bas
25 Jeudi	s Cyprien, martyr	20	♀ ét. du s. à la pl. gr. élong.
26 Vendre	s Justin, martyr	5	♂ ♃ clair ☾ Périgée
27 Samedi	s Cosme et Damien	20	[♂ ♀ ♃ direct
40	Lever du soleil à 5 h. 56 m.		Coucher du soleil 5 h. 45 m.
28 Diman	E. 17. s Venceslas	5	☾ 1 h. 27 m. du soir.
29 Lundi	s Michel, arch.	19	☾ dev. ét. du mat.
30 Mardi	s Jérôme	3	☿ ☐ ♂ frais

SEPTEMBRE vient de ce que c'était le septième mois de l'année martiale.

Du 1^{er} au 30 Septembre les jours ont diminué de 97 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Aarau c. Argovie	17	Fahrwangen c. Arg.	1	Mellingen c. Argovie	24	Samoëns (Hte-Sav.)	24
Asile Marchairuz	8 & 29	Fribourg en Suisse	6	Moudon c. Vaud	1	Sallanches en Savoie	20
Berne	2	Genève	1, 8, 15, 22, 29	Neuchâtel en Suisse	4	Sion c. Valais	27
Chaux-de-Fonds	17	Langenthal c. Berne	16	Nyon c. Vaud	4	St-Imier c. Berne	9
Couvet c. Neuchâtel	9	Lucerne	4	Orbe c. Vaud	29	Travers c. Neuchâtel	1
Diessenhofen c. Th.	8	Meiringen c. Berne	24	Payerne c. Vaud	4	Vevey c. Vaud	30

Foires du mois de septembre 1890.

Aarbourg c. Argovie	15	Collonges fort l'Ecluse	1	Issime vallée d'Aoste	29	Orgelet (Jura)	16 & 24
Adelboden c. Berne	16	Constance	22	Jussey (Hte-Saône)	30	Ormont-dessus	9
Aix en Savoie	14	Courmayeur (Aoste)	4,5,29	Koellikon c. Argovie	19	Ormont-dessous	8
Albertville en Savoie	27	Cornol c. Berne	1	La Clusaz en Savoie	15	Ornans (Doubs)	16
Altkirch (Ht-Rhin)	29	Côte-aux-Fées, c. Neu.	8	Lagnieu (Ain)	8	Oron c. Vaud	3
Amancy (Doubs)	4	Courtelay c. Berne	24	Lajoux (Jura)	15	Passy (Hte-Savoie)	24
Andelfingen c. Zurich	17	Cruseille (Haute-Savoie)	3	Landeron c. Neuchâtel	1	Payerne c. Vaud	18
Aoste (Italie)	6	Dagmersellen c. Luc.	8	Langenbruck (Bâle)	24	Petites-Chiettes	3
Appenzell	10, 24 & 29	Dannemarie (Ht-Rhin)	9	Langenthal c. Berne	16	Pfäffikon (Zurich) B	15
Arbois (Jura)	9	Davos c. Grisons	27	Langnau c. Berne	17	Planfayon c. Fribourg	10
Arlay (Jura)	15	Delémont c. Berne	16	Larringes en Savoie	26	Poligny (Jura)	22
Aronas (Jura)	26	Diessenhofen (Thurg.)	8	Lauten c. Berne	9	Pontarlier (Doubs)	4
Arvier, vallée d'Aoste	29	Delle (Haut-Rhin)	8	La Rixouse (Jura)	16	Pont-de-Martel (Neuch.)	2
Aubonne c. Vaud	9	Dôle (Jura)	1	Lausanne	10	Pont-de-Roide (Doubs)	2
Audeux (Doubs)	10	Dürnten (Zurich) B	11	La Thuile (Aoste)	6 & 7	Pont-du-Bourg	19
Avenches c. Vaud	19	Echallens c. Vaud	18	Leipzig	29	Porrentruy (Berne)	15
Ayas arrond. Aoste	15	Eglisau (Zurich) B	1	Lenk c. Berne	5	Provence c. Vaud	15
Bagnes c. Valais	29	Einsiedeln (Schwytz)	1	Lenzbourg (Argovie)	25	Ragatz c. St-Gall	25
Ballaison (Hte Savoie)	15	Engelberg (Unterwald)	15	Les Gets (Savoie) 9 &	25	Reconvilliers c. Berne	1
Bauma (Zurich) B	10	Eplatures (Neuchâtel)	1	Les Houches (Savoie)	12	Rehetobel (Appenzell)	26
Beaufort (Savoie) 3 &	25	Erlenbach (Berne)	9	Les Rousses (Jura)	25	Reichenbach (B.) B 4 &	22
Belfort (Ht-Rhin)	1	bétail et chevaux.		Liliane vallée d'Aoste	30	Reichensee (Lucerne)	15
Bellegarde (Fribourg)	15	Erlinsbach c. Soleure	9	Lisle sur le Doubs	15	Ribeauvilliers (Ht-Rhin)	8
Bellinzona c. Tessin	1	Essert-Romand, Ht-Sav.	15	Locle c. Neuchâtel B	30	Rigney (Doubs)	2
Bernex en Savoie	30	Estavayer c. Fribourg	10	Loèche c. Valais	29	Romont c. Fribourg	16
Besançon (Doubs)	8	Etroubles (Arr. d'Aoste)	29	Lœrrach (Baden)	17	Rougemont,	25
Bienne et m. aux chev.	11	Etiswyl c. Lucerne	16	Longchaumois (Jura)	30	Rue c. Fribourg	24
Bischofszell, c. Thurg.	1	Etivaz c. Vaud	30	Lons-le-Saulnier	4	Ruffach (Haut-Rhin)	9
Blamont (Doubs)	17	Faucogney (Hte-Saône)	4	Lucerne B	4	St-Amour (Jura)	25
Bletterans (Jura)	16	Feldkirch (Vorarlberg)	30	Lullin, en Savoie	29	St-Aubin (Neuchâtel)	23
Boège en Savoie	23	Ferrette (Ht-Rhin)	30	Maiche (Doubs)	18	St-Blaise (Neuchâtel)	8
Bois d'Amont (Jura)	15	Fillinges en Savoie	9	Malleray c. Berne	29	St-Brancher c. Valais	20
Bolzano (Tyrol)	8	Fontaines (Neuchâtel)	12	Marin, près Thonon	9	St-Cergues c. Vaud	22
Bonne (Hte-Savoie)	4	Fraisans (Jura)	15	Martigny-ville (Valais)	22	St-Claude (Jura)	13
Bonneville en Savoie	9	Frauenfeld (Th.) B 1 &	15	Massongy (Savoie)	25	Ste-Croix c. Vaud	24
Bons (Hte-Savoie)	10	Fribourg en Suisse	1	Megève (Savoie) 6 &	26	St-Félix (Saône)	18
Boudry c. Neuchâtel	9	Frick (Argovie) B	1	Meyringen c. Berne	24	St-Gervais (Savoie)	15
Bourg (Ain)	3 &	Frutigen c. Berne	5	Mels c. St-Gall	26	St-Hilaire (Doubs)	4
Brevine c. Neuchâtel	17	Gaillard (Hte-Savoie)	29	Meyenberg (Argovie)	29	St-Jean d'Aulph.	27
Brugg (Argovie) B	9	Gelterkinden (Bâle)	10	Mervelier c. Berne	22	St-Imier (Berne) B	9
Brusson (Aoste) 6 &	23	Genève B	1	Mijoux (Ain)	20	St-Joire, en Savoie	2
Bülach (Zurich) B	3	Gessenay c. Berne 5 &	26	Mirecourt (Vosges)	8	St-Julien, en Savoie	1
Bulle c. Fribourg	11	Gex (Ain)	9	Montbéliard (Doubs)	29	St-Lupicin (Jura)	15
Bullet c. Vaud	19	Gignod (Aoste)	16	Montfaucon c. Berne	15	Ste-Marie aux Mines	4
Burdignin en Savoie	9	Gigny (Jura)	16	Monthey c. Valais	10	St-Trivier (Ain)	15
Cerlier (Berne)	10	Giromagny (Haut-Rhin)	9	Montmélian le ch.	9	St-Vit (Doubs)	9
Chaindon c. Berne	1	Glaris	22	Morat c. Fribourg	3	Savigny (Vaud)	26
Châlon-sur-Saône	8	Grabs (St-Gall) B	19	Morges c. Vaud	3	Salez c. St-Gall	29
Chambériat	6	Grand-Bornand (Savoie)	22	Morgins c. Valais	15	Salins (Jura)	11
Chamonix en Savoie	30	Grandcour c. Vaud	12	Morteau (Doubs)	23	Samcens, en Savoie	29
Champagnole (Jura)	20	Grandfontaine	9	Les Mosses, (Vaud)	30	Schaffhouse B 2 &	16
Champéry c. Valais	16	Grandson (Vaud),	25	Motiers-Travers (N.)	5	Schinznach (Argovie)	4
Chapelle d'Abondance	19	Grandvillard (Ht-Rhin)	16	Moudon c. Vaud	9	Schwarzenbourg (c. B)	25
Charmey (Fribourg)	29	Gras (les) Doubs	22	Mouttiers (Savoie) 12 &	22	Sellières (Jura)	10
Château-d'Œx	25	Gressonay (Piémont)	22	Mulhouse (Ht-Rhin)	15	Sellongey (Côte-d'Or)	27
Châtel-St-Denis	15	Grosslauffenburg (Arg.)	29	Munster c. Lucerne	22	Serre-les-Sapins D.	20
Châtel d'Ab. en Savoie	17	Grünigen (Frib.) B	29	Mury (Argovie)	2	Servoz, en Savoie	22
Châtelet c. Berne	25	Gruyères (Fribourg)	29	Neu-Brisach	29	Sidwald c. St-Gall	18
Chaumergi (Jura)	24	Gryon c. Vaud	20	Neunkirch c. Schaff.	22	Siebenen c. Schwytz	22
Chaumont-sur-Frangy	2	Habère-Lullin (Savoie)	16	Niedersept (Ht-Rhin)	3	Simplon c. Valais	29
Chausin (Jura)	4	Hôpitaux-Neufs (Doubs)	15	Nods c. Berne	26	Siviriez c. Fribourg	8
Chiètres c. Fribourg	4	Hundwyl (Appenzell)	2	Nyon c. Vaud	4	Sixt (Faucigny)	16
Clerval (Doubs)	9	Hutwyl (Berne) B	3	Oberstammheim c. Z. B	29	Soleure	8
Cluses en Savoie	15	Jenaz (Grisons) B	24	Oensingen c. Soleure	22	Sonceboz c. Berne	20
Coffrane c. Neuchâtel	1	Ilanz c. Grisons	23	Ollomont (Aoste) B	1		
				Olten c. Soleure	1		

Voyez la suite à la fin des foires du mois de décembre

Voir rectification des Foires à la dernière page.

X ^{me} Mois	OCTOBRE	☾	ELECTIONS	LUNAISONS	
1	Mercre	Le s Rosaire	17	Les hommes brouil-	
2	Jeudi	Anges gardiens	1	♂ ♀ seront tou-	Dern. quart.
3	Vendre	s Gérard, abbé	13	☾ ♀ jours ce désa-	le 5, à 8 h. 51
4	Samedi	s François	26	que les femmes gréable	m. du soir.
41		Lever du soleil à 6 h. 6 m.		Coucher du soleil 5 h. 31 m.	Nébuleux.
5	Diman	E. 18. s Placide	8	☾ 8 h. 51 m. du soir.	
6	Lundi	s Bruno, chart.	20	☾ ☽ ☿ ♀ les hu-	Nouvelle lune
7	Mardi	s Judith	2	♂ ♀ feront. Le mide	le 13, à 11 h.
8	Mercre	s Alfred	14	♀ direct ☾ Apogée	33 m. du soir.
9	Jeudi	s Denis	26	plaisir a ses sol-	Beau temps.
10	Vendre	s Gédéon	8	♂ ♀ dats, beau-	Prem. quart.
11	Samedi	s Firmin	20	coup restent sur	le 21, à 6 h. 4
42		Lever du soleil à 6 h. 15 m.		Coucher du soleil 5 h. 17 m.	m. du matin.
12	Diman	E. 19. s Maximil.	2	☾ ☽ ☿ ♀ ☽ ♀ brouil-	Constant.
13	Lundi	s Edouard	15	☾ 11 h. 33 m. du soir.	
14	Mardi	s Calixte	27	le champ de ba-	Pleine lune,
15	Mercre	s Thérèse, martyr	10	♀ ét. du mat. à la plus	le 28, à 0 h. 10
16	Jeudi	s Gall, abbé	23	(grande élongat. agréa-	m. du matin.
17	Vendre	s Hedvige, vierge	7	♂ ♀ ♀ * ♀ ble	Variable.
18	Samedi	s Luc, évangeliste	20	☾ ☽ taille. beau	
43		Lever du soleil à 6 h. 25 m.		Coucher du soleil 5 h. 5 m.	
19	Diman	E. 20. s Pierre d'A.	4	Il ne faut de-	OCTOBRE tire
20	Lundi	s Vendelin	17	☾ ☽ ☿ [♂ ♀ mander	son nom de ce
21	Mardi	s Ursule, vierge	1	☾ 6 h. 4 m. du mat. à	qu'en comp-
22	Mercre	s Colomb	16	☾ la vie que ce con-	tant du mois
23	Jeudi	s Sévérin, évêque	0	☾ en ☽ qu'elle stant	de Mars il était
24	Vendre	s Salomé	14	♂ ♀ so- ☾ Périgée	le 8 ^{me} mois de
25	Samedi	s Crépin, cord.	29	peut nous donner. leil	l'année mar-
44		Lever du soleil à 6 h. 36 m.		Coucher du soleil 4 h. 53 m.	tiale.
26	Diman	E. 21. s Amand, év.	13	♂ ♀ ♀ ☽ ☽ beau	Du 1 ^{er} au 31
27	Lundi	s Frumence, évêq.	28	☾ ét. du s. au pl. gr.	de ce mois les
28	Mardi	s Simon et Judas	12	☾ 0 h. 10 h. du m. [éclat	jours ont dimi-
29	Mercre	s Narcisse	25	Une vie manquée ne va-	nué de 99 mi-
30	Jeudi	s Lucain, martyr	8	se recommence ria-	minutes.
31	Vendre	s Quentin, vig.	21	☾ ☽, ☿ ♀ pas. ble	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre.

Berne	7	Fribourg en Suisse	4	Neuchâtel en Suisse	2	Sallanches (Faucigny)	18
Buttes c. Neuchâtel	7	Genève	6, 13, 20 & 27	Nyon c. Vaud	2	Samcens (Hte-Savoie)	29
Chaux-de-Fonds	15	Langenthal c. Berne	21	Orbe c. Vaud	27	Sion en Valais	25
Coire c. Grisons	14	Lucerne	7	Ormond-dessus	18	St-Imier c. Berne	14
Diessenhofen c. Th.	13	Meiringen c. Berne	29	Payerne c. Vaud	2	Thonon en Savoie	2
Fleurier c. Neuchâtel	10	Moudon c. Vaud	6	Romont c. Fribourg	28	Vevey c. Vaud	28

Foires du mois d'octobre 1890.

Aarau	15	Champéry c. Valais	7		
Aarwangen (Berne) B	30	Chancy c. Genève	25		
Abondance N.-D.	4	Chapelle d'Abondance	29		
Adelboden c. Berne	7	Charbonnières (Les) B.	15		
Egeri c. Zug	13	Chatelet près Gessenay	11		
Aigle c. Vaud	25	Châtel-St-Denis	20		
Aime en Savoie	6 & 20	Châtillon (Aoste)	1		
Albert-Ville (Savoie)	16	Chavornay c. Vaud	22		
Albeuve c. Fribourg	14	Clairvaux (Jura)	20		
Allières c. Fribourg B	8	Clerval (Doubs)	14		
Altkirch (Ht-Rhin)	23	Coligny (Ain)	18		
Altorf c. Uri	9	Cluses en Savoie	20		
Amancy (Doubs)	2	Collombey c. Valais	7		
Ambérieux (Ain)	29	Combremont-le-Grand	22		
Andelfingen (Zurich) B	15	Concise c. Vaud	1		
Anet c. Berne	29	Contamine-sur-Arve	27	Gossau c. St-Gall	6
Annecy (Hte-Savoie)	6	Conthey (Valais)	20	Grabs (St-Gall)	18
Annemasse (Savoie) 1 et 15	15	Constance B	7	Gross Hochstetten c. B.	29
Antey-St-André (Aoste)	2	Cossonay c. Vaud	16	Gross Laufenburg	28
Aoste (Italie)	13 et 27	Courendlin c. Berne	27	Gruningen c. Zurich B	27
Appenzell B	8 et 22	Cressier c. Neuchâtel	27	Gryon c. Vaud	8
Arbois (Jura)	7	Cudrefin c. Vaud	27	Habsheim, Ht-Rhin	28
Arinthod (Jura)	28	Dagmersellen (Lucerne)	27	Heiden, c. Appenzell	10
Aymavilles (v. d'Aoste)	6	Dannemarie (Ht-Rhin)	14	Heidelberg	20
Baden c. Argovie B	28	Davos c. Grisons 11 et 20	20	Héricourt (Doubs)	30
Bagnes c. Valais	25	Delémont c. Berne	21	Hérisau c. Appenzell	13
Bâle	27	Delle (Ht-Rhin)	13	Hermance c. Genève	25
Bard (Aoste)	2	Diesse c. Berne	27	Hitzkirch c. Lucerne	13
Baulmes c. Vaud	30	Diessenhofen c. Thurg.	13	Huémoz c. Vaud	4
Bauma c. Zurich	2	Dôle (Jura)	11	Hundwyl c. Appenzell	20
Bayards c. Neuchâtel	6	Donnas (Val-d'Aoste)	18	Hutwyl c. Berne	8
Beaufort en Savoie	13	Donneloye c. Vaud	17	Ilanz (Grisons)	22
Belfort (Ht-Rhin)	6	Douvaine (Hte Savoie)	7	Jussey (Hte-Saône)	14
Bellevaux en Sav.	9	Draillant en Savoie	28	Kublis c. Grisons	17
Berchier c. Vaud	24	Dürnten c. Zurich B	9	Kulm c. Argovie	31
Bernex c. Genève	28	Echallens c. Vaud	16	Kybourg c. Zurich	22
Berthoud c. Berne	22	Eglisau c. Zurich B	6	La Chapelle	20
Besançon (Doubs)	13	Einsiedeln c. Schwytz	6	Lachen c. Schwytz	14
Bienne c. Berne B	9	Elgg c. Zurich	1	Lagnieu (Ain)	13
Bex c. Vaud	9	Emmendingen c. Berne	21	Langnau c. Berne B	3
Bière c. Vaud	20	Erlenbach c. Berne B	14	Langwies (Grisons)	11
Biot en Savoie	20	Erschweil c. Soleure	6	La Joux c. Berne	13
Blamont (Doubs)	15	Escholzmatt (Lucerne)	13	La Rixouse (Jura)	25
Bletterans (Doubs)	7	Estavayer c. Fribourg	8	La Roche c. Fribourg	20
Boège en Savoie	7 et 29	Evian-les-Bains (Hte-S.)	6	La Roche en Savoie	9
Boltigen c. Berne	11	Evionnaz c. Valais	28	La Rochette en Savoie	27
Boëzingen c. Berne	27	Farges (Ain)	15	La Salle (Aoste)	11
Bonaduz (Grison)	15	Faucogney (Hte-Saône)	2	La Sagne c. Neuchâtel	14
Bons (Hte-Savoie)	10	Faverges en Savoie 1 & 15	15	La Sarraz c. Vaud	21
Bourg (Ain)	1 et 15	Ferney-Voltaire	21	Laufen c. Berne	14
Brégenz (Vorarlberg)	17	Ferrette Ht-Rhin	28	Lausanne c. Vaud	8
Brenets c. Neuchâtel	13	Feuerthalen c. Zurich	22	Lauterburg (B.-Rhin)	21
Brigue c. Valais	16	Flawyl c. St-Gall	30	Lenk c. Berne	9
Brugg c. Argovie B	14	Flumet en Savoie	6	Lenzburg (Argovie) B	30
Bulle c. Fribourg 1, 2 et 30	30	Frauenfeld (Thurg.)	20	Les Houches Hte-Savoie	18
Buren c. Berne	1 et 29	Fribourg (Suisse)	6	Leysin c. Vaud	14
Cernier c. Neuchâtel	13	Frutigen c. Berne	21	Liddes c. Valais	1
Chables s. Salève	2	Gaillard (Hte Savoie)	15	Liestal Bâle-Campagne	22
Chalais c. Valais	17	Gais c. Appenzell	6	Lieu (le) c. Vaud	7
Chaland S. A. (Aoste)	10	Genève B	6	Lignières c. Neuchâtel	20
Challex (Ain)	20	Gex (Ain)	16	L'Isle, c. Vaud	23
Châlons-sur-Saône	30	Gigny (Jura)	10	Locle (Neuchâtel)	28
Chambave (Aoste)	15	Gimel c. Vaud	6	Loèche c. Valais 13 et 28	28
Chamonix en Savoie	25	Giromagny (Ht-Rhin)	14	Lons-le-Saulnier	2
Champagnole (Jura)	18	Glaris	10 et 27	Lottstetten, d. D.	20
				Lucerne B	6 au 17
				Lugano c. Tessin	16 & 18
				Lugrin (Hte-Savoie)	15
				Maiche (Doubs)	16
				Marignier (Hte-Savoie)	29
				Martigny-Bourg (Valais)	20
				Massevaux (Ht-Rhin)	6
				Meyringen c. Berne	10 & 29
				Mellingen c. Argovie	13
				Memmingen (Wurt.)	14
				Menzingen c. Zug	20
				Mettmenstetten c. Zur.	23
				Mézières c. Vaud	15
				Mieussy (Hte-Savoie)	6
				Montbéliard (Doubs)	27
				Monthey c. Valais	8
				Montreux c. Vaud	31
				Montricher c. Vaud	10
				Montriond (Hte-Savoie)	10
				Morat c. Fribourg	8
				Morges c. Vaud	1
				Morgex (Aoste)	1
				Morillon (Hte Savoie)	13
				Morzine (Hte-Savoie)	1
				Mosnang c. St-Gall	15
				Mottiers-Travers c. N.	28
				Moudon c. Vaud	20
				Mouttiers (Savoie)	20
				Moutiers-Grandval	16
				Mümliswyl c. Soleure	15
				Munster c. Lucerne	21
				Neustadt (Forêt-Noire)	28
				Nidau c. Berne	28
				Ensingen c. Soleure	13
				Olten c. Soleure	20
				Orbe c. Vaud	13
				Orgelet (Jura)	24
				Ormont-dessous	20
				— dessus	7
				Oron la ville c. Vaud	1
				Orsières c. Valais	6 et 30
				Petit-Bornand H.-Savoie	1
				Pfäffikon c. Zurich B	20
				Planfayon c. Fribourg	15
				Poligny (Jura)	27
				Pontarlier (Doubs)	16
				Pont-de-Roide (Doubs)	7



Voir rectification des Foires à la dernière page.

Voyez la suite à la fin des foires du mois de décembre

XI ^m Mois	NOVEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi 45	s Toussaints Lever du soleil à 6 h. 45 m.	♀ en ♋ Les beau	Dern. quart.
2 Diman	E. 22. Les Trépassés s Hubert, évêque	☾ ♀ ☐ ♂ gens temps	le 4, à 4 h. 41
3 Lundi	s Charles, Bor.	☾ ☐ ♂, ☐ ♀ doux	m. du soir.
4 Mardi	s Zacharie	☾ 4 h. 41 m. du soir.	Inconstant.
5 Mercredi	s Léonard, solit.	♀ ☐ ♄, ☾ Apogée	Nouvelle lune
6 Jeudi	s Florentin, évêque	♂ en ♋ si dif-soleil	le 12, à 2 h. 5
7 Vendredi	Vénération du S.	♂ ♄ ♄ * ☐ ♀ ☐ ♀	m. du soir.
8 Samedi 46	Lever du soleil à 6 h. 55 m.	ficiles chez les clair	Pluvieux.
9 Diman	E. 23. s Théodore	autres, sont sou- froid	Prem. quart.
10 Lundi	s Triphon, martyr	vent des pauvres incon-	le 19, à 1 h. 12
11 Mardi	s Martin, évêque	☾ [♂ ♀ diables stant	m. du soir.
12 Mercredi	s Imier, évêque	2 h. 5 m. du soir.	Vents et pluie.
13 Jeudi	s Stanislas Kosc.	♂ ♂ ♀, ♀ rétrograde	Pleine lune,
14 Vendredi	s Frédéric	☾ ☐, ♂ ♀ ♀ * ♄	le 26, à 1 h. 50
15 Samedi 47	s Léopold Lever du soleil à 7 h. 5 m.	chez eux. La sombre	m. du soir.
16 Diman	E. 24. s Othmar, ab.	☾ parole appar- bas	Tempétueux.
17 Lundi	s Grégoire	♀ dev. étoile du soir	Eclipse de lune
18 Mardi	s Odon, abbé	☾ ♂ ♀, ♂ ♂ ☾ Périg.	invisible.
19 Mercredi	s Elisabeth	1 h. 12 m. du soir.	
20 Jeudi	s Félix de Valois	♂ ♄ ♀ en ♋ hu-	NOVEMBRE
21 Vendredi	Présentation N. D.	tient moitié à ce- mide	tire son nom
22 Samedi 48	s Cécile, vierge Lever du soleil à 7 h. 15 m.	☾ en ♋ lui pluie	de ce qu'en
23 Diman	E. 25. s Clément	qui parle, moitié à plu-	comptant du
24 Lundi	s Chrysogone	♀ * ♂ celui vieux	mois de Mars
25 Mardi	s Catherine	☾ [éclipse de ☾ invisib.	il était le neu-
26 Mercredi	s Conrade, évêque	1 h. 50 m. du s. qui	vième mois de
27 Jeudi	s Jérémie	☾ ☐, ♂ ♀ (♂ ♀	l'année mar-
28 Vendredi	s Sosthène	♀ * ♄ ven-	tiale.
29 Samedi 49	s Saturnin Lever du soleil à 7 h. 25 m.	☾ ♀ ♂ ♀	Du 1 ^{er} au 30
30 Diman	E. Avent I, s André	écoute. ♄ * ☐ bas	de ce mois les
			jours ont dimi-
			nué de 74 mi-

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Aubonne c. Vaud	4	Gimel c. Vaud	3	Nyon c. Vaud	6	Samoëns (Hte-Savoie)	26
Berne	4	Langenthal c. Berne	18	Orbe c. Vaud	24	Sion c. Valais	22
Diessenhofen c. Th.	10	Lucerne	20	Payerne c. Vaud	6	Thonon en Savoie	6
Fribourg en Suisse	1	Moudon c. Vaud	3	Romont c. Fribourg	25	Verres (Piémont)	3
Genève	3, 10, 17 & 24	Neuchâtel en Suisse	5	Sallanches en Savoie	15	Vevey c. Vaud	25

Foires du mois de novembre 1890.

Aarau c. Argovie	19	Diessenhoten c. Thurg.	17		
Aarberg c. Berne	12	Divonne (Ain)	18		
Abondance N. D.	4	Douvaine (Hte Savoie)	6		
Aeschi c. Berne	4	Dürnten c. Zurich B	13		
Aigle c. Vaud	15	Echallens c. Vaud	20		
Aiguebelle en Savoie	11	Einsiedeln c. Schwytz	10		
Altkirch (Haut-Rhin)	25	Einsisheim (Ht-Rhin)	25		
Altorf c. Uri	6	Erlenbach c. Berne	11		
Amancy (Doubs)	2	Erlinsbach c. Soleure	25		
Andelfingen (Zurich)	19	Ermatingen en Thurg.	20		
Aoste (Italie)	25	Erstein (Bas-Rhin)	24		
Appenzell B 12 &	26	Eschencz c. Thurgovie	27		
Arbois (Jura)	4	Estavayer c. Fribourg	12		
Arbon c. Thurgovie	24	Evian en Savoie 3 &	17		
Arnex, près Orbe	4	Faucogney (Hte-Saône)	6	Maiche (Doubs)	20
Attalens c. Fribourg	10	Flumet en Savoie	6	Maienfeld c. Grisons	18
Avenches c. Vaud	21	Flums c. St-Gall	4	Marignier (Hte-Savoie)	12
Baar c. Zoug	17	Fontainemore (Aoste)	4	Marlioz (Ain)	15
Baden c. Argovie	17	Frauenfeld c. Th. B 3 &	17	Martigny-Ville (Valais)	10
Balstall c. Soleure	6	Freibourg en Brisgau	8	Massevaux (Ht-Rhin)	17
Bauma (Zurich) B	12	Fribourg en Suisse	10	Massonger c. Valais	27
Begnins c. Vand	10	Frutigen c. Berne	21	Meilen c. Zurich	4
Belfort (Ht-Rhin)	3	Gaillard (Hte Savoie)	8	Meyenberg c. Argovie	16
Berne (du 24 n. au 8 déc.)		Genève B	3	Mézières c. Vaud	19
Berneck c. St-Gall	11	Gersau c. Schwyz	11	Mœrel en Valais	10
Berthoud c. Berne	13	Gessenay c. Berne	14	Moirans (Isère)	3
Besançon (Doubs)	10	Gignod (Aoste)	10	Montbéliard (Doubs)	24
Bex c. Vaud	1	Gimel c. Vaud	3	Montherot (Doubs)	10
Bienne c. Berne B	13	Giromagny (Ht-Rhin)	11	Monthey c. Valais	19
Biot en Savoie	21	Glaris 12 &	22	Montmélian en Savoie	25
Bischofszell c. Thurg.	13	Grandson c. Vaud	12	Morat c. Fribourg	5
Blamont (Doubs)	19	Grandvillard (Ht-Rhin)	18	Morez (Jura)	3
Blankenbourg c. Berne	17	Grünigen c. Zurich B	24	Morges c. Vaud	5
Bletterans (Jura)	10	Gruyères c. Fribourg	26	Morteau (Doubs)	11
Boège (Hte-Savoie)	12	Haguenua (Bas-Rhin)	18	Morzine en Savoie	8
Bonneville en Savoie	11	Hérisau c. Appenzell	21	Moudon c. Vaud	17
Bons en Savoie	17	Herzogenbuchsee c. B.	11	Mouättier en Tarentèse	3
Bornand (gr.) Savoie	7	Horgen c. Zurich	13	Mulhouse (Ht-Rhin)	4
Bourg (Ain) 5 &	12	Hutwyl c. Berne B	5	Munster c. Lucerne	25
Breitenbach c. Soleure	11	Ilanz c. Grisons	17	Mury c. Argovie	11
Bremgarten c. Argovie	3	Ingweiler (Bas-Rhin)	18	Naters c. Valais	10
Brent c. Vaud	12	Jussey (Hte-Saône)	25	Neu-Brisach (Ht-Rhin)	21
Briançon (Htes-Alpes)	17	Kaiserstuhl c. Argovie	11	Neuveville c. Berne	26
Brugg c. Argovie	11	Klingnau c. Argovie	26	Noirmont c. Berne	3
Brienz c. Berne	12	Kublis c. Grisons	14	Nyon c. Vaud	27
Bulach (Zurich)	4	Lachen c. Schwyz	4	Oberstammheim B	24
Bulle c. Fribourg	20	Lagnieu (Ain)	12	Ollon c. Vaud	21
Carouge c. Genève	3	Landeron c. Neuchâtel	10	Olten c. Soleure	17
Chaindon c. Berne	10	Langnau c. Berne	5	Orgelet (Jura)	24
Champagnole (Jura)	15	Langwies c. Grisons	13	Ormont-dessous	28
Château-d'Oex c. Vaud	6	La Roche c. Fribourg	24	Ormont-dessus	4
Châtel St-Denis c. Fr.	24	La Rochette (S.) 12, 19 &	26	Ornans (Doubs)	18
Chatillon (Aoste)	15	La Salle (Aoste)	11	Oron-la-ville	5
Chesne Thonex (Savoie)	17	La Sarraz c. Vaud	18	Passavant	3
Clerval (Doubs)	11	Laupen c. Berne	6	Payerne c. Vaud	6
Coire c. Grisons	12	Lausanne	12	Peney c. Genève	15
Collonges, fort l'Ecluse	3	Le Mont sur Lausanne	11	Pfäffikon c. Zurich	4
Coppet c. Vaud	13	Lenzbourg c. Argovie B	20	Pfaffenhofen (Bas-Rhin)	4
Corcelles c. Neuchâtel	4	Lichtensteig c. St-Gall	10	Poligny (Jura)	24
Cossonay c. Vaud	6	Lindau, lac de Constance	7	Pontarlier (Doubs)	13
Couvet c. Neuchâtel	10	Lons-le-Saulnier	6	Pont-de-Roide (Doubs)	4
Cruseille en Savoie	5	Lucens c. Vaud	12	Pont St-Martin d'A. 12 &	26
Dannemarie (Ht-Rhin)	11	Lucerne B	20	Porrentruy c. Berne	17
Delémont c. Berne	18	Lullin en Savoie	3	Ragaz c. St-Gall	3
Delle (Ht-Rhin)	10	Lutry c. Vaud	27	Rances c. Vaud	7
				Reconvillier c. Berne	10
				Regensberg c. Zurich	18
				Renan c. Berne	10
				Rheinau c. Zurich	5
				Rheineck c. St-Gall	3
				Richterswyl c. Zurich	18
				Rigney (Doubs)	4
				Rolle c. (Vaud)	21
				Romont c. Fribourg	11
				Rorschach c. St-Gall	6
				Rougemont c. Vaud	13
				Rue c. Fribourg	26
				Ruffach (Ht-Rhin)	28
				Rumilly en Savoie	24
				Saillans (Drôme)	20
				Salins (Jura)	1
				Sallanches (Hte-Savoie)	15
				Sargans c. St-Gall 6 &	20
				Sarnen c. Unterwald	1
				Saverne (Bas-Rhin)	26
				Savigny c. Vaud	7
				Schaffhouse	11
				Schiers c. Grisons	19
				Schinznach c. Argovie	6
				Schleitheim (Schaffh.)	24
				Schlettstadt (Bas-Rhin)	25
				Schupfheim (Lucerne)	11
				Schwytz	19
				Seengen c. Argovie	18
				Sellières (Jura)	12
				Selongey (Côte-d'Or)	19
				Semsaes c. Fribourg	3
				Sidwald (St-Gall) B	13
				Sierre c. Valais	24
				Sion (Valais) 1, 8, 15 &	22
				Sissach c. Bâle	12
				Soleure	10
				Stæfa c. Zurich	20
				St-Amour	17
				St-Claude (Jura)	8
				St-Genis	22
				Ste-Hélène en Savoie	3
				St-Imier c. Berne	18
				St-Jean de Gonv.	11
				St-Julien en Savoie	3
				St-Lupicin (Jura)	17
				Ste-Marie aux Mines	5
				St-Maurice c. Valais	3
				St-Triviers de Courte	3
				Voyez la suite à la fin des	
				foires du mois de décembre	



Voir rectification des Foires à la dernière page.

XII ^{me} MOIS		DÉCEMBRE ☾		ELECTIONS		LUNAISONS	
1	Lundi	s Eloi, évêque		5	☽ h La mo-	orage	
2	Mardi	s Bibiane		18	☽ ☿ ☽ h, ♀ * ♃		Dern. quart.
3	Mercure	s Lucius, s Xaver		0	☽ [☿ h bas ☾ Apogée		le 4, à 1 h. 54
4	Jeudi	s Barbe, martyr		12	☽ 1 h. 54 m. du soir.		m. du soir.
5	Vendre	s Sabbat, abbé		24	(éclipse de ☽ invisible		Désagréable.
6	Samedi	s Nicolas		6	le 4, ♀ devient ét. d. m.		
	50	Lever du soleil 7 h. 32 m.			Coucher du soleil 4 h. 11 m.		Nouvelle lune
7	Diman	E. Avent II. s A.		18	☽ * ☿ destie humi-		le 12, à 3 h. 39
8	Lundi	Conception N. D.		1	☽ ☽ ☽ est au mé- de		m. du matin.
9	Mardi	s Joachim		14	☽ en ☿ rite ce frais		Froid. Eclipse
10	Mercure	s Valérie, martyr		27	que les ombres froid		de soleil invis.
11	Jeudi	s Damas, pape		11	☽ ☽ ☽, ☽ ♀ som-		Prem. quart.
12	Vendre	s Synèse, martyr		25	☽ 3 h. 39 m. du matin		le 18, à 9 h. 4
13	Samedi	s Lucie		10	☽ ☽ ☽ sont aux bre		m. du soir.
	51	Lever du soleil 7 h. 39 m.			Coucher du soleil 4 h. 12 m.		Sombre et pluv.
14	Diman	E. Avent III. s N.		24	figures dans un froid		
15	Lundi	s Abraham		9	☽ ☽ ☽ clair ☾ Périgée		Pleine lune
16	Mardi	s Adèle		23	☽ ☽ ☽ tableau; nébu-		le 12, à 6 h. 25
17	Mercure	4 Temps s Laz.		8	☽ ☽ ☽ en ☿ lieux		m. du matin.
18	Jeudi	s Unibald		22	☽ 9 h. 4 m. du soir ☽ h		De la neige.
19	Vendre	s Némèse		6	☽ ☽ ☽ elle lui plu-		
20	Samedi	s Théophile, mart.		20	☽ ☽ ☽ donne vieux		
	52	Lever du soleil 7 h. 43 m.			Coucher du soleil 4 h. 14 m.		DÉCEMBRE
21	Diman	E. Avent IV, s Th.		3	☽ en ☿ le pl. court jour		tire son nom
22	Lundi	s Flavien		16	de la force et du cou-		de ce qu'il était
23	Mardi	s Dagobert		0	☽ ☽ ☽ relief. vert		le 10 ^{me} mois
24	Mercure	s Adam et Eve		12	☽ ☽ ☽ ♀ direct hu-		de l'année
25	Jeudi	NOEL		25	☽ ☽ ☽ Assieds-toi à mide		martiale.
26	Vendre	s Etienne, martyr		8	☽ 6 h. 25 m. du m. ☽		Du 1 ^{er} au 21
27	Samedi	s Jean, évangeliste		20	☽ ☽ ☽ ta place, neigeux		de ce mois les
	53	Lever du soleil 7 h. 46 m.			Coucher du soleil 4 h. 19 m.		jours ont dimi-
28	Diman	E. Les Innocents		2	☽ étoile du soir à la pl.		nué de 18 mi-
29	Lundi	s Thomas, évêque		14	☽ ☽ ☽ (grande élong.		nutes, et du 21
30	Mardi	s David, roi		26	☽ à la pl. g. dist. d. l. terre		au 31, ils ont
31	Mercure	s Sylvestre		8	☽ ☽ ☽ froid ☾ Apogée		crû de 3 min.
					on ne te fera pas lever.		

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Berne	2	Genève	1 8 15, 22 & 29	Nyon	4	Samoëns (Hte-Savoie)	31
Cruseilles (Hte-Savoie)	3	Langenthal c. Berne	16	Orbe c. Vaud	29	Schmitten c. Fribourg	1
Diessenhofen c. Th.	8	Mellingen c. Argovie	31	Payerne c. Vaud	4	Sion c. Valais	27
Fahrwangen c. Arg.	22	Moudon c. Vaud	1	Romont c. Fribourg	30	Verres (Piémont)	1
Fribourg en Suisse	6	Neuchâtel en Suisse	4	Sallanches en Savoie	20	Vevey c. Vaud	2

Foires du mois de Decembre 1890

Aarau	17	Frauenfeld (Thurgovie)	8
Aarberg c. Berne	31	Fribourg en Suisse	1
Aigle c. Vaud	20	Frick c. Argovie	8
Albertville en Savoie	4	Gaillard (Hte-Savoie)	8
Altorf c. Uri	4 & 18	Gebweiler (Ht-Rhin)	1
Altkirch (H. Rhin)	18	Gelterkinden c. Bâle	10
Altstâdten c. St-Gall	11	Gendrey (Jura)	18
Ambérieux (Ain)	6	Genève	B 1
Andelfingen c. Zürich	B 17	Gex (Ain)	1
Anancy en Savoie	1	Gigny (Jura)	10
Aoste (Italie)	9	Giromagny (H.-Rh.)	9
Appenzell	B 24	Glaris	11
Arbois (Jura)	2	Gossau c. St-Gall	1
Arlay (Jura)	5	Grenoble (Isère)	4
Aromas (Jura)	3 & 22	Grosslaufenbourg	22
Aubonne c. Vaud	2	Grüningen (Zurich)	B 29
Avenches c. Vaud	19	Herisau c. Appenzell	19
Baden c. Argovie	18	Hitzkirch c. Lucerne	8
Bauma c. Zurich	B 10	Hutwyl c. Berne	3
Belfort (H.-Rh.)	1	Ignny (Marne)	22
Belvoir (Doubs)	6	Ilanz c. Grisons	10
Berneck c. St-Gall	9	Jenaz c. Grisons	B 8
Besançon (Doubs)	8	Jussey (Hte-Saône)	30
Bienne c. Berne	24	Kaisersberg (Ht-Rhin)	8
Blamont (Doubs)	17	Kaiserstuhl c. Arg.	6 & 22
Bletterans (Jura)	23	Klingnau c. Argovie	29
Bolzano (Tyrol)	1	Kloten c. Zurich	10
Bonne (Hte-Savoie)	8	Küblis c. Grisons	19
Bons (Savoie)	10	Lachen c. Scwytz	2
Bourg (Ain)	3 & 17	Lagnieu (Ain)	15
Bregentz (Voralberg)	5	Langenthal c. Berne	2 & 30
Bremgarten (Argovie)	15	Langnau, c. Berne,	10
Brugg c. Argovie	9	La Roche en Savoie	11
Bulach c. Zurich	B 3	La Rochette	3, 10, 17 & 24
Bulle c. Fribourg	11	Laufen c. Berne	9
Buren c. Berne	10	Lenzbourg c. Argovie	11
Chables sur Salève	18	Lisle sur le Doubs	22
Chalon-sur-Saône	5	Lons-le-Saunier	4
Champagnole (Jura)	20	Maiche (Doubs)	18
Châtel St-Denis	15	Martigny-Bourg (Valais)	1
Chaumergi (Jura)	18	Mellingen c. Argovie	1
Chaumont-s/Frangy	13 & 27	Mirecourt (Vosges)	12
Clairvaux (Jura)	20	Montbéliard (Doubs)	29
Clerval (Doubs)	9	Monthey c. Valais	31
Cluses en Savoie	1	Montmélian (Savoie)	26
Coligny (Ain)	18	Morat c. Fribourg	3
Constance	B 1, 2 & 22	Morez (Jura)	20
Cossonay c. Vaud	26	Morges c. Vaud	24
Cully c. Vaud	12	Morzine (Hte-Savoie)	27
Dannemarie (Ht.-Rhin)	9	Moudon c. Vaud	27
Delémont c. Berne	16	Mouttiers en Tar.	1
Delle (H.-Rhin)	8	Mulhouse (H.-Rhin)	6
Diessenhofen (Thurgov.)	22	Münster c. Lucerne	22
Dôle (Jura)	4	Neuenkirch c. Schaff.	15
Dürnten c. Zurich	B 11	Neuveville c. Berne	30 & 31
Echallens c. Vaud	18	Nidau c. Berne	9
Eglisau c. Zurich	B 1 & 2	Oberstammheim (Z)	B 29
Erschweil c. Soleure	1	Œnsingen (Soleure)	1
Estavayer c. Fribourg	10	Olten (Soleure)	15
Faucogney (H.-S.)	4	Orbe c. Vaud	8 & 26
Feldkirch (Voralb.)	15	Orgelet (Jura)	24
Ferney-Voltaire	3	Ornans (Doubs)	16
Ferrette (H.-Rh)	9 & 30	Oron-la-Ville (Vaud)	3
Flums c. St-Gall	16	Payerne c. Vaud	18
Fraisans (Jura)	8	Pfäffikon (Zurich)	B 15



Poligny (Jura)	22	Schaffhouse	B 2 & 16
Pontarlier (Doubs)	11	Schwytz	4
Pont-du-Bourg (Ain)	2	Seewis c. Grisons	12
Pont-de-Roide (Doubs)	2	Sellières (Jura)	17
Porrentruy c. Berne	15	Selongey (Côte-d'Or)	22
Port sur Saône (Hte-Saô)	10	Sidwald c. St-Gall	18
Pully c. Vaud	11	Soleure	8
Ragatz c. St-Gall	1	Stäfa (Zurich)	B 1
Rapperswyl c. St-Gall	17	Strasbourg	18 & 26
Recologne (Doubs)	15	Sulz (Haut-Rhin)	24
Reichenbach c. Berne	9	Sursée c. Lucerne	6
Reims (Marne)	25	Tassenières	22
Reinach (Argovie)	B 4	Teuffen c. Appenzell	22
Ribeauvillers (H.-R.)	1	Thonon en Savoie	1 & 18
Romont (Frib.)	B 2 & 30	Thoune c. Berne	17
Roulous (Doubs)	27	Tiefenkastels	15
Rue c. Fribourg	17	Troistorrens	4
Säkingen (G.-D. de B.)	1	Ueberlingen	10
Saignelégier c. Berne	1	Uznach c. St-Gall	13, 27
St-Amour (Jura)	2	Vercel (Doubs)	8 & 22
St-Claude (Jura)	13	Vezelley	9
St-Félix (Saône)	15 & 27	Vilmergen c. Argovie	2
St-Hilaire	4	Vius en Sallaz	6
St-Maurice c. Valais	16	Waldshut (F. N.)	6 & 23
St-Trivier de C.	24 & 29	Wattwyl c. St-Gall	3
St-Vit (Doubs)	29	Weinfelden (Thurgovie)	10
Salins (Jura)	23	Willisau (Lucerne)	22
Sallanches (Hte-Savoie)	20	Winterthur c. Zurich	18
Samœns en Savoie	17	Yverdon c. Vaud	26
Sancey le G. (Doubs)	26	Zoug c. Zoug	2
Sargans c. St-Gall	30	Zweisimmen c. Berne	18
Sarnen (Unterwald)	1		

Bébé est à table, il joue, laisse tomber son joujou et se baisse pour le ramasser. En se relevant, il se heurte le front à la table et se met à pleurer.

— Mange ta soupe, mon petit Paul, lui dit sa mère, cela fera disparaître la bosse.

Bébé se console, mange sa soupe, et après quelques instants de réflexion :

— Maman, est-ce que si les chameaux mangeaient de la soupe, ça ferait passer leur bosse ?

Suite des foires du mois d'Avril 1890.

Seytroux (Hte-Savoie)	30	Vacheresse (H-Savoie) B	22
Sidwald c. St-Sall	17	Val d'Illiez c. Valais	21
Sierre (Valais)	28	Valendas c. Grisons	22
Soleure	14	Valpeline (Aoste)	16
Sonceboz c. Berne	10	Vercel tous les samedis	
Sonvilliers (Berne) B	24	jusqu'à l'Ascension.	
Stäfa c. Zurich B	1	Veigy-Fonconex (H.S.)	28
Stanz c. Unterwald	10	Vesoul	24
Stein am Rhein c. Sch.	30	et tous les samedis	
Strasbourg (Bas-Rhin)	9	jusqu'à l'Ascension.	
Sursée c. Lucerne	28	Vevey c. Vaud	29
Süss c. Grisons	12	Viège c. Valais	30
Tamins c. Grisons	1	Villeneuve (Aoste) B	28
Tanninges (Hte-Savoie)	24	Weggis c. Lucerne	23
Tavannes c. Berne	30	Weinfeld (Th.) B	9 & 30
Thoirette (Jura)	17	Wiedlisbach	23
Thonon (Savoie) 2 &	17	Willisau (Lucerne)	24
Thoune c. Berne	2	Wimmis c. Berne	15
Tiefenkastels	21	Yverdon c. Vaud	1
Tramelan c. Berne	2	foire aux poulains.	
Travers c. Neuchâtel	21	Zofingue c. Argovie	10
Urnäsch c. Appenzell	24	Zug	8
Uster c. Zurich B	24	Zurich, foire aux cuirs	28
Uznach c. St-Gall	5	Zweisimmen c. Berne	10

Suite des foires du mois de Mai 1890.

Nods c. Berne	12	Rue c. Fribourg	28
Nyon c. Vaud	1	Ruffach (Haut-Rhin)	20
Oberstammheim (Z.) B	26	Rumilly (Savoie)	14
Ollon c. Vaud	16	Ruswyl c. Lucerne	1
Olten c. Soleure	5	St-Amour	16
Orbe c. Vaud	19	St-Blaise (Neuchâtel)	12
Orgelet (Jura)	24	St-Brancher c. Valais	1 & 23
Ormont-dessous 11 &	24	St-Claude (Jura)	10
Ormont-dessus	17	Ste-Croix c. Vaud	14
Ornans (Doubs)	20	St-Gall	8
Oron-la-Ville (Vaud)	7	St-Genis (Ain)	22
Orsières c. Valais	16	St-Hilaire (Doubs)	5
Payerne c. Vaud	22	St-Imier (Berne) B	13
Pfäffenhofen (B-Rhin)	13	St-Jean de Gonv. (Ain)	8
Pfäffikon c. Zurich	6	St-Lupicin (Jura)	21
Poligny (Jura)	5	Ste-Marie aux Mines	7
Pontarlier (Doubs)	8	St-Maurice c. Valais	26
Pont de Martel c. N.	20	St-Vit (Doubs)	27
Pont St-Martin (Aoste)	19	Saignelégier c. Berne	5
Pont-de-Roide (Doubs)	6	Saillans (Drome)	2
Porrentruy c. Berne	19	Salins (Jura)	3
Port-sur-Saône (Hte-S.)	13	Sallanches (Hte-Sav.)	3 & 24
Pougny (Ain)	28	Salvan-Ville c. Valais	15
Provence c. Vaud	20	Samœns (Hte-Savoie)	7
Ragatz c. St-Gall	12	Sargans c. St-Gall	6
Rances c. Vaud	9	Sarnen c. Unterwald	16
Rapperschwyl (St-Gall)	28	Saverne (Bas-Rhin)	21
Reconvilliers c. Berne	14	Savigny c. Vaud	30
Renan c. Berne	10	Schaffhouse	27
Reignier (Savoie)	10	Schlettstadt (Bas-Rhin)	20
Reinach (Argovie) B	16	Schoeffland c. Argovie	1
Rheineck (St-Gall)	5	Schwarzenbourg c. B.	8
Rheinfeld c. Argovie	7	Schwelbrunn c. Appen.	6
Rigney (Doubs)	6	Sciez (Savoie)	21
Rochefort c. Neuchâtel	9	Seewen c. Soleure	14
Rolle c. Vaud	30	Seewis c. Grisons	2
Romainmôtier c. Vaud	16	Segny (Ain)	20
Romont c. Fribourg	13	Sellières (Jura)	14
Rorschach c. St-Gall	22	Selongey (Côte-d'Or)	3

Sempach (Lucerne)	5	Uznach (St-Gall) B	20
Semsaies c. Fribourg	12	Valleiry (Savoie)	2
Sentier (le) c. Vaud	16	Vaulion c. Vaud	21
Sépey c. Vaud	24	Vallorbes c. Vaud	13
Servoz (Savoie)	26	Vercel (Doubs)	26
Sidwald (St-Gall)	15	Verrières c. Neuchâtel	19
Signau c. Berne	5	Verres (Piémont)	29
Sins c. Argovie	1	Vesoul tous les samedis	
Sion c. Valais	3 & 31	jusqu'à l'Ascension.	
Siveriez c. Fribourg	5	Vionnaz c. Valais	5
Soleure	12	Vius en Sallaz (Savoie)	5
Stäfa (Zurich) B	1	Vollège c. Valais	22
Steckborn c. Thurgovie	1	Vouvry c. Valais	8
Stein am Rhein	28	Vuippens c. Fribourg	13
Sumiswald c. Berne	9	Vuillerans c. Vaud	19
Tanninges (Hte-Savoie)	8	Waldshut (Forêt-Noire)	1
Thäyngen (Schaffhouse)	5	Wangen c. Berne	2
Thoirette (Jura)	14	Wattwyl c. St-Gall	7
Thoiry (Ain)	15	Weinfeld (Thurgovie)	14
Thônes (Savoie) 5 &	17	Wildhaus c. St-Gall	20
Thorens (Savoie)	26	Willisau c. Lucerne	29
Thoune c. Berne	14	Winterthur c. Zurich	8
Tiefenkastels (Grisons)	19	Wyl c. St-Gall	6
Tinzen Grisons	26	Yverdon c. Vaud	6
Troistorrens c. Valais	6	Yvonand c. Vaud	26
Unterhallau c. Schaffh.	12	Zofingue c. Argovie	8
Unterkulm c. Argovie	9	Zoug c. Zoug	27
Unterseen c. Berne	7	Zweisimmen c. Berne	2
Urmein c. Grisons	23		

Suite des foires de Septembre 1890.

Sonvilliers c. Berne	29	Valangin (Neuchâtel)	22
Springen c. Uri	25	Valgrisenche (Aoste)	22
Stäfa c. Zurich B	1	Vallorsine, en Savoie	19
Steg c. Uri	27	Valpeline (Aoste) B	15
Stein am Rhein	24	Vercel (Doubs) 1, 15 &	29
Sulz (Haut-Rhin)	23	Verrières (les) Neuch.	16
Sumiswald c. Berne	26	Vesoul (Hte-Saône) 1 &	22
Tanninges (Hte Sav) 4 &	18	Viège c. Valais	27
Tavannes c. Berne	17	Vilmergen c. Argovie B	2
Termignon en Savoie	30	Vius en Sallaz (Savoie)	8
Thann (Ht-Rhin)	15	Waldshut (Forêt-Noire)	24
Thollon (Hte-Savoie)	29	Wegenstetten c. Arg.	15
Thône, en Savoie	23	Weinfeld (Th.) B 10 &	24
Thoirette (Jura)	29	Wildhaus (St-Gall)	8
Thonon (Savoie) 3 &	18	Willisau c. Lucerne	25
Thoune c. Berne	24	Winterthur (Z.) B 4 &	18
Travers c. Neuchâtel	1	Wyl c. St Gall	30
Unterägeri (Zoug)	8	Yverdon c. Vaud	2
Unterseen c. Berne	12	Zofingue c. Argovie B	11
Vailly (Hte-Savoie)	20	Zurzach c. Argovie	1
Val d'Illiez (Valais)	27	Zweisimmen c. Berne	6

Suite des foires du mois d'Octobre 1890.

Ponte-Campovasto c. G.	13	Romainmotier c. Vaud	24
Porrentruy c. Berne	20	Romont c. Fribourg	14
Port sur Saône (Hte-Saô.)	1	Rue c. Fribourg	29
Pougny (Ain)	8	Ruswyl c. Lucerne	6
Ragatz c. (St-Gall)	20	Saignelégier c. Berne	6
Ramsen c. Schaffhouse	2	Saillans (Drôme)	13
Rapperswyl c. St-Gall	8	Salvan-Ville c. Valais	8
Reichenbach (Berne) B	27	St-Amour	25
Reims (Marne)	1	St-Claude (Jura)	11
Reinach c. Argovie	9	Ste-Croix c. Vaud	15
Rheinfeld c. Argovie	22	Ste-Croix G. T. (Ht-Rh.)	1
Rigney (Doubs)	7	St-Gall	18

St-Gervais en Savoie	4	Speicher (Appenzell)	2	Vuippens c. Fribourg	28	Winterthour c. Zurich	9
St-Gingolph en Savoie	16	Stanz c. Unterwald	22	Vullierens c. Vaud	27	Yverdon c. Vaud	28
St-Imier (Berne) B	14	Stein am Rhein	22	Waldshut (Forêt-Noire)	16	(foire aux poulains).	
St-Jean de Gonv.	11	Sursee c. Lucerne	13	Wangen c. Berne	17	Yvonand c. Vaud	27
St-Joire en Savoie	17	Tamins c. Grisons	31	Wattwyl c. St-Gall	1	Zizers c. Grisons	11
St-Laurent	17	Taninges (Hte-Savoie)	2 & 16	Wattenwyl c. Berne	15	Zofingue c. Argovie	9
St-Pierre (Aoste)	6	Teuffen c. Appenzell	27	Weinfelden (Th.) B	8 et 29	Zug	21
St-Vincent (Aoste)	25	Thayngen (Schaffh.)	30	Wiedlisbach c. Berne	28	Zurzach c. Argovie B	6
Sallanches (Hte-Savoie)	25	Thoiry (Ain)	25	Willisau c. Lucerne	20	Zweisimmen c. Berne	23
Samoëns en Savoie	22	Thônes (Savoie)	4	Wimmis c. Berne	11		
Sargans c. St-Gall	7 et 15	Thorens en Savoie	13				
Sarnen c. Unterwald	17	Tiefenkastels (Grisons)	20				
Saxon c. Valais	3	Tramelan c. Berne	15				
Schaffhouse B	1 et 15	Trogen c. Appenzell	6				
Schœftland c. Argovie	22	Ueberlingen, lac de C.	22				
Schüptheim c. Lucerne	7	Unter-Hallau (Schaffh.)	20				
Schwarzenbourg c. B.	30	Unterkulm c. Argovie	31				
Schwellbrunn (Appenz.)	7	Unterseen c. Berne	8 & 31				
Schwyz	16	Urnäsch c. App.	14				
Seewen c. Soleure	8	Uznach c. St-Gall	18				
Seewis c. Grisons	28	Vacheresse en Savoie	14				
Segny (Ain)	30	Val-d'Illiez c. Valais	15				
Sellières (Jura)	29	Vallorbes c. Vaud	21				
Sempach c. Lucerne	28	Vaulion c. Vaud	15				
Sentier (le) c. Vaud	3	Vercel (Doubs)	13 & 27				
Seytroux en Savoie	30	Verres (Piémont)	2				
Sidwald c. St-Gall	23	Verrières c. Neuchâtel	14				
Sierre c. Valais	27	Vevey c. Vaud	28				
Signau c. Berne	20	Villeneuve (Aoste) B	9, 23				
Sion c. Valais	4 et 25	Vionnaz c. Valais	27				
Soleure	13	Vollège c. Valais	11				
Stäfa c. Zurich	B 1	Vouvry c. Valais	14				

Suite des foires de Novembre 1890.

St-Ursanne (Berne)	3	Vesoul (Haute-Saône)	25
St-Vit (Doubs)	25	Vevey c. Vaud	25
Stanz c. Unterwald	12	Viège c. Valais	12
Steckborn (Thurgovie)	13	Villeneuve c. Vaud	20
Stein am Rhein	26	Vinzier en Savoie	11
Sursee c. Lucerne	3	Vouvry c. Valais	13
Tanninges en Savoie	6 & 20	Vulbens-au-Vuache, S	27
Teuffen c. Appenzell	24	Wädensweil (Zurich) B	6
Thoirette (Jura)	21	Weggis c. Lucerne	11
Thônes en Savoie	17	Weinfelden (Thurgovie)	12
Thoune c. Berne	5	Westhofen (B.-Rhin) 2 & 9	
Tiefenkastels	17	Wilchingen c. Schwytz	17
Travers c. Neuchâtel	1	Wildhaus c. St-Gall	4
Untersee c. Berne	19	Willisau c. Lucerne	27
Uster c. Zurich	27	Winterthour c. Zurich	6
Uznach St-Gall	1, 15 & 29	Wyl c. St-Gall	18
Veigy-Fonceney (H.-S.)	3	Zofingue c. Argovie	13
Vercel (Doubs)	10 & 24	Zurzach c. Argovie	3
Verres (Piémont)	6		
La lettre B, précédant le chiffre, sign. foire au bétail.			

MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Aarau, Argovie,	le samedi.	Delémont, Berne,	le mercredi.	Payerne, jeudi,	marché aux grains.
Aigle, Vaud,	le samedi.	Echallens, Vaud,	le jeudi, et mar-	Pontarlier (Doubs),	le jeudi.
Albertville (Haute-Savoie)	le jeudi.	ché aux grains. Si fête, le mercr.	Porrentruy, Berne,	le jeudi.	
Annecy, Savoie, mardi et vendredi.		Estavayer, Fribourg, le mercredi.	Rolle, Vaud, vendredi. Si fête, jeudi.		
Aoste (Italie), grands marchés : le		Evian, Savoie,	le lundi.	Romont, Fribourg,	le mardi.
mardi après l'Epiphanie, le mardi		Fribourg, Suisse,	le samedi.	Saignelegier, Berne,	le samedi.
de Carême, le mardi avant les		Genève, le mercredi, le samedi gr ^d	Sallanches (Hte-Savoie), le samedi.		
Rameaux et le 1 ^{er} mardi de déc.		marché, lundi marché au bétail.	Ste-Croix, V ^d , mercredi et samedi.		
Appenzell, le mercredi. Si fête vend.		Gimel, Vaud,	le samedi.	St-Gall, samedi et marché au bétail.	
Aubonne, Vaud,	le mardi.	Giromagny (Haut-Rhin) le samedi.	St-Imier, le mardi et le vendredi.		
Avenches, Vaud,	le vendredi.	Lagnieu (Ain),	le lundi.	St-Maurice, Valais,	le mardi.
Bâle,	tous les jours.	Langenthal, Berne, le mardi, gr ^d	Samoëns, Savoie,	le mercredi.	
Berne, le mardi, jeudi et samedi.		marché aux veaux et porcs.	Schaffhouse, le mardi et le samedi.		
Berthoud, Berne,	le jeudi.	Laroche (Haute-Savoie), le jeudi.	Schwytz,	le samedi.	
Bex, Vaud,	le jeudi.	La Rochette (Hte-Savoie) mercredi.	Sentier (Le), Vaud,	le jeudi.	
Bienne, Berne, le jeudi et samedi.		Lausanne, lundi, mercredi, samedi.	Sépey, Vaud,	le vendredi.	
Bonneville, Savoie,	le mardi.	Loole,	le samedi.	Sion, Valais,	le samedi.
Bons (Hte-Savoie),	le vendredi.	Lucens, Vaud,	le vendredi.	Soleure,	le samedi.
Boudry, Neuchâtel,	le vendredi.	Martigny-Bourg,	le lundi.	Sonvilliers, Berne,	le vendredi.
Brassus, Vaud,	le lundi.	Monthey, Valais,	le mercredi.	Sursee, Lucerne,	le samedi.
Bronets, Neuchâtel,	le vendredi.	Monthey, le lundi et vendredi.	Thonon, Savoie,	le jeudi.	
Bulle, Fribourg,	le jeudi.	Morat, Fribourg,	le mercredi.	Thoune, Berne,	le samedi.
Buren, Berne.	le mercredi.	Morges, Vaud,	le mercredi.	Tramelan, Berne,	le vendredi.
Carouge, Genève, merc. et samedi.		Moudon, Vaud, le lundi et le ven-	Uznach, St-Gall,	le samedi.	
Cerlier, Berne,	le samedi.	dredi. Lundi marché aux grains.	Vallorbes, Vaud,	le samedi.	
Chambéry, Savoie, le mardi grand		Neuchâtel, mardi, jeudi et samedi.	Vevey, Vaud, le mardi (marché aux		
marché, le jeudi et le samedi.		Nidau, Berne,	grains) le jeudi et le samedi.		
Château-d'Œx, Vaud,	le jeudi.	Noirmont, Berne,	le mardi.	Yverdon, Vaud, le mardi et samedi.	
Chaux-de-Fonds, le mercredi gr ^d .		Nyon, Vaud, le mardi, jeudi, samedi	Mardi grand marché et aux grains.		
marché et le vendredi.		Olten, Soleure, le samedi ; le mer-	Zofingue, Argovie,	le samedi.	
Constance, le mardi et vendredi.		credi marché et bourse aux grains	Zurich, le lundi, le vendredi grand		
Cossensy, Vaud.	le lundi.	Orbe, V ^d , lundi, marché aux grains.	marché aux grains et au bétail		

EPHEMERIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1890.

DE L'HIVER.

Commencement le 21 décembre de l'année précédente, à 3 h. 19 minutes du soir, quand le *Soleil* entre au signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve au 17^{me} degré du *Sagittaire*, *Mercur*e au 7° du *Capricorne*, *Vénus* au 15° du *Sagittaire*, *Mars* au 24° de la *Balace*, *Jupiter* au 15° du *Capricorne*, *Saturne* rétrograde au 3° de la *Vierge*, la tête du *Dragon* au 3° de l'*Ecrevisse*, et la queue du *Dragon* au 3° du *Capricorne*.

DU PRINTEMPS.

Commencement le 20 mars de cette année, à 4 h. 8 minutes du soir, lorsque le *Soleil* entre au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve au 27° degré des *Poissons*, *Mercur*e au 12° des *Poissons*, *Vénus* au 7° du *Bélier*, *Mars* au 7° du *Sagittaire*, *Jupiter* au 5° du *Verseau*, *Saturne* rétrograde au 28° du *Lion*, la tête du *Dragon* au 28° des *Gémeaux*, et la queue du *Dragon* au 28° du *Sagittaire*.

DE L'ÉTÉ.

Commencement le 21 juin, à 0 h. 21 m. du soir, lorsque le *Soleil* entre au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouve au 14° degré du *Lion*, *Mercur*e au 8° des *Gémeaux*, *Vénus* au 0° du *Lion*, *Mars* rétrograde au 29° du *Scorpion*, *Jupiter* rétrograde au 11° du *Verseau*, *Saturne* au 29° du *Lion*, la tête du *Dragon* au 23° des *Gémeaux*, et la queue du *Dragon* au 23° du *Sagittaire*.

DE L'AUTOMNE.

Commencement le 23 septembre, à 2 h. 50 m. du matin, quand le *Soleil* entre au signe de la *Balace*. La *Lune* se trouve au 15^{me} degré du *Capricorne*, *Mercur*e rétrograde au 13° de la *Balace*, *Vénus* au 16° du *Scorpion*, *Mars* au 29° du *Sagittaire*, *Jupiter* rétrograde au 2° du *Verseau*, *Saturne* au 10° de la *Vierge*, la tête du *Dragon* au 18° des *Gémeaux*, et la queue du *Dragon* au 18° du *Sagittaire*.

Le régent de cette année est *Mars*.

DES ECLIPSES DE L'AN 1890

Cette année il y aura trois éclipses, dont deux de soleil et une de lune. Dans notre contrée il n'y a que la première éclipse de soleil qui sera visible.

La première est une éclipse annulaire de soleil et aura lieu le 17 juin, de 7 heures 23 minutes du matin jusqu'à 1 heure 23 minutes du soir. A Vevey elle sera partielle et atteint la moitié du diamètre du soleil; elle durera de 8 heures 45 minutes jusqu'à 11 heures 14 minutes. Cette éclipse est visible dans l'Asie, à l'exception du nord-est, dans l'Europe et la moitié boréale de l'Afrique.

La seconde éclipse est une partielle, très

minime de lune, qui commencera le 26 novembre, à 1 heure 53 minutes du soir et finira à 2 heures 11 minutes. On la remarquera dans la mer Pacifique, en Australie et en Asie, à l'exception de l'Asie mineure et de l'Arabie.

La troisième sera encore une éclipse annulaire de soleil et aura lieu le 12 décembre. Elle commencera à 0 heure 56 minutes et finira à 6 heures 10 minutes du matin. On l'observera dans la Nouvelle Zélande, la plus grande partie méridionale de l'Australie, la mer des Indes et les régions antarctiques, en partie aussi au Madagascar.

Rectifications des Foires et marchés au bétail pour 1890.

Cerlier (Berne), le 26 mars au lieu du 2 avril; le 26 novembre au lieu du 3 décembre. — **Châtel-St-Denis** (Fribourg), le 20 janvier et le 12 mai, foires nouvelles; le 17 novembre au lieu du 24. — **Chevenoz** (Haute-Savoie), le 7 au lieu du 8 mai. — **Chézard** (Neuchâtel), plus de foire. — **Coffrane** (Neuchâtel), la foire de septembre est supprimée. — **Côte-aux-Fées** (Neuchâtel), le 22 septembre au lieu du 8. — **Lucens**, marchés hebdomadaires, le samedi au lieu du vendredi. — **Morteau** (Doubs) le 7 janvier au lieu du 28, 4 février, 1^{er} juillet, 2 septembre au lieu du 23, 7 octobre, 4 novembre au lieu du 11, 2 décembre. — **Neuveville** (Berne), marchés au bétail, les 25 mars et 27 mai. — **Savagnier** (Neuchâtel), le 25 mars au lieu du 31. — **St-Paul** (Ain), 26 juillet, lire St-Paul (Hte-Savoie) et non St-Paul de Varax.

CHRONIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

Du 15 Juillet 1888 au 15 Juillet 1889

1888

Juillet 15. Fête d'inauguration du monument élevé au Locle à la mémoire de Daniel JeanRichard. Deux conseillers fédéraux, MM. N. Droz et Schenk, y assistent, ainsi que le grand sculpteur Aimé Millet. Les présidents étaient MM. Tissot et Jurgensen. Le service religieux a commencé par une prière prononcée par M. Estrabaud, pasteur national, puis M. Comtesse, pasteur indépendant, a fait une prédication sur le Psaume XC. La statue est l'œuvre de M. Iguel. Le cortège historique pendant lequel on a fait une quête, a produit 1975 francs.

16. La Société d'histoire du canton de Neuchâtel a célébré sa fête annuelle à l'île de Saint-Pierre, sous la présidence de M. Ph. Godet. MM. Bachelin, Ph. Godet, Marthe et Dr Gross ont lu des travaux. Malgré le temps qui n'a cessé d'être douteux, la fête a fort bien réussi et s'est terminée par un pèlerinage au château du Schlossberg, ouvert obligeam-

ment aux membres de la société par le propriétaire, M. Schnyder.

— Installation à Neuchâtel de M. Ernest Morel en remplacement de M. le pasteur Nagel.

16. Le Conseil général de Boudry vote une subvention de 40,000 francs pour le chemin de fer régional.

— Le Conseil d'Etat ayant accordé à M. Jurgensen la naturalisation d'honneur, ce citoyen dévoué a, par reconnaissance, réparti la somme de 5000 fr. aux institutions suivantes :

2000 au fonds des Régents.

1000 au fonds Winkelried.

2000 au fonds Jurgensen.

N.-B. Ce fonds qui ascende à 20,000 francs, est affecté aux embellissements que peuvent nécessiter les collèges du Locle.

22-23. Les unions chrétiennes, au nombre de 28 et comptant 350 membres, célèbrent une belle fête à Cernier.

25. M. Max Porret a été promu au grade de docteur en droit par l'Université de Berne.

26. M. Max DuPasquier a passé avec succès ses examens de forestier au Polytechnicum de Zurich.

— L'effectif de la Fraternité du Val-de-Travers est de 1640 membres. Il a été payé aux héritiers des sociétaires au décès de ceux-ci, pendant l'année qui vient de s'écouler 22,000 francs, et la fortune de la société est de 27,690 fr. Dans les dix premières années de son existence, elle a payé 181,000 fr., méritant ainsi parfaitement son beau nom.

29. Fête de gymnastique au Val-de-Travers; six sections représentées par 130 gymnastes y ont pris part.

31. Le *Réveil*, journal radical, cesse de paraître; il est remplacé par le *Neuchâtelois* qui paraîtra les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Août 6. Installation du nouveau rabbin de la Chaux-de-Fonds, M. Jules Wolf.

8. Incendie à l'Orphelinat Borel, à Dombresson; on ne peut sauver qu'une partie du mobilier, mais il n'y a pas eu d'accident de personnes.

9. M. Léon Gallet, président de la Société des amis des Arts de la Chaux-de-Fonds, a fait don au musée de cette localité du beau tableau d'Arthur Calame: *Barques dans la lagune de Venise*. Deux ans auparavant, M. Gallet avait donné au même musée: *Le pêcheur de Capri* d'Edmond de Pury.

— Le château historique de Vauxmarcus a été vendu par la famille de Buren à M. Pernod de Couvet. La famille de Buren le possédait depuis deux siècles.

16. Foire de bétail à Valangin. Les transactions sont à la baisse et les marchands font défaut.

22. La bibliothèque publique de Neuchâtel reçoit en legs la «bibliothèque orientale» de feu M. le professeur Metschnikoff qui, disciple de Reclus, enseignait avec distinction la géographie à l'Académie de notre ville. Le Conseil d'Etat nomme pour le remplacer M. Knapp, du Locle.

26.-27. Réunion annuelle à la Chaux-de-Fonds des membres de la Société des pharmaciens suisses, sous la présidence de M. Weber, de Zurich.

Septembre 6. Assemblée générale d'été de la Société de Géographie à Môtiers, sous la présidence de M. Jules Maret. Il y est fait lecture de travaux très intéressants de MM. Knapp, Blaser, Dubied, et Faure, de Genève.

8. Conférence socialiste donnée à la Tonhalle de Neuchâtel par M. Liebknecht, député au Reichstag allemand. Le sujet de la conférence était: *Essence et but du socialisme*. Cette conférence, prononcée avec conviction et entrain était plus forte dans la critique des institutions existantes que dans l'exposé des remèdes à apporter au corps social.

9. Election de M. Quartier-l'Antenne comme pasteur national à St-Blaise en remplacement de M. Auguste Quinche, démissionnaire.

— XXII^{me} congrès de la paix à Neuchâtel. Les quatre questions débattues dans ce congrès sont les suivantes:

1^o Le droit de guerre et le problème de la paix;

2° Le congrès universel de la paix à l'Exposition de Paris de 1889 ;

3° La paix par l'éducation ;

4° L'œuvre de la presse dans la propagande pacifique.

12. Réunion du Synode de l'Eglise nationale. M. le pasteur DuBois consacre au saint ministère MM. Vivien, Vautier et Moulin. Dans la même séance le Synode nomme MM. Eug. Ladame diacre de Neuchâtel, et Jourdan diacre du Val-de-Travers.

13-14. Conférences générales du corps enseignant primaire sous la présidence de M. J. Clerc, conseiller d'Etat. Deux questions sont à l'ordre du jour :

1° Rôle du chant dans l'école ;

2° Mission de l'instituteur en matière éducative et part d'autorité paternelle qui doit lui être déléguée.

18. Incendies à Fontaines et à la Côte-aux-Fées.

22. Concours de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz. 1830 fr. sont affectés aux primes.

23. XXII^{me} réunion annuelle du Club Jurassien au Champ-du-Moulin. MM. Hartmann, Théodore de Meuron, Andreae et Sire y font des communications qui intéressent l'assemblée.

— Phénomène curieux de végétation à Cernier : dans la propriété Dessaulles on remarque un pommier en fleurs et chargé de fruits en pleine maturité.

— Nomination à Serrières de M. Blanc, pasteur, en remplacement de M. Perrochet, démissionnaire.

— Nomination de M. Vivien comme pasteur aux Verrières.

— Le musée de la Sagne a reçu de M. F. R. la maquette de la belle

statue que M. Iguel avait faite pour Daniel JeanRichard. Le musée a été fondé en 1884.

25. La locomotive du régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds a fait pour la première fois son apparition dans le village des Ponts. MM. Jules Grandjean, Lehmann, Ulysse Nicolet, Monard et Porchat ont fait entendre à cette occasion d'éloquents paroles.

26. Inauguration à Neuchâtel, dans le quartier de l'Ecluse, d'un local pour les exercices de l'armée du Salut. Il s'en est suivi des désordres assez graves.

— Le Conseil d'Etat donne à Alfred Dardel, de St-Blaise, une médaille d'argent pour le sauvetage d'un enfant.

30. Réunion au Temple du Bas à Neuchâtel des ressortissants aux fins de nommer un conseil de surveillance et de contrôle pour la gestion du fonds des ressortissants.

— Trois expositions agricoles à Fontaines, à Colombier et à Bevaix.

Octobre 1^{er}. XXVI^{me} réunion de la Société des Juristes suisses à Neuchâtel sous la présidence de M. Zeerleder, de Berne. M. le recteur de l'Académie, Dr Mentha, a développé dans un rapport les conséquences juridiques de la naissance illégitime ; le co-rapporteur était M. Iselin, professeur à Bâle.

2. Conférence intercantonale à Neuchâtel de la Société fondée par M. de Budé contre la presse immorale, présidée par M. A. Humbert. MM. Jules Simon, de Pressensé et Laveleye envoient au comité des lettres d'encouragement.

4. Madame Célanie Gaberel a fait des legs pour la somme de 19,000 fr., aux légataires suivants : Chambre de charité de Savagnier 2000 fr. ; id. de Saules 1000 fr. ; id. d'Engollon 1000 fr. ; id. de Saint-Martin 1000 fr. Orphelinat Borel 4000 fr. Missions de Paris 500 fr. ; id. de Bâle, 500 fr. ; id. des Moraves 500 fr. Sérrix 1000 fr. Incurables à Neuchâtel 1000 fr. Billoles 1000 fr. La Force, en France, 1000 fr. Hospice de la Côte 1000 fr. Détenus libérés 1000 fr. Pauvres de Savagnier, sans distinction d'Eglise, 1000 fr. Fournitures d'école pour Savagnier 1500 fr.

14. Fête annuelle à Môtiers de l'association des lutteurs du Val-de-Travers.

21. La paroisse nationale de Valangin élit pour son pasteur M. Moulin, en remplacement de M. Kiener, démissionnaire.

— Election de M. Vaucher comme pasteur à la Brévine.

30. Session d'automne du Synode de l'Eglise indépendante. M. Pierre de Montmollin y consacre au saint-ministère, MM. Paul Perret, Daniel Junod et Hermann de Montmollin.

Novembre 15. Session d'automne du Synode de l'Eglise nationale. M. Dumont, pasteur à St-Martin, consacre au saint ministère M. Ulysse Perret.

— Le Conseil fédéral alloue au Conseil d'Etat de Neuchâtel une subvention de 4000 fr. pour le comité du monument Daniel JeanRichard, au Locle.

— L'Académie nationale de France décerne une médaille de 1^{re} classe

(médaille d'or) à la maison de la Chaux-de-Fonds, Girard-Perregaux et Cie, pour ses chronomètres de poche.

18. La paroisse de Travers élit comme pasteur M. Juillerat.

19. Mort de M. Julien Roulet, doyen du corps enseignant primaire neuchâtelois. Il est mort au champ d'honneur après 49 ans de services. Dans ce même temps est mort aussi M. Edouard Steiner, également instituteur, enlevé à l'affection des siens à la fleur de l'âge.

21. Assemblée générale à Neuchâtel des sociétés protectrices des animaux dans la Suisse romande.

26. Mort de M. Benoît Lambert, contrôleur des postes à Neuchâtel. (Voir article nécrologique.)

27. Assemblée générale des ressortissants de la Chaux-de-Fonds dans le but de constituer un conseil de surveillance du fonds des ressortissants.

— Un de nos compatriotes, M. Ph. Andreae, de Fleurier, pharmacien à Berne, a obtenu à l'Exposition de Barcelone une médaille d'or de 1^{re} classe pour produits hygiéniques et pharmaceutiques.

Décembre 1^{er}. Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a voté une subvention de 12,500 fr. en faveur du régional des Brenets.

6. Trois candidats au barreau neuchâtelois ont présenté leurs plaidoiries devant le Tribunal cantonal : MM. Amiet, Calame et Montandon.

9. Les deux paroisses de la Sagne et de Savagnier ont élu à l'unanimité MM. Durand et Perret, pasteurs.

10. Le lac des Taillères est gelé dans toute son étendue.

11. M. Benoît Lambert dont nous avons annoncé la mort le 26 novembre a fait les legs suivants : 1000 francs aux pauvres de la paroisse catholique ; 1000 fr. à l'hôpital de la Providence ; 1000 fr. à la Société de Saint-Vincent de Paul ; 5000 fr. à la paroisse catholique pour habillements aux enfants pauvres.

12. Réunion à Neuchâtel de l'association industrielle et commerciale sous la présidence de M. Jules Borel-Courvoisier.

16. Inauguration de la ligne Renan-Chaux-de-Fonds. MM. Grether, Jolis-saint et Georges de Montmollin ont prononcé d'éloquents discours.

— La population du Locle est de 11,221 habitants.

— La société *Le Paragrêle*, présidée par M. James Lardy, donne les comptes suivants : Recettes, 7282 fr. 17 c. ; Dépenses, 4863 fr. 10 c. Le fonds de réserve ascende à 11,285 fr. 50 c.

19. Mort de M. Alphonse Petit-pierre, pasteur, directeur des écoles municipales de Neuchâtel. (Voir article nécrologique.)

20. Le Conseil fédéral a nommé lieutenants d'artillerie, MM. Charles Dardel, à Saint-Blaise et Max DuPasquier, à Neuchâtel.

24. Mort de M. Charles-Ulysse Junier, notaire à Neuchâtel. (Voir article nécrologique).

— Notre compatriote, Paul Matile-Haldy, obtient à Genève le diplôme fédéral de médecin.

— L'Eglise indépendante de Couvet a nommé M. Ed. Rosselet, pas-

teur, en remplacement de M. Jules Petitmaître démissionnaire.

— Le Conseil fédéral a approuvé les plans du funiculaire Ecluse-Plan qui reliera le bas de la ville de Neuchâtel à la route de Chaumont.

— Le recensement fédéral de la population du canton de Neuchâtel, donne les chiffres suivants :

1 ^o Neuchâtelois	48,842
2 ^o Suisses d'autres cantons	50,082
3 ^o Etrangers	10,120
	<hr/>
	109,047

30. On a cueilli des gentianes bleues entre les Sagnettes et Trémalmont.

1889

Janvier 4. Mort de M. Edouard Petitpierre, pasteur (voir article nécrologique).

12. D'après la déclaration de l'agence consulaire des Etats-Unis, à La Chaux-de-Fonds, l'exportation d'horlogerie qui avait été en 1887 de 6,046,256 fr. 48, a été, l'année 1888 de 6,681,251 fr. 30, il y a donc eu une différence en faveur de 1888 de 634,994 fr. 82.

18. Le comité central de l'Alliance évangélique, siégeant à Neuchâtel, a envoyé une protestation à M. Pobedonostzeff, procureur en chef près le saint Synode, à cause des restrictions apportées par le gouvernement russe à la liberté religieuse des habitants des provinces baltiques. Ce document intéressant est signé de MM. F. de Perregaux, W. Pettavel, G. Godet. Espérons qu'il sera pris en considération par le saint Synode.

20. La Crèche de Neuchâtel a été fréquentée en 1888 par 47 enfants qui y ont passé 3062 journées. La pension d'un enfant est revenue à 1 fr. 42.

22. Première séance du Synode national qui a composé comme suit son bureau : MM. Henri DuBois, président ; J. Ducommun-Robert, vice-président ; Ch. Châtelain, secrétaire ; Alphonse Wavre, secrétaire-archiviste ; Ladame, Matthey-Doret, Brandt-Ducommun, assesseurs. Le service divin a été présidé par M. E. Ladame qui a prêché d'une manière remarquable sur 2 Tim. II, 9 : « La parole de Dieu n'est point liée. »

— Mort de M. Alexis Paris, consul suisse à Trieste.

29. Brillante soirée donnée à Neuchâtel par la Société de Zofingue.

30. Par testament olographe M. Fr. Clottu a fait les legs suivants : Aux pauvres d'Hauterive 200 fr. ; à l'Orphelinat Borel 2000 fr. ; à l'Hospice de la Côte 2000 fr. ; à celui de Landeyeux 1000 fr. ; à la Commune d'Hauterive 8000 fr. ; Le revenu de ce dernier legs devra être affecté à la création d'une Ecole enfantine.

Février 1^{er}. Le Conseil d'Etat a accordé à M. le Dr Guillaume sa démission honorable avec remerciements pour services rendus, des deux postes de directeur du Pénitencier et de professeur à l'Académie.

— Il est fondé à Fleurier une société anonyme, sous la raison sociale de : « Fabrique suisse d'allumettes de sûreté ». Le capital social est fixé à 320,000 fr., soit 640 actions de 500 fr., au porteur. Le directeur est M. F. Reverdin.

4. Belle foire au Landeron de plus de 600 pièces de bétail.

— M. Jules Morgenthaler, licencié ès-lettres de l'Académie de Neuchâtel, a obtenu le grade de docteur en philosophie de l'Université de Leipzig.

5. La paroisse indépendante des Ponts a célébré le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en fonctions de son pasteur, M. Albert de Pury. Cette belle fête de famille a admirablement réussi.

11. Mort de M. Gustave-François Jeanjaquet, dernier maître des clés de la Bourgeoisie de Neuchâtel.

— Le fonds si utile des convalescents est de 70,403 fr. 44 ; le fonds de réserve de la même institution est de 3531 fr. 85.

— Les habitants de Fleurier sont mis en émoi par un formidable éboulement survenu dans le quartier appelé La Caroline. Heureusement il n'y a pas eu mort d'homme.

— Soirée donnée à Neuchâtel avec un grand succès par le Société de Gymnastique.

12. L'abondance de neige a entravé les communications postales et celles des chemins de fer sur plusieurs points de notre canton.

17. M. Dumont est élu pasteur de l'Eglise nationale de Cornaux, à l'unanimité des votants.

— Un de nos jeunes compatriotes, M. Maurice Borel graveur-géographe, publie une carte en relief des environs de Paris. Cette œuvre est accueillie avec faveur par les journaux de Paris.

— L'asile des Billodes, au Locle,

continue à faire peu de bruit et beaucoup de bien. Il a eu un léger déficit qui sera sans doute promptement comblé.

— La quantité de neige tombée dans les montagnes est si considérable qu'entre le Mont-Sagne et la Chaux-de-Fonds une centaine d'ouvriers sont occupés à la charger sur des trains pour la transporter aux Eplatures.

19. Promulgation du décret du Grand Conseil allouant une subvention de 300,000 fr. pour la construction du Régional des Brenets au Locle.

— Le recensement communal de La Chaux-de-Fonds accuse une population de 25,664.

— Belle soirée donnée au public de Neuchâtel par la Société de Belles-Lettres. Elle a été couronnée par le succès le plus complet.

Mars 2. Commencement des travaux du port de Neuchâtel et du funiculaire Ecluse-Plan.

4. Inauguration du cours de viticulture à Auvernier.

5. La neige s'est si fort amoncelée au signal de Chaumont, qu'il a fallu percer un couloir de quatre mètres de hauteur.

— Le tribunal de Neuchâtel condamne les auteurs des dommages causés à la Chapelle des Salutistes, à réparer les dits dommages. Le compte s'élève à 300 fr.

10. Le peuple neuchâtelois vote, à une forte majorité, la loi sur les incompatibilités.

— D'après le dernier recensement les députés au Grand Conseil sont au

nombre de 109. L'augmentation de deux membres provient de ce que la Chaux-de-Fonds en envoie 28 au lieu de 26.

— Exposition horticole du Vignoble à Colombier et cours théorique et pratique de taille par M. Massot de Genève, à Vaudijon.

14. Mort de M. Frédéric Borel, ancien pasteur et professeur. (Voir article nécrologique).

— Inspection faite par le colonel divisionnaire Lecomte de l'école de tir des sous-officiers. M. Thomas, membre du Conseil supérieur de la guerre, en France, a paru très satisfait.

— Le rapport de la Caisse d'épargne de Neuchâtel accuse en chiffres ronds les données suivantes : 37,700 déposants auxquels sont dus 29 millions. Les versements de l'année ont été de 4 millions 600 mille fr. et les déposants ont reçu au pied du 4 un million 100 mille fr. d'intérêts.

— Un de nos compatriotes, M. Alexandre Favre, a passé heureusement à Berne ses examens de médecine.

19. Conférence socialiste tenue à Neuchâtel par M. Liebknecht, député au Reichstag allemand.

22. Mort de M. Jules Jeanneret, notaire, président du Tribunal du Locle pendant de longues années et président de la Commission d'éducation ; homme sympathique et dévoué à la chose publique.

23. L'essai de représentation proportionnelle, tenté à Neuchâtel, a démontré le caractère pratique et juste de système. Trois listes étaient en présence ; dix noms à inscrire ;

les trois partis, libéraux, radicaux, grutléens, ont eu juste le nombre de députés correspondant au nombre des voix dont ils disposaient. Aucun parti n'a été écrasé, aucun n'a eu plus de voix que sa force numérique n'en méritait.

— M. Charles Meckenstock, docteur en droit de Neuchâtel, a été nommé attaché à la légation suisse à Paris.

25. L'Hospice des vieillards du Locle a donné asile à 81 personnes pendant l'année écoulée. — Le capital actif est de 145,468 fr., le capital mort de 6,600 fr.

29. Mort de M. Jules Grandjean (voir article nécrologique).

Avril 1. La maison Bouvier frères a obtenu la grande médaille de 1^{re} classe à l'Exposition internationale de Melbourne pour ses vins mousseux.

2. Mort de M. Louis Perrin, notaire à Valangin. (Voir article nécrologique.)

3. Notre compatriote, M. F. Nessi, avocat, a reçu du roi de Grèce la croix de l'ordre royal du Sauveur.

4. Le curé de Neuchâtel, M. J. J. Berset, a été nommé par l'évêque de Lausanne doyen du clergé catholique neuchâtelois.

5. Notre compatriote, M. Adamir Challandes, professeur à Saint-Petersbourg, a été élevé au grade de conseiller d'Etat, équivalent à celui de général, avec le titre d'Excellence; il a reçu, de plus, la noblesse héréditaire.

— Du mois de novembre au mois d'avril le village de Cressier a été mis en émoi par plusieurs incendies.

8. La Société de Gymnastique, «La Patrie», a donné à Neuchâtel devant salle comble une représentation brillamment exécutée.

— Mort de M. Louis Junod, pasteur. (Voir article nécrologique.)

11. La paroisse nationale de Rochefort a élu pasteur M. Jourdan.

13. Mort de M. Stoppani, chimiste cantonal.

— Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a accordé au régional, Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds, une nouvelle subvention de 8000 fr.

15. La foire de Cernier a été très animée. Il y a eu beaucoup de transactions à des prix élevés.

16. La tuilerie de Landeyeux a été complètement détruite par un incendie.

— Mort de M. Roskopf, inventeur de la montre qui porte son nom. (Voir article nécrologique.)

17. Le Conseil général de la commune du Locle a décidé d'étendre le champ d'activité de l'Hospice des vieillards, en y admettant non plus seulement, comme par le passé, les communiers du Locle, mais tous les vieillards neuchâtelois résidant dans cette localité. Cet utile établissement, dirigé avec distinction depuis 12 ans par M. Grisel, doit sa situation florissante (270,000 fr. de fonds de réserve et de capital productif) au dévouement de M. Perrenoud-Richard, caissier de l'hospice depuis 35 ans.

21. Une grosse maison sise à la Chatagne a été la proie des flammes.

— La Société des Arts de Genève accorde à notre compatriote, M. Aimé

Humbert, la qualité d'associé honoraire pour les services qu'il a rendus à l'industrie et au commerce suisse pendant sa mission au Japon et pour le beau livre qu'il a publié sur ce pays.

28. La commune de Colombier vote une subvention de 15,000 fr. en faveur du régional du Vignoble.

Mai 2-5. Réunion à l'Hôtel Bellevue, à Neuchâtel, des délégués des administrations des bateaux à vapeur du lac de Constance et du Rhin. Ils étaient au nombre d'une vingtaine : Suisses, Bavares, Wurtembergeois, Badois et Autrichiens.

4. Mort de M. W. Hirschy, professeur de dessin, à la Chaux-de-Fonds. (Voir article nécrologique.)

5. Les élections pour le Grand Conseil donnent, à Neuchâtel, la majorité à la liste radicale. A la Chaux-de-Fonds, cette liste est fort entamée par le parti ouvrier.

— Mort de M. Jules DuBois-Frank, au Locle. Cet homme de bien qui laisse après lui d'unanimes regrets, s'était distingué de tout temps par sa charité inépuisable et par l'aménité de son caractère. Ses héritiers, s'inspirant de son exemple, ont distribué aux diverses institutions religieuses et philanthropiques du Locle la belle somme de 4,300 fr.

6. Fête trisannuelle à Neuchâtel des Unions chrétiennes de la Suisse romande. 300 jeunes gens y assistaient.

— Mort de M. Théodore de Meuron, ancien forestier. (Voir article nécrologique.)

8. M. Bœgner, directeur de la maison des Missions de Paris, a pré-

sidé à la consécration de M. Girard, comme missionnaire, dans le Temple du Bas à Neuchâtel.

9. Mort de M. Paul Humbert. (Voir article nécrologique.)

— M. Guillaume de Pury, Consul suisse à Victoria a obtenu à l'Exposition internationale de Melbourne, le premier prix avec mention spéciale sur plus de 700 exposants pour ses vins blancs de Jeringberg.

12. La Musique militaire de Neuchâtel a obtenu un grand succès par ses productions au Schützenhaus, à Bâle.

13. On a donné le premier coup de pioche pour la construction du régional des Brenets, du côté du Locle.

22. Séance de la Société d'histoire. Elle vote le crédit nécessaire pour la publication d'une table analytique du *Musée neuchâtelois*, table faite par M. Alfred Godet, puis, elle désigne le Champ-du-Moulin comme lieu de réunion de la fête d'été.

23. Réunion du Synode national.

— Séance de la Société de géographie à Neuchâtel. Il est fait lecture par M. Russ d'une intéressante relation sur l'Egypte que M. Russ venait de parcourir.

— Fondation d'une section de la Société contre la littérature immorale.

— Mort de M. Edouard Châtelain, pasteur. (Voir article nécrologique.)

Juin 1. MM. Grandjean et Arel ont installé aux Convers, près de la gare, une fabrique mécanique de caisses d'emballage, ainsi que l'outillage servant au tamisage et au sciage du sucre en pains.

2. Un violent orage s'est abattu sur le vignoble neuchâtelois.

— Le Conseil d'Etat accorde une médaille d'argent à M. Paul Bovet, à Neuchâtel, pour le dévouement dont il a fait preuve en sauvant un homme qui allait se noyer.

— La Fanfare italienne qui était allée à Zurich a reçu un chaleureux accueil dans cette ville où ses productions ont été fort goûtées.

3. Voici les legs que feu Madame veuve d'Alphonse Borel a faits. Après avoir institué comme légataire principal l'hôpital de la Providence, elle a fait les legs suivants : Hôpital de Landeyeux, 1000 fr. ; id. de la Côte, 1000 fr. ; id. de Chantemerle, 500 fr. Dispensaire de l'Hôpital communal, 2000 fr. ; Fonds des incurables, 5000 fr. ; Fonds des vieillards, 5000 fr. ; Orphelinat catholique, 500 fr. ; Ecole de dessin professionnel, 1000 fr. ; Société des amis des Arts, 1000 fr. ; Pauvres de la paroisse catholique, 500 fr. ; Pauvres de Neuchâtel, 500 fr., soit 18,000 fr.

11. Mort de M. L.-Ph. de Pierre. (Voir article nécrologique.)

— La Société cantonale de gymnastique obtient à Paris la première couronne d'honneur dans la division *excellence* (section étrangère).

— Un terrible orage accompagné de grêle s'est abattu sur le Val-de-Ruz. Les maisons ont été inondées, les jardins ravinés et les dégâts de la grêle se sont fait sentir surtout à Cernier.

12. L'hôpital Pourtalès a soigné pendant l'année 1888, 668 malades, dont 436 hommes et 232 femmes.

Quant à la nationalité, il y avait 234 Neuchâtelois, 232 Bernois, 148 Suisses d'autres cantons, 22 Allemands, 17 Italiens, 12 Français, 3 Autrichiens.

— L'hôpital de la Providence a reçu 402 malades dont 277 hommes et 145 femmes.

15. Le Conseil d'Etat a donné à Robert Roth une médaille d'argent pour avoir sauvé un jeune garçon qui était sur le point de se noyer dans le lac.

18. Le Conseil d'Etat voulant consacrer par un souvenir durable les longs services rendus au canton par notre collaborateur, M. le Dr Guillaume, lui a fait remettre une montre par le président du Conseil d'Etat. La remise de cet objet d'art a été l'occasion d'une fête à laquelle ont pris part la députation neuchâteloise aux Chambres, M. Eugène Borel et les deux députés radicaux du Tessin, MM. de Stoppani et Bernasconi.

18-19. Le Synode de l'Eglise indépendante a eu sa session ordinaire sous la présidence de M. J. Cuche. 3468 membres sont inscrits (74 de plus que l'année dernière). Le budget de l'année 1888 est en chiffres ronds de 106,000 fr. ; celui de 1889 ascendra à 111,000 fr.

20. Fondation à Neuchâtel d'une société de tir sous le nom de Société de tir militaire. Elle offre à ses membres l'occasion de s'exercer au tir tous les jours ouvrables de 5 à 8 h. du matin.

— Formation d'un comité d'initiative pour la restauration du temple de Bôle.

22. M. Alphonse Besson, professeur à l'institution Olga, à Stuttgart, a reçu du roi Charles de Wurtemberg le titre de chevalier de 1^{re} classe de l'ordre de Frédéric.

Juillet 1^{er}. Un violent orage s'est déchaîné sur la Brévine; deux vaches qui s'étaient réfugiées sous un arbre ont été foudroyées.

2. Le Grand Conseil alloue au *Paragrêle* une somme de 300 fr., et met à la disposition des communes pour les mois de juillet et d'août du sel à raison de 10 fr. les 100 kilos.

4. Le grand tunnel Ecluse-Boine a été percé à 5 h. 50 m. du soir. La direction des travaux a offert une collation aux ouvriers.

Bovet, Félix. — *Les psaumes de Maaloth*. Essai d'application. 1 vol.

Bovet, J. — *La vie à venir d'après l'Ancien Testament*, thèse présentée à la faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud. Broch.

Dr A. Châtelain. — *La folie*. Causerie sur les troubles de l'esprit, par M. le Dr Châtelain, ancien médecin en chef de la maison de santé de Préfargier. Vol. in-12.

Coulon (Georges de). — *Notes sur le Vignoble neuchâtelois*. Broch.

Courvoisier, J. — *Conseils sur l'Education*, par C. Tischhauser, professeur à Bâle. Traduit de l'allemand par James Courvoisier, pasteur.

Combe, T. — *Neiges d'antan*. Vol. in-8, illustré par A. Bachelin et F. Huguenin-L.

Droz, F. — *La batelière du Doubs*, étude de mœurs neuchâtelaises, avec une illustration. Broch.

Dumont, E. — *Discours religieux* prononcé à Neuchâtel pour l'inauguration des travaux du Grand Conseil neuchâtelois, le 27 mai 1879, par E. Dumont, pasteur à Cornaux.

Elzingre, Henri. — *La première année de géographie*. Cours élémentaire. 1 vol.

Favre, Louis. — *Croquis jurassiens*, Vol. in-12 illustré de 55 vignettes par Ed. Jeanmaire.

Gaullieur, H. — *Maud Dexter*. Scènes américaines. — Vol. in-12.

Godet, Frédéric. — *Etudes bibliques*. 1^{re} série. Ancien Testament. 4^{me} édition. Vol. in-12.

Godet, Frédéric. — *Commentaire sur l'Evangile de saint Luc*. 3^{me} édition. Tome I.

Mlle Sophie Godet. — *Pour chaque jour*. Imité de l'anglais, avec préface de M. F. Godet. Vol. in-18.

Godet, Ph. — *Etudes et causeries*. Vol. in-12.

BIBLIOGRAPHIE NEUCHATELOISE

Bachelin, A. — *Deux portraits : la Marquise, la Carrochonne*. Vol. in-12, illustré par A. Bachelin et Vulliemin.

Banderet, Paul. — *Grammaire et lectures françaises* à l'usage des écoles allemandes. 3^{me} partie. 1 vol. in-8.

Berthoud, Jean. — *Causerie sur les mœurs de notre démocratie*. Broch.

Boillot, A. — *L'armée suisse et son importance* lors d'une guerre européenne, par M. de S. Traduction libre de M. Boillot, capitaine-instructeur. Broch.

Borel, Louis. — *Méditations sur le Nouveau Testament*, suivies de prières, par L. Borel, pasteur. 2^{me} partie.

Borel, V. — *Résumé sur l'état actuel de la science en matière de spiritisme expérimental*, par le Dr V. Borel, directeur à Henniez-les-Bains. Broch.

Huguenin, Oscar. — *Aimé Gentil*. Vol. in-12 illustré de 17 dessins.

Hulliger, E. — *Petit cours de chimie*, par M. Emile Hulliger, professeur à Fleurier. Volume.

Humbert, Aimé. — *Joséphine-E. Butler*. Esquisse de sa vie par W. Stead, revue et augmentée par A. Humbert.

Jeanneret, Georges. — *Pamphlets neuchâtelois*. Une livraison.

Ladame, Henri. — *Chemins de fer funiculaires*. Recherches sur la tension, le flottement et la compensation du poids des câbles, par H. Ladame, ingénieur.

Ladame, James. — *Chemin de fer de Calais à Milan*. Ligne directe par Belfort, Berne, la Gemmi et le Simplon, réduction de 80 kilomètres sur le parcours actuel. Les grands tunnels des Alpes et du Jura. Vol. in-8 avec 4 cartes.

M^{me} M. H. — *La merveilleuse histoire du révérend père Jean Tauler*. Traduit de l'allemand. 1 vol.

Perrot, Edmond de. — *Frédégonde*, par Félix Dahn. Traduit de l'allemand. Vol. in-12.

Petitpierre, A. — *La première Académie de Neuchâtel*. Souvenirs de 1838-1848. Vol. in-12.

Reichel, E. — *Méditations chrétiennes* (Montmirail et Peseux. 1868-1878). Vol. in-12.

M^{me} Rivier. — *Un crime involontaire*. Vol. in-12.

Ritter, G. — *Lettre ouverte adressée au Parlement français*, par G. Ritter, ingénieur, ou Réplique à la Commission des eaux de l'Arve concernant le projet de dérivation des eaux du lac de Neuchâtel. Brochure.

Rougemont, Albert de. — *Causerie sur la graphologie à propos du signe de l'égoïsme*. Broch. in-8^o.

Rott, Ed. — *Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de la Suisse*

conservés dans les Archives et bibliothèques de Paris. Publié par ordre du haut Conseil fédéral suisse.

I^{re} partie: 1444-1610. 1882. 1 vol. grand in-8.

II^{me} partie: 1610-1648. 1885. 1 vol. grand in-8.

III^{me} partie: 1648-1684. 1888. 1 vol. grand in-8.

Roulet J.-C. et Biolley H. — *L'Inventaire des massifs forestiers*, par le Dr F. Fankhauser, adjoint de l'Inspecteur fédéral des forêts. Traduit par J.-C. Roulet, inspecteur général des forêts du canton de Neuchâtel et H. Biolley, inspecteur d'arrondissement.

Rousselot, Gustave. — *Miscellanées*. Vol. in-12.

Schmiedheini, Pasteur. — *Poème sur la fête des eaux de la Chaux-de-Fonds*.

Tripet, Maurice. — *Etat actuel des armoiries communales dans le canton de Neuchâtel*. Broch.

Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie. Tome IV.

Discours prononcés à l'inauguration de la première fontaine monumentale à la Chaux-de-Fonds, le 14 octobre 1888. Broch.

Documents relatifs au citoyen Edouard DuBois, fondateur d'un asile cantonal pour les vieillards. Imprimés sur l'ordre du Grand Conseil de la République et canton de Neuchâtel. Avec portraits.

Le Régional du Vignoble. — Examen sur son rendement. Réponse au comité d'initiative. Broch.

Chemin de fer régional du Vignoble. — Réponse du Comité d'initiative à « l'Examen sur son rendement » par M. X. Broch.

Notice sur L. Nagel, pasteur et professeur à Neuchâtel. Souvenir de Noël offert à la jeunesse par M^{me} J. N. Brochure.

Recueil de prières à l'usage des familles. — Edition révisée par la Société des Pasteurs neuchâtelois. Vol. in-8.

Vues de la Chaux-de-Fonds et des environs. — Album.

Carte et guide de Chaumont-Chasseral publiés par la Section neuchâteloise du Club alpin suisse.

Nous rappelons aux auteurs neuchâtelois la recommandation de bien vouloir faire parvenir les titres de leurs œuvres à la rédaction du *Messenger boiteux*.

NÉCROLOGIE

SOPHIE-ADÉLAÏDE MAIRET

Au commencement de ce siècle, la Chaux-de-Fonds ne possédait point d'hôpital et cependant elle comptait déjà une population nombreuse et beaucoup de malades pauvres. Cette situation préoccupait bien des personnes charitables.

Parmi celles-ci se trouvaient deux demoiselles : Cydalise Nicolet et Sophie-Adélaïde Mairet. Cette dernière est morte à la Chaux-de-Fonds le 29 octobre 1888 à l'hôpital qu'elle avait fondé avec son amie, en 1840, sous le nom modeste de : Chambre de secours.

Née d'une famille riche et considérée, M^{lle} Mairet reçut une instruction qui développa les qualités de son cœur et de son esprit. Ame pieuse et charitable, elle s'intéressait à toutes les entreprises philanthropiques et d'utilité publique.

La Chambre de secours, installée à la rue du Rocher, contenait quatre ou cinq lits; elle était ouverte aux indigents de la commune, sans aucune distinction de nationalité ni de religion; les deux amies vaquaient tout à la fois aux devoirs de l'infirmier et de l'administration. L'établissement devint bientôt trop petit, les directrices firent l'acquisition d'une maison à la rue de la Charrière. Mais comme le nombre des malades augmentait toujours, elles prirent l'initiative d'une souscription publique qui décida la fondation de l'hôpital actuel de la Chaux-de-Fonds. M^{lles} Nicolet et Mairet avaient fait appel à quelques amis de leur œuvre qui se constituèrent en comité, dont il est bon de conserver les noms. Ce furent Fritz Perrochet, Edouard Sandoz, Célestin Nicolet, Abram-Louis Brandt et Léon Robert. Après bien des luttes, des tiraillements même, l'hospice de la Chaux-de-Fonds était inauguré le 11 novembre 1849. De nombreuses donations du pays et même de l'étranger aidèrent le nouvel établissement dans son œuvre.

Pour des raisons diverses les deux amies abandonnèrent la direction de l'Hospice. M^{lle} Mairet alla se fixer à Genève avec son père. Celui-ci mort elle s'établit à Neuchâtel. Peu de temps avant sa fin, elle désira revoir la Chaux-de-Fonds; la direction de l'hôpital à la fondation duquel elle avait contribué se fit une fête de la recevoir. C'est là qu'elle s'éteignit doucement à l'âge de 93 ans, entourée d'affection et de vénération.

JEAN-RODOLPHE LEUTHOLD.

Nous tenons à consacrer ici quelques lignes à la mémoire de celui qu'on appelait à Neuchâtel « le père Leuthold », qui a longtemps enseigné l'allemand au Collège et dirigé un pensionnat où de nombreuses générations d'élèves de la Suisse allemande ont passé.

Originaire de Horgen, venu jeune dans notre pays, Leuthold avait été mêlé au mouvement de 1831. En 1845, il prit part à l'expédition des Corps-francs. Il aimait à raconter et racontait avec une verve pittoresque ses souvenirs de cette époque.

Revenu à Neuchâtel peu avant 1848, il fut bientôt nommé maître d'allemand au gymnase et fonda une pension qui fut longtemps florissante. Il prit part à notre vie politique et, rallié depuis 1860 au parti de l'opposition, prononça souvent dans les assemblées populaires des discours pleins de sel, de finesse et de bonhomie.

Il s'était retiré depuis quelques années à Biberist, chez un de ses fils. C'est de là qu'il écrivait, au commencement d'octobre dernier, à l'auteur de ces lignes : « Je suis dans ma 82^{me} année, il en est maintenant pour moi comme dans le *Guillaume Tell* de Schiller : *Fais ton compte avec le Ciel, bailli, ton heure a sonné.* Il faut que je meure de faim sur un tas de blé : gonflement de la gorge ou retrécissement de l'œsophage, voilà l'ennemi contre lequel je ne lutterai plus que quelques jours.... Voilà le cinquième jour qu'aucun liquide ne passe plus, mon estomac est plat comme une Blattlaus (pu-

naise), je crois que je pourrais concourir avec l'Italien qui a lutté trente jours. Vous voyez que je n'ai pas peur de mourir ; pourquoi ? J'ai fait bien des bévues, mais aucun tort à qui que ce soit.... »

Huit jours après avoir écrit cette lettre d'une sérénité enjouée, le père Leuthold s'éteignait doucement. C'était une figure originale, dont se souviendront ceux qui l'ont connue.

BENOIT LAMBERT

Benoît Lambert était Soleurois de naissance. A 29 ans, soit en 1849, il s'établit à Neuchâtel, où l'appelaient ses fonctions de contrôleur des Postes, qu'il remplit toute sa vie avec une fidélité et une exactitude exemplaires. Il fut élu, en 1856, au premier Conseil général de la Municipalité et y siégea dès lors constamment. Il représenta à plusieurs reprises la ville de Neuchâtel au Grand Conseil. Enfin et surtout, il consacra son activité à la paroisse catholique du chef-lieu dont il était président, voua des soins aux écoles, à l'hôpital de la Providence et à toutes les œuvres qui se rattachaient à son église. Musicien de mérite, il a pris une part active aux travaux de nos Sociétés de chant et de musique. Homme modeste, dévoué, aimable, il n'avait à Neuchâtel que des amis. Il est mort le 24 novembre dernier, à l'âge de 69 ans.

ALPHONSE PETITPIERRE

— La Suisse libérale, l'Eglise nationale et le Journal religieux ont déjà

consacré des articles à la mémoire de M. Petitpierre, mort le 21 décembre dernier; mais le *Messenger boiteux* qui avait, depuis nombre d'années, le privilège de le compter parmi ses collaborateurs, devait à la mémoire de ce citoyen dévoué un témoignage de gratitude respectueuse.

Né à Serrières, le 4 décembre 1812, et consacré au saint ministère en 1837, il alla à Mulhouse en qualité de pasteur et y déploya beaucoup d'activité. De retour dans son pays, il fut suffragant de M. Vaucher, pasteur de Saint-Aubin, dont il épousa la petite-fille, et fut nommé en 1844 pasteur de la même paroisse. En 1858, nous le trouvons à Neuchâtel, suffragant de M. DuPasquier, et en 1864, directeur des Ecoles municipales de Neuchâtel. Ce fut le dernier poste qu'il occupa au milieu de nous.

Le trait caractéristique de M. Petitpierre était une égalité d'humeur telle que nous en avons vu peu de semblable et qui ne se démentit pas même au cours d'une maladie pénible qui vint l'assaillir quelques années avant son départ définitif. Doué d'une finesse remarquable, il connaissait admirablement les hommes et s'entendait à merveille à les conduire par la voie de la persuasion. Il faut dire qu'il avait à sa disposition une facilité d'élocution assez rare chez nos compatriotes. Sa parole chaude, colorée et cordiale a dissipé bien des malentendus et acheminé bien des cœurs sur la voie des rapprochements. Comme il avait connu beaucoup d'hommes dans sa longue carrière et assisté aux événements les plus divers, il avait, pour juger les

uns et les autres, une indulgence seraine qui n'était pas du tout l'indifférence du sceptique, mais le fruit de cette sagesse qui nous glisse discrètement dans l'oreille : « Que les événements s'inquiètent assez peu de nos emportements et qu'il n'est peut-être pas bien sensé d'attendre des hommes plus qu'ils ne peuvent nous donner. »

Il aimait ardemment sa patrie, à l'histoire de laquelle il a consacré deux beaux livres : *Un demi-siècle de l'Histoire économique de Neuchâtel* et *La première Académie de Neuchâtel*, souvenirs de 1838-1848. Il aimait enfin ses compatriotes sans distinction de partis, et c'est parce qu'il était inspiré dans sa conduite par ce triple sentiment qu'il a pu fournir la carrière utile et honorable que nous venons de retracer.

CHARLES-ULYSSE JUNIER

Le 24 décembre 1888 expirait à Neuchâtel, après une assez longue maladie, un homme de bien, qui était arrivé à occuper, grâce à son labeur persévérant, une situation importante dans le monde des affaires et dans notre vie publique.

Charles-Ulysse Junier, né à Voëns, près St-Blaise, en 1824, n'avait reçu d'autre instruction que celle de l'école primaire. Son énergie servit son intelligence naturelle : il rêvait de devenir notaire, et, jeune clerc au greffe de St-Blaise, il employait tous ses loisirs à se préparer à cette vocation ; il obtint enfin son brevet.

A ce moment, il était déjà entré à la Caisse d'Épargne, à laquelle il resta attaché pendant 29 ans comme

comptable, puis comme secrétaire-caissier. Il ne cessa, pendant cette période, de pratiquer le notariat et de montrer une rare puissance de travail, que l'extension de ses affaires rendait indispensable.

Dès 1875, il consacra tout son temps à son étude; « tout son temps » n'est cependant pas absolument exact, car il sut en distraire une partie au profit des affaires publiques: il fut juge-suppléant du tribunal, membre de la commission d'Education, du Conseil général de la Municipalité, député au Grand Conseil pendant deux législatures, administrateur de l'ancienne Banque Cantonale, membre du Synode de l'Eglise indépendante.

Persévérance et activité remarquables, tels sont les traits distinctifs de ce fils de ses œuvres; ajoutons qu'il commandait la confiance par la rectitude de son jugement, la fermeté de ses convictions, sa rondeur en affaires. Il était enfin un homme au cœur chaud, d'une foi simple et robuste, et profondément attaché à son pays, qui a perdu en lui un de ses meilleurs citoyens.

EDOUARD PETITPIERRE

Le 4 janvier 1889 mourait dans sa 85^{me} année à Neuchâtel, M. le pasteur Edouard Petitpierre. Il ne s'était pas destiné de bonne heure à la vocation ecclésiastique, mais il avait commencé par exercer une profession manuelle. Ce n'est que lors du réveil religieux de 1830, déjà âgé de plus de 30 ans, qu'il fit des études de théologie, à la suite

desquelles il se consacra, pendant quelques années, à une œuvre d'évangélisation en France. Appelé ensuite à devenir l'un des pasteurs des Eglises libres de notre canton, il exerça dès lors son ministère à Neuchâtel pendant près d'un demi-siècle. Son action fut particulièrement profonde et bénie dans le cercle restreint de la congrégation à laquelle il appartenait. Homme de foi et de convictions très fermes, il joignait à une grande activité un dévouement à toute épreuve. Malgré son âge avancé, il continua ses fonctions jusqu'à la fin. Le jour de Noël 1888, il présidait encore le culte de l'Eglise libre.

ALEXIS PARIS

Le *Journal de Genève* du 30 janvier publiait une correspondance de Trieste dont nous tenons à recueillir ici le passage suivant:

« Notre petite colonie suisse a fait une grande perte par le décès du consul suisse, M. Alexis Paris, de Peseux, qui a succombé à la fleur de l'âge, mardi 22 janvier, après une longue maladie. C'était un homme d'un rare mérite; il jouissait non seulement de l'estime de ses concitoyens, qui trouvaient toujours chez lui un bienveillant appui et de bons conseils, mais aussi de tous les commerçants de notre place.

Doué d'une haute intelligence et d'une activité infatigable, il remplissait plusieurs fonctions dans diverses Sociétés commerciales ou philanthropiques. »

GUSTAVE JEANJAQUET

Ce nom éveille pour les habitants de Neuchâtel le souvenir d'un magistrat intègre et dévoué. Né en 1813 à Neuchâtel, Gustave Jeanjaquet s'était voué au commerce et, après plusieurs voyages, était devenu l'un des chefs de la maison d'horlogerie Jeanjaquet frères.

Entré au Conseil de ville en 1844, il ne tarda pas à siéger parmi les Quatre-Ministres : il fut le dernier *Maître des Clefs* (directeur des finances) avant 1848. Il occupa des fonctions pareilles dans la Municipalité, depuis 1863 jusqu'en 1875, et devint à cette date directeur des finances communales jusqu'à la mort des anciennes Communes (1888). Sous sa très habile administration, la fortune bourgeoise n'a cessé de prospérer et de s'accroître. Le fait n'est pas si commun qu'il ne convienne de le signaler.

Gustave Jeanjaquet fit partie du Grand Conseil et de la Constituante de 1873 ; la caisse d'Épargne et l'ancienne Banque cantonale le comptaient parmi les membres de leur direction. Outre ses occupations administratives, il aimait à s'occuper d'histoire naturelle, et a pris un intérêt actif au développement des collections scientifiques de notre Musée.

Financier émérite et de bon conseil, administrateur ferme, clairvoyant, d'une intégrité parfaite, homme de bien, homme de devoir, caractère bienveillant, citoyen dévoué, tel est le souvenir et l'exemple que laisse cet excellent magistrat, mort à Neuchâtel le 11 février 1889.

FRÉDÉRIC BOREL

Le 16 mars 1889, on rendait les derniers devoirs à M. Fréd. Borel, ancien pasteur et professeur, décédé dans sa 74^e année à Couvet, son village natal. Après de bonnes études au collège de Neuchâtel et une année passée à Genève pour y terminer sa théologie, il fut consacré au saint ministère en 1838. D'abord suffragant à Lignièrès, puis à Neuchâtel et à Couvet, il fut élu pasteur de Travers en 1845. En 1851, il fut appelé au poste de maître de la 3^e classe du Collège latin de Neuchâtel, et exerça aussi les fonctions de chapelain de Préfargier.

Plus tard, il fut nommé professeur de littérature dans les Auditoires : ses cours, rédigés avec soin, ont développé dans plusieurs de ses élèves l'amour de cette étude. Il avait beaucoup de lectures, un goût délicat, l'esprit très ouvert à toutes choses. Il collabora pendant quelques années à l'*Union libérale*, où il a publié une piquante chronique de la vie neuchâteloise et rendu compte des expositions de peinture. Il a aussi écrit dans la *Revue suisse*. Mais surtout n'oublions pas qu'il a secondé activement M. le professeur Guillebert dans la rédaction du *Messenger boiteux*.

Il avait fait partie, peu avant la révolution, du Corps législatif, puis vers la fin de sa vie, du Conseil administratif de la Commune de Neuchâtel. Il rendit aussi de précieux services à l'Église nationale, comme ministre impositionnaire, dans les années qui suivirent la crise ecclésiastique.

Sentant ses forces décliner, M. Borel, qui était demeuré célibataire, désira aller finir ses jours auprès de parents qui lui restaient à Couvet. C'est là qu'il supporta avec une patience admirable la pénible maladie à laquelle il a succombé.

Comme pasteur, il captivait son auditoire par une prédication sage, pratique et riche d'observations. Comme écrivain, il avait de l'élégance et de la grâce. Comme caractère, c'était un ami fidèle, un causeur aimable et enjoué, un esprit pondéré et bienveillant.

JULES GRANDJEAN

Le 29 mars 1889, la Chaux-de-Fonds perdait dans le colonel Jules Grandjean un homme dont la vie tout entière avait été consacrée aux affaires publiques. Il est mort à un âge qui lui permettait de compter encore sur bien des années d'existence, à un moment où sa présence, son activité, son intelligence étaient particulièrement nécessaires au succès de ses entreprises.

Jules Grandjean, né à la Chaux-de-Fonds le 17 juin 1828, est originaire de la Sagne, de la Brévine, et bourgeois d'honneur de Tramelan depuis l'inauguration du régional Tramelan-Tavannes. Après avoir fait ses classes à la Chaux-de-Fonds, il étudia l'allemand à Berne. A son retour, il commença un apprentissage d'horlogerie et fonda plus tard un petit comptoir. En 1857, appelé à la direction du Jura-Industriel qu'on venait de construire, il cessa sa fabri-

cation et ne quitta plus les chemins de fer. Il avait trouvé sa voie.

Sa carrière comprend trois grandes périodes : la première est celle du Jura-Industriel. Appelé à la direction de cette ligne, il donna 17 ans de son existence à son développement.

La seconde période est celle du Jura-Berne-Lucerne. Lorsque la ligne neuchâteloise fut vendue, Jules Grandjean passa à la direction de cette compagnie. Il y resta dix ans, déployant la même activité et le même dévouement.

La troisième période est celle des régionaux ; elle s'étend de 1884 jusqu'à sa mort. Jules Grandjean a, en quelque sorte, créé le régional Tramelan-Tavannes, celui des Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds, celui de Mulhouse-Einsisheim ; il voulait couronner son œuvre par la construction d'une ligne qui lui tenait au cœur, le régional Saignelégier-Les Bois-La Chaux-de-Fonds. C'est pendant cette période que nous le trouvons à la tête de l'Union suisse des chemins de fer à voie étroite et qu'il se rend en Russie pour étudier à Moscou la question des régionaux.

Jules Grandjean, administrateur distingué, était militaire dans l'âme. Simple soldat en 1848, au moment de la révolution neuchâteloise, il fut admis la même année à une école d'aspirants d'artillerie. Il fut bientôt capitaine-commandant de la batterie d'élite N° 24, passa ensuite à l'état-major général avec le grade de colonel et chef de la Section des chemins de fer.

Il prit part à la révolution de 1848 et à la répression du mouvement de

1856. La Chaux-de-Fonds l'envoya à plusieurs reprises au Grand-Conseil avant son départ pour Berne, en 1874, et après son retour au pays.

En dehors de ses fonctions importantes, il trouvait moyen de s'intéresser très activement aux questions d'intérêt local, d'instruction publique, de développement général. Il a fondé une Société de Gymnastique dont il était le président et le moniteur ; c'est lui qui a organisé des leçons de gymnastique pour les jeunes filles. La Chaux-de-Fonds lui doit aussi l'établissement des téléphones. Fondateur de la Société industrielle et commerciale, il a été longtemps le président du Comptoir d'escompte neuchâtelois, jusqu'au moment où celui-ci a été acquis par la Banque fédérale dont Jules Grandjean a été lui-même fondateur, puis administrateur et enfin censeur.

Malgré les lacunes de cette notice, on comprendra la perte que le pays a faite : on remplacera difficilement cet excellent citoyen qui avait mis tous ses talents au service de la patrie.

LOUIS PERRIN

La carrière active de cet homme dévoué s'est passée tout entière à Valangin.

Né à Savagnier en 1816, il commença ses études classiques au collège de Neuchâtel, dont il fut un des meilleurs élèves : les distinctions qu'il y reçut en font foi. S'étant décidé pour la carrière du droit, il fréquenta l'Université de Heidelberg en compagnie de MM. Charles Lardy, plus tard docteur en droit, Eugène

Favre, plus tard juge de paix à Neuchâtel, et d'autres compatriotes.

De retour au pays, il exerça la profession de notaire, s'établit à Valangin, y épousa la fille du lieutenant civil, M^{lle} Gaberel, et mérita bien vite la confiance de plusieurs familles qui lui remirent des fonds considérables à gérer.

Dans sa famille, il se dévoua pour les siens ; dans la vie des affaires, il unissait la sagacité d'un praticien consommé à une probité scrupuleuse et ses clients, appartenant à d'anciennes familles du pays, le regardaient moins comme leur homme d'affaires que comme un ami sûr et dévoué. En politique, il avait gardé ses affections les plus profondes pour le régime déchu, tout en sachant être plein d'amabilité pour ceux qui ne partageaient ni ses convictions ni ses regrets. Sa piété était à la vieille mode, simple et sans éclat au dehors, et c'est, entouré des soins dévoués de ses parents et amis que, le 31 mars 1889, il quittait cette terre, âgé de 73 ans.

LOUIS JUNOD

Né à Neuchâtel le 4 février 1820, Louis Junod y avait fait ses études de théologie. Il avait dû, pour les achever, vaincre des difficultés qui auraient découragé un caractère moins énergique, une âme moins fortement saisie par sa sainte vocation. Il dut interrompre ses études pour seconder son père dans son négoce, puis donner des leçons dans plusieurs familles de notre ville. Il parvint enfin à la consécration en 1844.

Il séjourna pendant une année comme évangéliste dans les Cévennes, puis partit pour la Hollande, où il fut précepteur pendant huit ans. Il en revint pour occuper le poste de pasteur de Serrières, de 1853 à 1863. Appelé comme pasteur français à Bâle, il y resta jusqu'en 1874, époque à laquelle il alla à Nice prendre la direction de l'établissement d'évangélisation de M. Pilatte. Il fut pendant six ans un véritable pasteur itinérant sur le littoral méditerranéen, où tant d'étrangers résident pendant l'hiver.

Revenu au pays en 1880, M. Junod se consacra à l'œuvre des protestants disséminés et fut trois ans pasteur d'Estavayer, puis chapelain de l'Hôpital Pourtalès; il s'occupa aussi avec sollicitude des jeunes élèves de l'Asile de Cressier, sans parler d'une foule d'autres œuvres charitables auxquelles il prêta son concours.

Il aimait ardemment son pays et s'est occupé avec prédilection de son histoire. On possède de lui quelques écrits : *Farel, réformateur*; *Phases de la Question neuchâteloise*; *Histoire populaire de Neuchâtel*.

Mais ce qui le distinguait surtout, c'était son attachement à l'Eglise évangélique, sa foi ferme, sa charité, son profond sérieux moral. Il a été surpris par la mort le dimanche 7 avril, dans une réunion d'amis où il expliquait la parole de Dieu.

GEORGES-FREDERIC ROSKOPF

Georges-Frédéric Roskopf, l'inventeur des montres qui portent son nom, est mort à Berne le 14 avril 1889.

Né à Niederweiler (Grand-duché de Bade) le 15 mai 1812, il vint à la Chaux-de-Fonds à l'âge de 16 ans pour y apprendre le français. Comme il n'avait aucun goût pour l'état de son père qui était boucher, il fit un apprentissage de commerce chez MM. Fritz Mairet et Sandoz, marchands de fournitures. En 1835, il suivit un cours d'horlogerie et ouvrit plus tard un atelier. C'est en 1867 qu'il commença à fabriquer les montres qui ont acquis une réputation si justement méritée. Il remit son établissement en 1874 et quitta la Chaux-de-Fonds pour se fixer à Berne où il s'éteignit à l'âge de 76 ans.

HENRI BARBEZAT

M. Henri Barbezat a concentré toute l'activité de sa longue vie à son village des Bayards. Après avoir débuté par un apprentissage de charron, il parvenait à conquérir à 31 ans son brevet de notaire. Il exerça cette profession avec une haute probité pendant un demi-siècle, et a rendu autour de lui d'innombrables services, soit comme justicier, puis juge de paix, soit comme administrateur de la Commune et de la Chambre de charité du Grand-Bayard, dont il fut secrétaire sans rétribution pendant 38 ans. Il était le dernier membre fondateur de l'Asile de Travail des Verrières et Bayards. Homme conciliant, de bon conseil, il a vécu jusqu'à 80 ans entouré du respect et de la reconnaissance de ceux qui avaient eu tant d'occasions d'apprécier son dévouement. Il est mort en avril dernier.

WILLIAM HIRSCHY

Le 5 mai 1889, William Hirschy, peintre et professeur de dessin, mourait à la Chaux-de-Fonds.

Né dans cette ville en 1838, il montra dès ses premières années un goût prononcé pour le dessin et la peinture à laquelle il désirait se vouer. Il partit pour Paris et entra à l'atelier de Gleyre. Travailleur zélé, il acquit un dessin correct et distingué, une peinture savante.

Désireux de compléter ses études, il entreprit un voyage en Italie. Rentré à la Chaux-de-Fonds, il s'y occupa de son art. Mais la vie d'un peintre n'est point facile dans tous les milieux ; il faut pour stimuler la conception de l'artiste, pour exciter sa fièvre de travail, des éléments qui manqueront toujours aux centres industriels. W. Hirschy aimait son pays, sa famille ; modeste avant tout et ne rêvant pas un but irréalisable, il entra depuis 1873 dans la dure carrière de l'enseignement. C'est dans ce domaine qu'il a rendu de véritables services à sa ville natale comme professeur de dessin au Collège, ainsi qu'à l'École d'art et de gravure. Il a aussi, dans un cours de peinture, développé des aptitudes qui ont été plus d'une fois constatées dans des expositions locales.

L'enseignement le tint trop souvent éloigné des expositions de la Société des amis des Arts ; on put cependant y admirer quelques-uns de ses ouvrages. Le Musée de la Chaux-de-Fonds possède une de ses premières études.

Une affection du cœur avait depuis longtemps altéré sa santé ; il a suc-

combé à l'âge de 50 ans, après une carrière utilement remplie. Son influence sur les écoles d'art de la Chaux-de-Fonds se constate déjà, et la logique direction qu'il a imprimée aux études artistiques est un progrès dont l'industrie bénéficiera.

THÉODORE DE MEURON

Issu d'une ancienne famille neuchâteloise établie dans le canton de Vaud, Théodore de Meuron vint se fixer dans la principauté de Neuchâtel, avant 1848, en qualité d'inspecteur général des forêts, fonctions que le gouvernement de la République lui conserva et qu'il remplit bien des années encore sous le régime républicain. Il s'en est acquitté avec fidélité et distinction et n'a pas peu contribué à préparer l'ère actuelle dans laquelle les forêts sont l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part des autorités. Rentré dans la vie privée, il se retira dans le canton de Vaud, où il consacra une partie de ses loisirs à des recherches historiques ; son consciencieux travail sur le général de Meuron a paru dans le *Musée neuchâtelois*.

Il est mort à Lausanne, le 6 mai 1888, dans sa 78^{me} année.

PAUL HUMBERT

M. Paul Humbert, fils de M. Henri Humbert, professeur de mathématiques au Collège de Neuchâtel, semblait destiné à consacrer aussi ses forces à l'enseignement. Tout

paraissait le pousser dans cette voie : la tradition paternelle et ses goûts personnels. Après de bonnes études faites au Collège latin, il occupa un poste dans cet établissement, mais, les circonstances aidant, il donna à sa vie une direction nouvelle et après quelques années vouées à l'instruction de la jeunesse, il résolut d'entrer dans le commerce. Sous son habile direction la maison, connue sous la raison sociale Jeanneret et Humbert, prit un grand développement qui permit à M. Humbert de jouir, pendant les dernières années de sa vie, d'un repos bien mérité.

Il s'occupa dès lors, avec un dévouement remarquable, d'œuvres d'utilité publique parmi lesquelles nous relèverons surtout la Société des amis des arts et l'École professionnelle de dessin. Il siégea aussi un certain temps comme membre de la Commission d'éducation où ses avis étaient reçus avec déférence. Son obligeance était proverbiale et son attachement à ses amis non moins grand. Tout en exprimant avec une entière liberté son opinion sur les événements et sur les actes, il s'interdisait avec une scrupuleuse réserve les jugements sur les individus. Il avait horreur de la médiocrité.

Les derniers mois de son existence furent assombris par une maladie opiniâtre et, le 9 mai 1889, ses amis réunis en grand nombre accompagnèrent à sa dernière demeure celui qu'ils avaient tant aimé et qu'ils regretteront toujours.

EDOUARD CHATELAIN

C'est une carrière utile, calme et unie que celle dont nous allons retracer les principaux moments.

M. Châtelain naquit à Neuchâtel en 1807. Il débuta dans le ministère comme diacre du Val-de-Travers, puis alla occuper le poste de la Brévine où il resta, malgré les rigueurs du climat que l'on sait, pendant une vingtaine d'années. Plus tard, lorsque les fatigues de ce ministère se firent sentir, il descendit à Bôle dont il devint le pasteur en même temps qu'il était diacre de Boudry. L'âge venant, il prit sa retraite et alla s'établir, d'abord à Hauterive, puis enfin à Saint-Blaise. La retraite de M. Châtelain n'avait été, semble-t-il, que l'occasion de rendre à ses collègues dans le saint ministère des services qui ne fussent plus localisés par les limites nettement tracées d'une circonscription ecclésiastique. Il allait et venait d'une cure à l'autre, remplaçant les pasteurs empêchés et c'est peu d'heures avant que de monter dans la chaire de Cernier pour prêcher à la place de son fils, pasteur de cette paroisse, qu'il fut surpris par la mort qui l'enleva rapidement à l'affection des siens, le 23 mai 1889; il était alors dans sa 83^{me} année.

M. Châtelain était un de ces hommes qui procurent la paix et auxquels, pour cette raison, il a été donné de faire beaucoup de bien pendant leur carrière. Dans ses relations il était enjoué et, ce côté aimable et sympathique de son caractère, il le conserva jusqu'aux derniers jours de sa longue existence.

Il sut toujours inspirer à ses paroissiens une confiance mêlée de respect, et ses collègues dans le ministère n'eurent jamais qu'à se louer de l'aménité de ses procédés à leur égard. Sa prédication, inspirée par un sentiment religieux très profond et mûrie par les expériences de la vie, plaisait surtout à ceux qui, nombreux parmi nous, sont restés attachés à la sage et raisonnable théologie d'Osterwald.

Lors des événements ecclésiastiques de 1873, il ne quitta point l'Eglise nationale, mais il tint à conserver des relations cordiales avec ses collègues de l'Eglise indépendante.

Nous avons vu plus haut que M. Châtelain était mort à son poste. Il laisse dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme foncièrement bon et d'un excellent et fidèle pasteur.

LOUIS-PHILIPPE DE PIERRE

C'était bien — pour nous servir d'une expression qui ne fut jamais mieux à sa place — c'était bien une figure, et des plus originales, que celle de Louis-Philippe de Pierre.

Né à Neuchâtel le 21 janvier 1805, fils d'un conseiller d'Etat, il était entré de bonne heure dans la vie publique, à laquelle il s'était préparé par de solides études de droit. A 24 ans, il faisait partie du Petit Conseil de ville (Conseil des 24). Dès 1831, il allait siéger au Corps législatif comme député de Bevaix, puis comme député des Ponts. Devenu maire de ce village en 1833, puis

châtelain de Boudry une dizaine d'années plus tard, il occupait ce dernier poste au moment de la révolution de 1848. Il fit partie du Tribunal souverain ; enfin, il eut à plusieurs reprises l'honneur de représenter Neuchâtel à la Diète fédérale.

Il fut l'un des premiers à accepter loyalement la République, et consacra dès lors son activité aux affaires de la Commune de Neuchâtel, dont il présida longtemps le Conseil, puis l'assemblée générale jusqu'à l'expiration de cette autorité.

Il s'occupait avec zèle d'agriculture et de viticulture, et a laissé un excellent traité de la culture de la vigne.

Mais ce que nous rappelle son nom, ce n'est point seulement soixante années employées au profit de la chose publique, ce n'est point seulement une longue carrière marquée par de bons et loyaux services ; c'est surtout un homme tel qu'on n'en reverra plus, une physionomie d'un relief singulier, qui tranchait vigoureusement sur la platitude et la banalité courantes.

Louis-Philippe de Pierre était doué d'un bon sens implacable et d'une franchise qui ne ménageait rien ni personne. Il ne disait pas seulement la vérité : elle faisait — si l'on peut ainsi dire — explosion par sa bouche. Le trait s'échappait de ses lèvres, soudain et acéré ; de sa voix mordante, il drapait son homme en quelques phrases du pittoresque le plus vif. L'image s'offrait à lui toujours expressive et pleine de saveur. Il puisait dans ses vastes lectures des auteurs anciens ou mo-

dernes — car c'était un lettré — l'anecdote piquante et le rapprochement imprévu ; nous savons tel portrait que sa parole prime-sautière a gravé comme à l'eau-forte.

A ses antipathies décidées correspondaient des sympathies non moins vives ; il aimait cordialement, il aimait bien ceux qu'il aimait, et cachait une solide bonté sous la brusquerie de ses dehors. Esprit large, malgré ses angles vifs, très ouvert, d'une rare indépendance, il ne connaissait ni les préjugés de coterie, ni les complaisances faciles, ni les mots d'ordre imposés. Il aimait son pays ardemment, prenait une part active aux assemblées politiques de son parti, mais conservait jalousement ce franc-parler dont avait besoin son âme loyale.

Il y avait beaucoup à apprendre dans le commerce de cet homme, dans sa conversation pleine de sel, nourrie de faits et de souvenirs. Nous ne l'avons pas vu disparaître (le 11 juin 1889, dans sa 85^e année), sans éprouver un sentiment de regret profond. Louis-Philippe de Pierre était *quelqu'un*.

MONUMENT DE DANIEL JEANRICHARD

AU LOCLE

(Avec planche de M. A. Bachelin)

Le *Messenger boiteux* de 1889 a rendu compte de l'inauguration du monument de Daniel JeanRichard au Locle, mais il n'a pu donner l'image de la belle

statue qui a été consacrée à ce père de notre industrie nationale.

L'œuvre de notre compatriote M. C. Iguel est assurément une des plus heureuses qu'il ait créées ; le jeune forgeron examine avec attention la montre qui lui a été présentée, et cette intelligente observation sera la source de la prospérité qui a rayonné bien au loin hors des limites du canton.

Grâce à l'initiative et à la persévérance du Locle, la statue de Daniel JeanRichard est un éclatant hommage rendu à la mémoire d'un des plus illustres enfants des Montagnes neuchâteloises.

UN HOMME BIEN PERPLEXE

On me presse de divers côtés de raconter mon histoire, histoire singulière et mélancolique, intéressante peut-être, mais dont le grand défaut à mes yeux est d'être la mienne. Si elle appartenait à quelqu'un d'autre, je la contera avec plus de plaisir. Imaginez un homme qu'une catastrophe survenue dès son entrée dans la vie a réduit à douter de sa propre existence ou du moins de son identité, qui n'est pas sûr d'être lui, qui se trouble quand on lui demande son nom, qui rougit quand on parle devant lui d'état-civil, qui ne signe jamais une lettre sans se dire qu'il commet peut-être un faux, et qui se pose tous les matins cette question jamais résolue : Suis-je moi-même ou suis-je mon frère Alexandre ?...

J'exposerai maintenant par quel concours fatal de circonstances j'ai été jeté dans l'énigme où je me débats depuis cinquante-neuf ans. Si notre village n'avait pas été, à l'époque de ma naissance, composé principalement de maisons de bois, je serais encore



MONUMENT DE DANIEL JEANRICHARD AU LOCLE

aujourd'hui comme ces peuples heureux qui n'ont pas d'histoire. Mais une imprudente jeune fille ouvrit un soir l'armoire de sa maîtresse, et la lampe qu'elle tenait à la main mit le feu à une pile de linge. Le feu se communiqua de l'armoire aux rideaux, des rideaux à la paroi, de la paroi à l'escalier, et comme la maison était de bois, couverte en bardeaux et entourée de galeries à courants d'air, de hangars, d'appentis, le tout flamba comme un paquet d'allumettes. La maison voisine prit feu un quart d'heure plus tard, une bonne bise soufflait, qui transporta des flammèches sur tous les toits d'alentour. Une heure après le premier cri d'alarme, quinze maisons étaient en flammes, vingt autres, sèches comme des coques de faine, n'attendaient qu'une étincelle.

Je ne vous décrirai point cet incendie qui devint célèbre sous le nom de la « Grande Incendie ». J'étais trop jeune alors pour beaucoup observer, n'étant âgé que de huit jours, et baptisé de la veille. Comme l'acte de baptême tenait lieu d'état-civil, cette cérémonie avait lieu le plus tôt possible, beaucoup plus tôt qu'il n'est d'usage aujourd'hui. — On m'a bien raconté depuis lors que le ciel était rouge comme une fournaise, et que les gens tombaient comme des mouches, à moitié asphyxiés, quand la bise inclinait au-dessus d'eux le rideau de flammes. On entendait les vitres éclater, les chevaux hennissaient dans les écuries, le capitaine du feu criait ses ordres d'une voix tonnante, les poutres s'éroulaient au milieu des brasiers, et des jets d'étincelles partaient comme des feux d'artifice. Autour du lavoir public, alimenté par une source basse appelée le Bugnon, se pressait une masse noire et silencieuse de gens qui remplissaient des seaux et les faisaient passer ensuite de main en main. A travers cette confusion courait M^{me} Bisque, la sage-femme, qui nous emportait, mon frère et moi, dans son tablier.

Chacun se hâtait de transporter ce qu'il avait de plus précieux vers la partie du village située en bise, moins menacée à cause de sa situation « derrière le vent », et aussi parce que les constructions y étaient plus solides. Une excellente personne, M^{me} l'ancienne Humbert, qui demeurait de ce côté-là, avait fait savoir qu'on eût à lui amener tous les enfants, surtout les poupons, dont les mères ne savaient que faire dans ce branle-bas général. Son appartement était déjà rempli quand la sage-femme vida son tablier dans le coin vacant d'un grand lit de repos.

— Ah! voici les jumeaux! fit M^{me} l'ancienne. Je leur ferai un berceau d'une corbeille à linge. Comment va leur maman?

— Elle a la fièvre, j'y retourne, dit M^{me} Bisque, qui repartit tout essoufflée.

Il paraît que nous dormîmes fort bien dans la corbeille à linge, mais vers le matin, nous nous mîmes à crier avec l'ensemble qui sied à des jumeaux. M^{me} l'ancienne qui avait les mains pleines avec ses trente marmots à consoler, à faire manger ou dormir, chargea une petite fille de nous distraire de notre chagrin en nous prenant tour à tour dans ses bras. Mais la petite malheureuse ne s'en tint pas là et crut avoir fait une heureuse invention quand elle balança au-dessus de nos nez innocents un cordon rouge qui n'avait l'air de rien... Toutes les perplexités de ma vie tiennent pourtant à ce cordon rouge.

Enfin M^{me} Bisque reparut.

— On est maître du feu, dit-elle. Je vais reporter ces oisillons dans leur nid.

Tout à coup elle poussa un cri.

— Miséricorde! où est le cordon rouge?... Qu'a-t-on fait du cordon rouge?... Je l'avais attaché moi-même au poignet de l'aîné, pour le *déconnaître* quand l'autre jumeau est arrivé. Qui s'est permis d'enlever cette marque?

On lui amena la petite fille, qui avoua

qu'elle avait détaché le cordon rouge « pour nous amuser avec ».

— Nous voilà dans de beaux draps ! fit M^{me} Bisque, entrevoyant toutes les complications qui allaient surgir. Ces deux poupons se ressemblent comme les deux moitiés d'un œuf ; ni leur maman, ni moi que les ai reçus, ni M. le ministre qui les a baptisés ne pourrait dire lequel est Alexis, lequel est Alexandre... Il faudrait ici Salomon, et encore !

Quel examen minutieux nous dûmes subir, comment on nous tourna et retourna, combien de fois nous fûmes démaillottés, renmaillottés et redémaillottés, ce que dit mon père, les larmes que ma mère versa, les conseils de M. le ministre et l'oracle ambigu de la vieille Maggi qui soufflait dans du marc de café pour y trouver la clef des secrets, tout cela, M^{me} Bisque le narrerait mieux que moi. Tant d'agitations, tant de consultations autour de notre berceau, tant de mains pressées de défaire nos langages, tant d'yeux scrutateurs qui cherchaient sur nos pauvres petites personnes quelque marque distinctive, ne pouvaient manquer d'apporter des troubles graves dans notre santé. Trois jours plus tard, nous primes des convulsions, et le soir de ce même jour, l'un de nous deux expirait dans les bras de M^{me} Bisque.

Lequel des deux ?... C'est ce que je ne me charge pas de vous dire, car j'en suis encore moi-même à me le demander... Il fallait prendre un parti. Mon père proposa de tirer la chose au sort, M^{me} Bisque était d'avis que le bon Dieu devrait bien reprendre l'autre jumeau pour tout arranger. Quant à ma mère, elle eut un rêve, et ce rêve lui démontra indubitablement que j'étais Alexis. J'y ai beaucoup songé depuis cinquante-neuf ans que l'affaire a été ainsi tranchée ; je me suis demandé si cette bonne et prévoyante mère n'avait point voulu par ce rêve de circonstance, assurer au

jumeau qui lui restait la protection d'un parrain influent. Celui d'Alexis étant à tous les points de vue un parrain plus désirable que celui d'Alexandre, l'hésitation n'était plus possible : dans cette lutte pour l'existence, le mieux, pourvu devait évidemment survivre.

C'est ainsi que je fus décrété Alexis. Mais les doutes les plus pénibles n'ont cessé de m'assaillir depuis que j'ai la faculté de raisonner... Suis-je vraiment Alexis ! Suis-je bien moi-même, et si je ne suis pas moi-même, qui suis-je alors ?... car enfin je suis quelqu'un, on ne saurait me refuser cela, et je ne saurais être Alexandre, puisque si j'étais Alexandre je serais mort, et comme je ne suis pas mort, il faut bien que je sois Alexis, à moins que je ne sois mon frère Alexandre... Je m'y perds...

Si quelque personne douée de plus de pénétration que moi découvrait d'ici à l'an prochain la solution de ce cruel embarras, je lui serais reconnaissant de me la communiquer par l'entremise du *Messenger*, qui connaît mon adresse.

Un centenaire. — Nous lisons dans un journal allemand, l'*Ost-preussische Zeitung*, les lignes suivantes (mars 1889) :

« Ces jours derniers, à Ottensen, près Hambourg, un horloger, nommé Göring, célébrait le 104^{me} anniversaire de sa naissance. Né à la Chaux-de-Fonds, en Suisse, en mars 1785, il fit la campagne de Russie avec Napoléon I^{er}, et fut de ceux qui passèrent sains et saufs la Bérésina ; il prit part à la bataille de Waterloo. Après la chute de Napoléon, Göring s'engagea dans les gardes du pape. Puis il reprit son métier d'horloger et parcourut la Russie, les pays du Danube, la Turquie et l'Asie Mineure, où son humeur voyageuse le retint pendant 24 ans. Aujourd'hui, Göring qui est vieux garçon, vit très tranquillement dans son modeste intérieur de célibataire. »

VENGEANCE VILLAGEOISE

Il ne s'agit pas ici d'une *vendetta* à la manière corse, d'un meurtre à coups de fusil au coin d'un bois, ou au tournant d'un chemin creux, mais d'une vengeance sournoise, indirecte, s'exerçant sur des objets qui n'en peuvent mais, et dont la destruction est pour le propriétaire une cause de chagrin violent et de longs regrets. Inutile de chercher autour de soi le lieu où cet incident s'est passé, et de voir des personnages connus derrière ceux qui sont mis en scène, les lecteurs y perdront leur temps.

Le mois de mai répandait sur la campagne toutes ses richesses. Après un hiver prolongé, marqué de retour de froid, de bise glaciale, de giboulées de neige et de grésil, le soleil avait enfin percé le rempart de brumes qui le voilait depuis longtemps, et ses rayons réchauffant la terre réveillaient les plantes endormies, faisaient épanouir les fleurs, et donnaient aux oiseaux le signal du retour et d'une activité nouvelle. Près d'une maison demi-rustique et demi-citadine, propre et bien entretenue comme on en voit dans nos villages, s'étend un verger entouré d'une haie vive, retraite des nids et traversé par un filet d'eau, dont la fraîcheur donne aux arbres une vigueur remarquable. Ce verger magnifique, ces pommiers, ces poiriers que le printemps couvre de fleurs, ces cerisiers, dont les fruits déjà visibles promettent une abondante récolte, sont l'orgueil du juge Siméon, le propriétaire de cet Eden. Malgré ses occupations de cultivateur et de juge, il trouve toujours un moment pour visiter cette partie de

son domaine, qui est l'objet de ses intimes préférences. De bonne heure, le matin, avant d'aller à ses affaires, le soir quand sa journée est finie, c'est là qu'il se recueille comme dans un sanctuaire, qu'il médite les cas épineux soumis à son examen, et qu'il trouve ses meilleures inspirations. Grand et taillé en force, les cheveux grisonnants, vêtu d'amples habits d'étoffe simple, coiffé d'un feutre mou à larges bords, on voit sa haute silhouette sombre passer lentement parmi les arbres, s'arrêter ici, se baisser là, saluer chacun de ses élèves bien-aimés avec lesquels il s'entretient comme avec les membres de sa famille. Il enlève ici une chenille, là un lichen qui apparaît sur l'écorce lisse, surveille les hannetons qui bourdonnent et menacent les feuilles, coupe un jet insolent, compte les nids de fauvettes, d'étourneaux, de mésanges, ses auxiliaires dans la guerre qu'il fait aux insectes, ses ennemis personnels. C'est que parmi les arbres de son verger il en est douze qui lui sont particulièrement chers ; il les a plantés à la naissance de son fils Albert, de ce fils attendu pendant bien des années et dont la naissance a remué ses entrailles de juge, de père et de citoyen. Sans doute, il aime bien ses deux filles aînées, mais une fille n'a qu'une vie effacée, elle ne peut prendre aucune part aux affaires publiques ni perpétuer le nom de la famille, avec elle tout s'éteint, la race disparaît ; mais un garçon est un personnage d'une tout autre importance, en lui le père, qui a joué un rôle dans sa commune ou dans le canton, se sent revivre, il lui transmet une tradition vénérable, une dynastie indispensable au bonheur public. Pour fêter un jour aussi glorieux, qui ouvrirait devant lui d'infinies perspectives, le juge n'avait rien imaginé de plus beau que de planter des arbres dont la vigueur serait le symbole de celle de son rejeton, et qui exerceraient sur lui une

mystérieuse et salutaire influence. Ses prévisions s'étaient réalisées; les arbres avaient tous prospéré à l'envi et son fils était devenu le plus beau garçon de la paroisse. Solide comme son père, intelligent, toujours de bonne humeur, aimé de tout le monde, il était le point de mire des jolies filles à plusieurs kilomètres à la ronde, chacune supputant les honneurs et les avantages matériels dont jouirait la femme d'un tel phénix, et brûlant dans le secret de son cœur de devenir son heureuse moitié.

Le dernier dimanche de mai, avant de se rendre à l'église, le juge bien rasé, vêtu de neuf, le visage s'épanouissant entre les pointes d'un col monumental que sa femme a repassé avec respect, sa chaîne d'argent battant son gilet noir, fit un tour de jardin pour cueillir un brin de muguet qu'il mit à sa boutonnière et traversa le verger pour respirer encore une fois le parfum qui se dégageait des milliers de fleurs formant une neige sur les branches et les rameaux, et s'assurer que les fruits commençaient à nouer sérieusement.

Tout à coup, un frémissement d'horreur le secoue des pieds à la tête; son saisissement est tel qu'il doit s'appuyer au tronc d'un cerisier pour ne pas défaillir; il passe la main sur ses yeux croyant rêver. Ce qu'il vient d'apercevoir le glace et le rend muet. Les plus beaux de ses arbres sont mutilés; une ceinture d'écorce de plusieurs pouces de largeur a été détachée du tronc, et par la blessure béante qui laisse voir l'aubier, la sève s'écoule lentement en grosses larmes. Ses yeux navrés comptent douze troncs cerclés de blanc, les arbres plantés à la naissance de son fils sont condamnés à mort.

Il peut à peine croire à la possibilité d'un tel désastre. Contraste poignant, tout est fête autour de cette dévastation; au-dessus de la couronne blanche des pommiers le ciel bleu

lui sourit; le soleil darde entre les rameaux de gais rayons qui dansent sur l'herbe constellée de pétales tombés, les cloches de l'église sonnent à toute volée jetant des bénédictions sur cette terre fleurie, et les fauvettes, les merles, les chardonnerets, même les coqs du village leur répondent par des chants d'allégresse.

Qui donc a pu accomplir un tel brigandage?

Siméon éperdu fait le compte de ses ennemis; un juge n'en manque pas; parmi les mécréants, qu'il a condamnés depuis dix ans, plusieurs ont juré de se venger, plusieurs l'ont fait par des calomnies, par des lettres anonymes, par des contrariétés qu'on lui a suscitées, des mauvais tours qu'on lui a joués, mais jamais il ne se serait attendu à une attaque aussi brutale. Au saisissement qui a paralysé ses membres, succède la colère, le besoin de découvrir le coupable, de le châtier, de le livrer au mépris public. Il faut ouvrir une enquête immédiatement, avertir le préfet, le président du tribunal; où les trouver le dimanche? Les uns sont en course, d'autres à la pêche, d'autres au billard, d'autres.... peut-être à l'église.

Il parcourt à grands pas son verger pour relever les traces qu'à dû laisser le malfaiteur; à peine l'herbe est-elle foulée, aucun fragment d'écorce n'apparaît, tout a été emporté. D'où est-il venu, par où a-t-il passé? La haie est intacte, son œil exercé ne distingue aucun indice. Un sentiment d'humiliation et de honte l'empêche d'appeler à son aide sa femme, son fils, qui l'attendent pour aller ensemble à l'église.

— Père, venez-vous? lui crie Albert du seuil de la maison, nous n'avons plus que le temps.

Siméon le rejoint sans dire mot, il marche machinalement comme dans un rêve, il prend sa place à l'église, à peine entend-il la voix du prédicateur; le courroux qui gronde en lui l'empêche

de prier, son œil menaçant parcourt l'assemblée; là peut-être est le coupable; il sera venu pour donner le change et détourner les soupçons. Oh! s'il pouvait lire dans les consciences, démasquer le criminel, lui dire là, dans la maison de Dieu, à la vue de la paroisse tout entière: « Scélérat, confesse ton crime à genoux, et sois flétri jusqu'à ton dernier jour ». Il rugit intérieurement lorsque le pasteur développe avec éloquence ce beau texte: « Aimez-vous les uns les autres, » et fait le tableau du bonheur qui régnerait sur la terre si les hommes, menant une vie pure, étaient liés par des sentiments fraternels; plus de jalousies, plus d'animosité, plus de haine, partout la paix, le support, les égards, les prévenances, le dévouement, la charité.

— Et mes arbres qu'on a coupés cette nuit, s'écrie-t-il d'une voix rauque. Comment appelez-vous cela?

Cette interruption cause un scandale inimaginable; jamais chose pareille ne s'était vue depuis l'inauguration de l'église; tous les yeux sont fixés sur le juge, le pasteur se tait, les dormeurs s'éveillent sous les coups de coude redoublés de leurs voisins.

— Qui m'a interrompu? dit le prédicateur d'un air sévère.

— Moi, le juge Siméon; je signale un forfait, un sacrilège qui sera l'éternel déshonneur de notre village; cette nuit on a mutilé mes beaux arbres.

— Vous ne devez pas m'interrompre, vous manquez au respect qui m'est dû, qui est dû au lieu où nous sommes; je vous rappelle à l'ordre.

— Pardonnez-moi, monsieur le pasteur, mais il y a au milieu de nous un misérable qui m'a déchiré le cœur et qui couvre de honte notre commune; notre devoir est de nous entr'aider pour le découvrir et empêcher les soupçons de s'égarer sur des innocents.

En disant ces paroles d'une voix

étouffée, le juge, ne pouvant plus se contenir, éclata en sanglots et tomba anéanti sur son banc.

. . .

L'agitation fut grande ce dimanche-là dans le village; au lieu de flâner sans but de cabaret en cabaret, ou d'un jeu de quilles à l'autre, les hommes eurent de quoi occuper leur esprit; et les femmes, après avoir lavé la vaisselle et rangé leur cuisine, eurent beau jeu pour délier leurs langues. Il y eut cercle toute la journée autour du verger de Siméon pour constater les dégâts, et le soir devant les maisons, sur les bancs où l'on s'asseyait en fumant une dernière pipe avant d'aller *se réduire*, le massacre des arbres et la scène de l'église furent le sujet de toutes les conversations.

Quant à la maison du juge elle était plongée dans la stupeur et dans le deuil; personne, sauf les domestiques, ne put avaler une bouchée au repas de midi, et dans la soirée les visites des notables affluant pour apporter des consolations, et surtout pour satisfaire leur curiosité, contribuèrent à lui donner l'aspect funèbre d'un jour d'enterrement.

. . .

Les opinions peuvent différer grandement à l'égard des arbres; pour s'en convaincre il suffit de parcourir seulement quelques cantons de la Suisse. Peu nombreux et négligés ici, ils sont ailleurs l'objet d'un culte fervent; on en plante partout, au bord des routes, des chemins, autour des maisons, même dans les prés et les champs; on les greffe, on les soigne, on laboure le sol autour du pied, on y met de l'engrais, on les échenille, on les arrose, et ils récompensent ces soins par des produits abondants et rémunérateurs. C'est là qu'on peut admirer les grands noyers, les pommiers à large envergure et les hauts et élégants poiriers ployant en

automne sous le poids des fruits que le soleil fait briller dans le feuillage, et les pruniers, et les cerisiers vigoureux et sains que l'on se garde de mutiler comme on le fait chez nous, en cassant les branches, œuvres de ténèbres qui font dire que nos cerisiers sont malades et que notre sol ne leur convient pas.

Là les arbres sont des amis, des parents; la moindre tentative dirigée contre eux est une offense grave.

A l'égard des arbres d'agrément plantés dans l'intérieur des villes, les théories changent selon les lieux: ici on les tient bas pour avoir de l'ombre et ne pas gêner la vue; là on les laisse s'étendre et pousser à leur guise, formant devant les maisons un rideau impénétrable, obstruant l'air et la lumière, ils sont une source d'humidité et de mécontentement. Nous connaissons une ville dont les autorités, de par je ne sais quel droit, imposent ce fléau à une partie des habitants malgré leurs protestations et leurs pétitions réitérées. Ils doivent subir devant leurs fenêtres un rempart qui s'élève et s'épaissit d'année en année et empêche de voir au-delà le ciel, le lac, les Alpes, l'horizon; aussi comprend-on la rage sourde, et les malédictions que provoque alors cette dérision qu'on appelle pompeusement « des arbres d'agrément ». Que ceux qui possèdent de tels arbres se le disent et pensent à leurs voisins aigris.

Du reste, peu importe à notre récit les théories en vogue dans le village du juge; l'enquête judiciaire, comme cela arrive le plus souvent, ne fit découvrir aucun indice; le scélérat avait accompli son œuvre avec une si diabolique adresse, que rien ne vint le trahir et mettre sur sa trace le juge d'instruction malgré sa perspicacité bien établie. Il s'y cassa le nez.

Siméon essaya de tous les remèdes pour sauver ses arbres, consulta les

jardiniers les plus expérimentés, mit en jeu tous les moyens avoués ou occultes, eut recours à la somnambule, à la tireuse de cartes, aux capucins; rien n'y fit, le coupable demeura inconnu, les arbres périrent l'un après l'autre et, l'année suivante, le propriétaire ulcéré se garda bien d'arracher ces squelettes qui devaient rester les témoins lugubres d'un odieux attentat.

Mais la douleur du juge n'empêcha pas l'amour d'exercer son empire même sous son toit? Malgré la destruction des arbres qui présidaient à sa destinée, Albert, toujours le plus beau garçon du village, fin danseur, solide faucheur, superbe brigadier d'artillerie, s'éprit de Louise, la fille d'un paysan habitant presque en face de leur maison. C'était une aimable fille, douce, modeste, active, douée d'un extérieur charmant. Ses yeux bruns, sa bouche souriante, ses qualités de femme de ménage avaient séduit le jeune homme qui résolut d'instruire son père de ses intentions matrimoniales, malgré l'éloignement qui existait depuis longtemps entre les deux familles.

— Tu aurais pu trouver mieux que ça, dit Siméon en faisant une grimace peu engageante. D'abord ces gens ont peu de bien et puis.... le père avec sa mine de criminel ne m'est en aucune façon sympathique.

— Leur fortune n'est pas grande, il est vrai, mais Louise est laborieuse, économe, expérimentée, elle sait beaucoup et vaudra mieux pour moi qu'une fille riche mais qui sera vaniteuse et dépensière.

— Je n'ai rien contre elle, mais le vieux j'ai dû le condamner pour un acte peu honorable et je le soupçonne..... enfin, je ne dis rien.

— Il ne faut pas soupçonner légèrement, dit Albert, et nous devons savoir pardonner.

— Réfléchis bien, dit la mère, madame Salomé, qui avait pour son mari une

déférence rare, et pour son fils une tendresse toujours inquiète, réfléchis-bien.

— J'ai vingt-quatre ans, dit Albert, pourquoi attendre encore ? c'est le moment de m'établir. La maison que l'oncle Abram m'a léguée à sa mort est disponible, nous pourrons nous y établir sans avoir aucun rapport avec le beau-père. Vous me donnerez quelques pièces de terre, ce que vous voudrez ; pour le reste nous verrons.

— Ainsi tu es décidé....

— Oui.

— Etes-vous fiancés ? Le juge ne demandait pas, t'aime-t-elle ; plus de trente filles l'adoraient, et le juge les surveillait de son œil sévère.

— Oui, nous sommes fiancés.

— Vous auriez dû attendre notre consentement, les enfants n'ont plus de respect pour l'autorité paternelle.

Puisqu'il en est ainsi, reprit le juge avec solennité, je donne mon consentement, mais pas de bon cœur. Maintenant qui se chargera de demander la fille à ce..... Josué ? Enverras-tu ton parrain ?

— Non, faites-le, je vous en prie.

— C'est dur pour moi, fit le juge en poussant un soupir.

Un soir d'automne, après les vendanges, le juge qui s'était promené une grande heure solitaire dans son verger, sous les arbres secs, alla revêtir ses habits des dimanches et entra chez Josué le père de Louise. Les deux hommes s'enfermèrent seuls dans la chambre du ménage et y restèrent longtemps. Que se passa-t-il entre eux ? On ne le sut jamais ; seulement à plusieurs reprises on entendit de grands éclats de voix, la voix du juge, puis des paroles entrecoupées, puis des sanglots. Louise, inquiète, regardant par le trou de la serrure, vit son père à genoux demandant grâce et Siméon debout étendant sur lui sa main menaçante.

Une révélation affreuse se fit jour dans l'esprit de la jeune fille et, sans

écouter davantage elle courut, dans sa petite chambre, se jeta avec désespoir à genoux devant son lit et pleura amèrement la tête dans son tablier.

Quelle soirée ! Il était fort tard quand le juge sortit, personne ne l'accompagna. Son fils qui l'attendait avec sa mère ne put en obtenir une parole. Toute la nuit, le vieillard se promena dans la chambre qui lui servait de bureau, et ne se coucha que vers le matin.

Mais dès l'aube il appela son fils et le domestique, les conduisit au verger, et tout le jour et les jours suivants les trois hommes travaillèrent à couper et à déraciner les arbres morts. Dans chaque excavation un jeune arbre de belle venue fut replanté avec soin et muni d'un tuteur neuf.

— Maintenant ce verger est à toi, dit le père ; nous ferons la noce à la première fleur qui s'ouvrira. Souhaitons à ces recrues, croissance et prospérité. Il déboucha une des meilleures bouteilles de sa cave, qui était bien fournie, et ils burent à la santé de la plantation.

Il y eut des fleurs au mois de mai suivant ; et le village eut le spectacle d'une noce superbe où Josué parut fort mal à l'aise et fit de tels efforts pour se donner une contenance qu'il se grisa comme un sot.

Louise racheta sa tache originelle par ses qualités, par ses vertus ; elle donna à son mari six beaux enfants ; à chacun d'eux l'on consacra un poirier qui porta son nom. On leur apprit ainsi l'amour des arbres et des oiseaux qui y font leurs nids.

Néanmoins, le mariage d'Albert provoqua d'amers regrets dans plus d'un cœur sensible, et plus d'une vieille fille acariâtre ne lui pardonna jamais son manque de clairvoyance et le choix inconcevable qu'il avait fait.

FONTAINE MONUMENTALE

A LA CHAUX-DE-FONDS

(Avec planche de M. F. Huguenin.-L.)

A l'occasion de la fête d'inauguration des eaux de la Chaux-de-Fonds, le 27 novembre 1887, une fontaine provisoire, à laquelle le *Messenger boiteux* de 1889 a déjà consacré un article et une planche, avait été élevée sur la place de la *Fleur de Lys*. A sa disparition, chacun désirait voir édifier au même endroit une fontaine artistique.

La Société d'embellissement s'occupait des moyens de réaliser ce vœu général de la population, lorsqu'on apprit que l'administration du Bureau de contrôle était disposée à exécuter ce monument à ses frais et continuerait ainsi la tradition qu'elle poursuit depuis longtemps de doter la Chaux-de-Fonds de créations belles et utiles.

Il s'agissait de consacrer dignement le souvenir de l'entreprise des eaux. La question fut bientôt soumise aux intéressés et ratifiée par eux, grâce à l'initiative et à l'activité de M. Donat Fer, président de l'administration du Bureau de contrôle.

On remit à un artiste distingué, M. Eug. Schaltenbrand, élève de l'école des Beaux-Arts à Paris et directeur de l'école de gravure récemment instituée à la Chaux-de-Fonds, le soin de présenter un projet de la composition du monument. On ne pouvait s'adresser à un maître mieux qualifié : M. Schaltenbrand réalisa un ensemble des plus harmonieux.

Un socle de pierre s'élève au milieu d'un large bassin dans lequel nagent douze tortues. Sur le socle repose une vasque du centre de laquelle se dresse une colonne portant quatre dragons

ailés; plus haut, une seconde vasque et une statue dont la main rejetée au-dessus de la tête laisse échapper le jet supérieur. Le dessin qui accompagne ces lignes fera mieux comprendre qu'une description le caractère de cette fontaine monumentale. Les figures sont l'œuvre de M. Maximilien Bourgeois, sculpteur à Paris, où elles ont été fondues par M. Durenne. Le montage et l'ajustement des pièces, le réglage des jets d'eau, ont été confiés à M. Lalande de Sommevoire.

Le 14 octobre 1888, l'inauguration du monument donnait lieu à une véritable fête. Un cortège nombreux parcourut les rues au bruit des cloches et des salves d'artillerie. M. Donat Fer remit la fontaine aux autorités communales représentées par M. Ch. Wuilleumier. Le voile qui recouvrait le monument tomba et l'eau jaillit de la fontaine et des bassins aux applaudissements de la foule et aux sons de la musique. On ne peut que féliciter la Chaux-de-Fonds d'avoir réalisé une œuvre artistique de cette importance et digne d'une capitale.

ANECDOTES

Un télégramme ambigu.

Un marchand de bestiaux télégraphie à son correspondant :


« Demain, tous les cochons à la gare, vous aussi. J'arriverais bien plus tôt, mais le train des voyageurs ne prend pas les bœufs. Le bétail va renchérir, veuillez-vous. Si vous avez besoin de bœufs, pensez à moi. »

— As-tu entendu chanter M^{lle} X. depuis qu'elle est revenue de sa grande tournée ?

— Oui, déjà dans quelques concerts. —

Et trouves-tu qu'elle se soit perfectionnée ?

— Elle est devenue plus agréable. — Comment cela ? — Elle ne chante plus autant de morceaux dans la même soirée.



F. Huguenin L.

FONTAINE MONUMENTALE DE LA CHAUX-DE-FONDS

HUGUENIN-LA-GROSSE-CAISSE

Pierre-Henri Huguenin est un homme avisé. Gouverneur de sa commune, agriculteur pendant la belle saison, bois-selier en hiver, nul mieux que lui ne sait faire profiter son lopin de terre, et quant à ses seilles, seillons, pochons et autres ustensiles de ménage ils trouvent un facile écoulement. Sa réputation est établie dans toute l'étendue des vallées de la Sagne et de la Brévine, et aucune foire n'est complète si Pierre-Henri ne s'y trouve avec un étalage de marchandises sorties de son échoppe. Il fréquente même les marchés des cantons voisins, ce qui lui donne la réputation d'un homme qui a vu le monde et lui a en effet permis de s'approprier quelques notions inconnues avant lui dans son village. Aussi quoi d'étonnant s'il est à la tête du progrès et si dans les assemblées communales les jeunes gens appuient toujours les propositions du gouverneur Huguenin, surtout lorsqu'il s'agit de mettre en échec son collègue le justicier Matthey, un vieux de la vieille celui-là.

A cinquante ans, le port droit de Pierre-Henri, sa démarche magistrale et le geste familier dont il caressait son nez aquilain dénotaient l'homme qui, ayant réussi, a conscience de sa valeur. Entouré de la considération de ses concitoyens, jouissant d'une certaine aisance et père de douze enfants dont Jeannette, en épouse modèle, lui avait fait présent, rien ne manquait à son bonheur.

Les trois fils suivaient les traces du père, et lorsque celui-ci promenait son petit œil vif, ombragé d'épais sourcils, sur sa progéniture rangée dans sa vieille cuisine autour de la table du goûter et retirant à pleines mains les

pommes de terre fumantes du *crat* placé au centre, il avait l'air de dire : à neuf filles il y en a bien quelques-unes de trop, mais bah ! elles sont sages et avec un père comme moi elles ne seront pas embarrassées pour trouver des maris.

Mais hélas ! le sort est jaloux, et il suffit d'un faux pas pour faire crouler la réputation la mieux établie. C'est ce qui arriva à Pierre-Henri. A peu de temps de là nous le trouvons un homme complètement changé. Ses cheveux jadis noirs comme l'ébène sont grisonnants, sa haute taille se courbe. Il a au cœur un ver rongeur dont il ne peut se débarrasser, car en un jour néfaste il fut baptisé d'un sobriquet qu'il traînera avec lui jusqu'à son dernier souffle et qui lui survivra même au-delà de la tombe. Personne ne parle plus de M. le gouverneur Huguenin, mais dans toute la contrée les gamins en le voyant passer lui crient : Huguenin-la-Grosse-Caisse ! Qu'était-il donc arrivé ?

Un beau jour M. le ministre, fortement appuyé dans son projet par le justicier Matthey, s'était mis en tête, pour célébrer dignement la fête de Noël, de faire exécuter à l'église un chœur de circonstance. Quelques personnes des deux sexes douées d'un certain sens musical et dont les voix étaient un peu moins aigres que celles de la généralité de la population, furent invitées à se réunir pour s'exercer. Le chœur ne réussissant pas trop mal dans cette première expérience, il vint tout naturellement à l'idée de ses membres de se constituer en une société de chant permanente, qui élut pour son président le justicier Matthey.

C'en était trop pour le gouverneur Huguenin. Comment ! il s'était établi dans le village une nouveauté sans son concours à lui, l'homme d'initiative ! Ah ! les choses ne se passeront pas ainsi ! Une société de chant ? La belle affaire ! Le premier serin venu sait chanter, et nous montrerons bien à ces merles que nous savons faire mieux que ça. — Ainsi

pensa-t-il dans son for intérieur, mais il n'ouvrit pas la bouche avant d'avoir mûri son projet ; seulement, à son front plissé, à l'air distrait dont il saluait les passants, tout le monde se disait : Hein ! le gouverneur Huguenin a une idée en tête.

Le régent Perrelet fut le premier mis dans la confiance et, comme le gouverneur l'avait espéré, il le trouva tout disposé à donner un petit croc-en-jambe à M. le ministre. Il ne s'agissait rien moins que de fonder une société de musique instrumentale ! Le régent, qui fut d'emblée nommé chef d'orchestre, se chargea d'embaucher des jeunes gens. Lui-même jouait de la flûte ainsi que son ami Fritz Montandon. Léon Sandoz était bien un peu vieux, mais il avait été clairon dans un régiment espagnol, et en désertant il avait emporté son instrument qui serait le bienvenu. Une clarinette et deux fifres se présentèrent, Numa Richard retrouva le cor de son oncle qui avait été conducteur de la diligence de Berne à Neuchâtel, et Ulysse Matthey, le plus riche de la bande, fit les frais d'un trombone toute neuf et brillant comme de l'or.

Tout marchait à souhait et le gouverneur ne cessait de se frotter les mains à l'idée d'avoir réussi à enrôler le propre fils du justicier Matthey, qui devait en crever de dépit. Ce n'était peut-être pas uniquement l'amour de l'art qui avait poussé Ulysse à cette démarche, car il est bon de dire que les répétitions avaient lieu dans la vaste cuisine du gouverneur, et que Marianne Huguenin, l'aînée des neuf, était une belle fille, fraîche, à la taille bien prise, alerte et laborieuse. Ulysse qui avait « communié » avec elle était un bon garçon, pas très énergique, pas très démonstratif ; il ne lui avait jamais parlé d'amour, mais n'avait jamais non plus fréquenté ailleurs, et lorsque, tout en soufflant dans son trombone il la voyait vaquer aux soins du ménage,

aller de ça delà sur la pointe des pieds, les manches retroussées, et de ses bras nus et potelés entourer comme d'une auréole sa jolie tête pour ajuster une tresse rebelle, il se disait tout bas : elle sera ma femme.

La mère Jeannette Huguenin trouvait bien que tous ces gars aux souliers boueux salissaient les *carrons* de sa cuisine et que leur musique était plus belle de loin que de près ; mais elle connaissait le penchant mutuel d'Ulysse et de Marianne, et lorsqu'elle s'aperçut que Numa Richard, qui jusqu'alors avait partagé ses faveurs entre Isaline Matthey et Fanchette, la seconde fille du gouverneur, n'avait plus pendant le sermon les yeux fixés que sur cette dernière, elle se réconcilia vite avec le nouvel ordre de choses, tout en répétant plus d'une fois : C'est un tintamarre à faire dégringoler le lard de la cheminée !

L'acoustique du local était déplorable et souvent le ronflement des cuivres faisait vibrer les assiettes d'étain rangées sur les rayons.

On se réunissait une fois par semaine et neuf paires d'yeux féminins plantés sur les musiciens leur donnaient du courage et quelques distractions aussi. On faisait des progrès tout en passant une soirée agréable, et bientôt le régent Perrelet jugea la bande suffisamment aguerrie pour affronter les critiques, du reste fort indulgentes, du public communal. On saisit pour cela l'occasion de la fête du Roi qui tombait sur le Dimanche suivant. Les autorités communales et la justice furent accompagnées en musique au temple, et après le prêche reconduites de même à la maison du village.

L'après-midi, au sortir du sermon du soir, on fit une promenade dans les localités voisines qui n'en croyaient leurs oreilles et tout alla au gré des plus difficiles. Le régent en rencontrant M. le ministre le salua plus bas que d'ha-

bitude, et Pierre-Henri Huguenin serra deux fois la main à son collègue le justicier, signes évidents de triomphe. Aussi M. le gouverneur donna-t-il ce jour-là largement à boire aux membres de la fanfare qui finirent la soirée chez lui joyeusement. On prétend même qu'au milieu d'un de ces silences momentanés qui se produisent parfois au sein d'une nombreuse assemblée, on entendit sortir d'un recoin obscur de la cuisine le bruit velouté d'un furtif baiser. Était-ce Numa Richard et Fanchette ou bien Ulysse Matthey et Marianne, ou encore quelques nouvelles amours naissantes ? Nul ne l'a jamais su, sauf les intéressés qui ne s'en sont pas vantés, car aussitôt le regard scrutateur du maître de céans se promena autour de la salle avec un froncement de sourcil n'augurant rien de bon pour les coupables, s'ils étaient découverts.

L'appétit vient en mangeant, et M. le gouverneur trouva bientôt que la fanfare était susceptible d'améliorations. Ce qui manquait c'était la note grave, et tout le monde fut d'accord pour désirer l'acquisition d'une grosse-caisse sans laquelle il n'était pas possible de faire un effet digne du village.

L'instrument était cher et personne ne voulait en faire les frais. On avisa donc un moyen fort simple qui était de s'adresser à la commune. L'assemblée dans laquelle la grave question devait se débattre était très revêtue, et M. le gouverneur mit tant de chaleur à recommander le projet que, par un « plus » unanime, moins la voix du justicier Matthey, la commune vota la subvention de 80 livres demandée pour l'acquisition d'une grosse-caisse, et chargea M. Huguenin d'en faire la commande lors de son prochain voyage à Genève.

Peu de temps après il s'y rendit en effet et ne fit qu'un saut jusqu'à la boutique du lutier dont il avait l'adresse. En voyant une grosse caisse qu'il ne

connaissait que par ouï-dire, il lui trouva de la ressemblance avec un cuveau. Il la palpa, la tâta, la fit raisonner, et un malin sourire lui passa sur le visage en s'accroissant à mesure qu'il procédait dans son examen. Après avoir inspecté l'ajustement des différentes pièces dont se compose l'instrument, pris des mesures d'un air de connaisseur et demandé le prix, il dit au marchand qu'il repasserait après en avoir référé à ses commettants, tout en se promettant bien de n'en rien faire.

Une idée lumineuse lui était venue, car Pierre-Henri, en vrai Neuchâtelois, tout gouverneur de commune qu'il était, savait avant tout soigner ses petits intérêts. En boisselier intelligent, se dit-il, qui connaît toutes les rubriques de son art, je saurai bien venir à bout d'une grosse-caisse encore plus solidement bâtie que celle-là, et pour prix de mon travail j'empocherai les 80 livres de la commune.

A son retour il se mit immédiatement à l'ouvrage dans le plus grand secret, prétendant naturellement avoir fait la commande de l'objet convoité, et pendant bien des semaines il travailla au grand œuvre. Lorsqu'on lui en demandait des nouvelles il avait la réponse toute prête : — Justement j'ai reçu avis hier que les douves sont rassemblées — ou bien que les peaux d'âne sont tendues, ou encore que la caisse est au vernissage.

Enfin tout fut prêt et heureusement un grand char de rouliers vint à traverser le village. Lorsque le camionneur fut à une distance respectable et à l'abri des questions indiscrettes, Pierre-Henri accourut à la maison du village annoncer l'arrivée de l'instrument. Aussitôt chacun parla d'aller chez Huguenin, assister au déballage, mais neni ! le gouverneur ne l'entendait pas de cette oreille ; non ! aujourd'hui personne ne le verra, mais demain c'est l'installation de M. le maire et on lui fera escorte

avec la grosse-caisse. Ce fut affaire entendue et on prit rendez-vous. L'allégresse était générale, les jeunes gens coururent porter la grande nouvelle et l'aubergiste qui était boursier communal, compta séance tenante les 80 livres plus 7 livres 3 batz pour frais de transport qu'Huguenin réclama encore, et celui-ci mit l'argent dans son gousset avec ce petit air de contentement que donne la conscience d'avoir fait une bonne affaire.

Le lendemain dans la matinée et en attendant le moment solennel, au milieu de la joie universelle et du triomphe du gouverneur Huguenin, Ulysse Matthey crut l'heure favorable pour parler à son père de ses projets de mariage avec Marianne. Le justicier qu'une alliance avec la famille de son rival enchantait médiocrement, mais qui, dans les circonstances actuelles, n'osa pas dire non, en homme prudent se contenta de répondre : « On verra ! on verra » ; dans la bouche du justicier c'était presque un assentiment ; Ulysse heureux se dirigea en pressant le pas autant que la lenteur accoutumée de sa démarche le lui permit, du côté de la maison Huguenin, en se promettant de prendre son courage à deux mains et de causer ce jour même à Marianne.

Personne ne manquait au rendez-vous et tout le village se pressait autour de l'habitation du gouverneur, mais les premiers arrivants seuls eurent la bonne fortune de pénétrer dans l'atelier de boisellerie au milieu duquel trônait quelque chose de gigantesque que les jeunes gens rassemblés là examinaient de tous côtés en échangeant leurs impressions : — Pour une grosse-caisse, en voilà une qui n'est pas petite ! — Quelles ronflées ça va faire ! — Les douves sont rude épaisses, mais elle n'en sera que plus solide ! — Tiens, qu'est-ce que c'est que ça ? On dirait qu'ils ont voulu peindre les amoiries de la commune dessus, mais le sapin a

tout l'air d'une brosse ! — Et la peau d'âne, c'est du vrai cuir de bœuf !

Deux gars veulent la soulever pour la porter dehors. — Sapristi, est-elle lourde ! tiens, François, viens voir encore donner un coup de main !

On l'amène près de la porte ; de champ elle ne passe pas, c'est évident. — Si on essayait de faire *quartier* ! — Mais de bied ça ne va pas non plus ! Huguenin que l'on avait oublié dans le coin où il s'était retiré pour mieux jouir de l'effet produit par son chef-d'œuvre, commence à prendre de l'émotion. — Eh bien, il faut la mettre sur le côté et la rouler. — Maudite porte ! elle est encore trop étroite. Huguenin essuyait de grosses gouttes qui lui perlaient sur le front, et il sentait une sueur froide dans le dos.

On pousse la caisse, on la tire, la tourne dans tous les sens, tous les assistants s'en mêlent sans plus de succès. — Impossible de la faire sortir ; on avise la fenêtre, et à grand peine le monstre est hissé à la hauteur de la tablette. — Peine perdue, la fenêtre n'est ni si haute ni si large que la porte. Les bras tombent. — Mâtin ! sont-ils tout de même à la bonne foi ces Genevois, ils vous en donnent au moins pour votre argent ! — Huguenin était près de s'évanouir.

Jusque-là on ne trouvait rien d'anormal à ce qui arrivait, mais ne voilà-t-il pas qu'au milieu du silence ce petit lurron de Moïse Huguenin, le nez en l'air, s'écrie : — Père, si la grosse-caisse est arrivée de Genève, elle est bien entrée par la porte, comment se fait-il qu'elle ne peut plus sortir ? ... Il n'en dit pas davantage, car aux yeux courroucés de son père il comprit qu'il avait comme d'habitude dit une grosse sottise.

Ce fut cependant un trait de lumière, et au fait le petit a raison ! Ah ça ! père Huguenin, — c'était la première fois qu'on ne disait pas M. le gouverneur

Huguenin — oui, père Huguenin, expliquez-nous un peu ce que ça signifie!... Toutes les voix s'élèvent: — Ah, le farceur! La grosse-caisse c'est vous qui l'avez faite! — Ah, le brigand! — Vous vous fichez de nous! — Ah, l'assassin! — Vous vous moquez de la commune! — Et l'argent que vous avez empoché!...

Mais l'attroupement devant la maison ne comprenant rien à ce qui se passe, s'impatiente. — La grosse-caisse! on demande la grosse-caisse! crie-t-on de toutes parts, et par dessus les clameurs retentit le diapason sonore du justicier: — Eh, Huguenin, la grosse-caisse!... — C'est un éclat de rire général. — Huguenin-la-grosse-caisse, Huguenin-la-grosse-caisse! répètent tous!

Ainsi baptisé, le gouverneur fait pitteuse mine. Les uns rient, les autres se fâchent. Parmi ces derniers se trouve comme de juste le boursier qui saisit le malheureux au collet: -- Oui, Huguenin-la-grosse-caisse, l'argent que je vous ai donné, rendez-le! Les 87 livres, — et les trois batz aussi, crie un autre! Oui, oui, rendez tout!

Plus mort que vif, Pierre-Henri met la main au gousset et restitue l'argent en poussant un gros soupir.

A ce moment un des assistants de toute sa force assène un coup de pied à la grosse caisse qui roule et crève avec un tel vacarme de tonnerre enroué que toute l'assistance croyant à un effondrement de céans décampe au plus vite, non sans crier encore de loin à mainte reprise: — Huguenin-la-grosse-caisse!

Celui-ci resté seul, avise le petit Moïse blotti sous la table. D'un bond il le saisit au collet, et de sa main nerveuse lui administre au bon endroit une série de claques dont le bambin se souviendra toute sa vie.

Ça soulage mais ne répare rien, car Huguenin-la-grosse-caisse, comme il est désormais appelé, n'est pas au bout de ses déboires.

La commune estimant qu'il n'est pas

de son honneur de conserver un tel homme gouverneur, le destitue de ses fonctions.

Numa Richard qui est fortement soupçonné d'avoir naguère donné un baiser à Fanchette Huguenin, demanda et obtint le même jour la main d'Isaline Matthey.

Quant à Ulysse, lorsqu'il rentra le soir à la maison, son père lui dit: — Eh bien, ta Marianne, si tu la veux, prends la, mets-toi la grosse caisse autour du cou! Ce sarcasme le fit réfléchir. S'il épousait cette fille n'encourrait-il pas le risque d'être appelé lui aussi « Matthey-la-grosse-caisse », ou peut-être Ulysse la petite caisse? Il n'était pas brave, aussi prit-il dès le lendemain le parti d'aller chercher de l'ouvrage au Locle, car en restant au village sa volte-face aurait pu lui causer des remords.

Louison Huguenin, la troisième des filles de Pierre-Henri, autour de laquelle gravitaient, encore d'un peu loin il est vrai, deux jeunes gars, vit tout à coup le vide se faire à l'horizon, ces amoureux en herbe s'étant éclipsés comme par enchantement.

Quelques années se sont écoulées dès lors. L'ex-gouverneur, depuis qu'il a perdu sa charge dans la commune, ne prend plus intérêt à rien. Il fait bien encore des seilles et des baquets, mais il est voûté et traîne péniblement son sobriquet de foire en foire.

Marianne, Fanchette et Louison qui montent en graine, sont en place; deux autres des filles s'apprêtent à partir, et il en sera probablement de même du reste, tous les garçons à dix lieues à la ronde connaissant trop bien l'histoire d'Huguenin-la-grosse-caisse pour qu'aucun d'entre eux briguât l'honneur de devenir son gendre.

Aussi on entend souvent ce malheureux père répéter d'un air de conviction et en branlant la tête: Décidément à neuf filles, il y en a quelques-unes de trop!

SE MÉFIER DES ADAGES

Cui prodest fecit dit l'adage latin, ou, en d'autres termes : « Celui-là l'a fait, qui y trouvait profit ». Si cet adage est vrai dans bien des cas, il n'est cependant pas parole d'Évangile ; c'est pourtant ainsi que le considère généralement l'opinion publique. Qu'un crime ait été commis dont l'auteur soit inconnu, l'opinion en accusera aussitôt celui qui pouvait y avoir quelque intérêt. Elle peut être dans le vrai en maints cas, mais combien de fois aussi n'a-t-elle pas fait fausse route en suivant cette piste-là et fait peser sur des innocents des soupçons aussi injustes que persistants.

Dans un de nos villages une maison était, au milieu de la nuit, devenue la proie des flammes. Divers indices démontraient que la cause de l'incendie n'avait pas été accidentelle, mais qu'une main criminelle avait allumé le feu. Les soupçons n'avaient pas tardé à se porter sur le propriétaire même de la maison. C'était, il est vrai, un homme laborieux, de bonne conduite et généralement estimé ; mais il était dans une position gênée ; on savait qu'il avait à ce moment-là une somme assez forte à rembourser et qu'il ne pouvait faire face à cette échéance ; il avait cherché à vendre sa maison, mais le prix qui lui en avait été offert n'aurait pas couvert le montant de sa dette. Que cette maison vint à brûler et la Compagnie d'assurance lui payait, argent comptant, une somme assez élevée pour le tirer d'affaire. Qui pouvait donc avoir mis le feu, si ce n'est lui ? En outre, lorsqu'on avait pénétré dans son appartement pour en sauver le mobilier, on avait remarqué que tous ses outils d'horloger étaient soigneusement ran-

gés, opération qu'il ne faisait ordinairement que le samedi soir.

Plus de doute, il était le criminel. Aussi avait-il été bientôt arrêté et interrogé, mais en l'absence de toute preuve, on avait dû le relâcher ; toutefois l'opinion publique n'en avait pas moins persisté à l'accuser. Car s'il est difficile de découvrir l'auteur d'un incendie dont la cause est inconnue, il est plus difficile encore à celui que chacun accuse secrètement de prouver son innocence et de se laver de tout soupçon, à moins qu'il ne puisse démontrer sans conteste que ce jour-là il était partout ailleurs que près du lieu du sinistre.

Innocent devant la loi, cet homme ne l'était donc pas pour le public ; partout où il allait, il sentait peser sur lui ce terrible soupçon, heureux encore quand il n'entendait pas des allusions malignes. Aussi la vie lui était-elle devenue de plus en plus pénible ; sa santé s'altéra rapidement et bientôt la mort le conduisit devant le tribunal de Celui qui seul juge en toute justice. Sa femme, minée par le même chagrin, ne tarda pas à le suivre dans la tombe où tous deux emportaient avec eux la triste réputation d'incendiaires.

Mais voici que peu de temps après leur décès, un de leurs anciens voisins fait appeler à son lit de mort le pasteur de la paroisse, et là, bourrelé de remords, il lui avoue que c'est lui qui a mis le feu à cette maison dans un moment de colère, pour se venger de quelques ennuis que lui avait inconsciemment causés le prétendu incendiaire.

Cette fois encore l'adage avait menti, et un innocent en avait cruellement pâti.

MOURIR ENSEMBLE

Soudain une secousse formidable ébranla le navire qui s'arrêta net; les roues cessèrent de tourner, des pas précipités se croisant dans toutes les directions retentirent sur le pont et la cloche d'alarme se mit à sonner furieusement.

— Nous avons touché ! s'écria un des passagers réunis dans le salon de l'arrière; malheur à nous par un temps pareil !

La tempête, en effet, déchaînée depuis plusieurs heures redoublait à chaque instant de violence. Au dedans on n'entendait que la stridente voix du vent, les craquements des boiseries et le choc des lames contre les parois du bateau. Au dehors, la nuit noire, froide, nuit de décembre, nuit de mort, et un brouillard épais, glacé comme un suaire, empêchaient même de rien voir sur le pont.

Le passager dont on vient d'entendre l'exclamation s'y est élancé pour apprendre ce qui arrive, mais impossible de s'y tenir. Les matelots eux-mêmes se cramponnent au bordage pour ne pas être renversés. L'un d'eux le heurte dans l'obscurité.

— Descendez, monsieur, il est interdit de rester sur le pont jusqu'à nouvel ordre.

— Que se passe-t-il donc ?

— Nous avons touché; chien de temps ! Veuillez redescendre, monsieur !

C'est la voix du second; inutile de résister, et le voyageur regagne le salon occupé par sept passagers de première classe: un couple américain avec un jeune garçon, une Suissesse et sa femme de chambre, enfin deux messieurs seuls, l'un Italien, l'autre Suisse aussi. C'est ce dernier qui revient d'en haut tout mouillé annonçant que le

navire a effectivement touché; il ne sait rien de plus.

La famille américaine se tient embrassée; la demoiselle suisse immobile joint les mains; la bonne sanglote tout haut; l'Italien fait de grands signes de croix. Bientôt le capitaine entre, sérieux.

— Nous sommes à la côte, mesdames et messieurs, et je ne sais pas au juste notre position; avec ce brouillard il est impossible de s'orienter. Le bateau toutefois ne fait pas eau, jusqu'à présent du moins. J'espère donc que nous nous en tirerons; la tempête paraît vouloir s'apaiser; restez calmes, je ferai mon possible.

Ces paroles rendent un peu d'espoir aux naufragés. Rien ne donne plus de courage que le sang-froid des autres et le capitaine est un gaillard qui a du cœur au ventre.

Le Suisse, inscrit sous le nom de Félix Rivière sur le livre du bord, s'approche de sa compatriote et lui dit doucement.

— Maria, voulez-vous m'écouter ?

Elle, sans répondre, cache sa figure dans ses mains.

— Écoutez-moi, je vous en supplie. C'est l'occasion suprême et mon dernier espoir: Demain nous serons à destination... ou ensevelis dans les flots qui grondent sous nos pieds; dans un cas comme dans l'autre vous êtes perdue pour moi... Voulez-vous m'entendre ? Si je vous importune, dites-moi de m'en aller, et je rentre dans ma cachette de l'entrepont d'où je ne suis sorti qu'avec la tempête. Je souffrais trop de vous sentir en danger, seule au milieu d'étrangers... Maria... puis-je rester ?

— Restez, dit-elle très bas, j'ai si peur !

— Oh merci ! Maintenant je bénis la tempête.

Le capitaine revient disant que le brouillard s'est un peu dissipé; on voit une lumière à la côte. Il va essayer de mettre un canot à l'eau pour porter

une amarre. Quelqu'un veut-il tenter l'aventure ? Il n'y a pas plus de danger à partir qu'à attendre.

— Quel fond avons-nous, capitaine ? demande Rivière.

— Deux mètres au plus à l'avant.

— Nous partons, s'écrient les Américains.

— Je vous suis, dit l'Italien.

— Moi aussi, ajoute la jeune fille.

— Non, restez, je vous en supplie, lui dit Rivière. Le canot chavirera par des vagues pareilles. Avec deux mètres d'eau nous ne risquons rien jusqu'au jour.

— Mais passer la nuit ici, c'est affreux. Le vaisseau pourrait s'ouvrir. Oh ! mes pauvres parents !

— Restez, mademoiselle, reprend le capitaine, le bateau tiendra bon. D'ailleurs le canot ne porte que six personnes. Si tout va bien il ne tardera pas à revenir et alors vous pourrez gagner la côte plus sûrement qu'à présent.

Il sort suivi des passagers décidés à tenter l'aventure.

Le canot est mis à l'eau, non sans peine, les lames se heurtent avec furie contre les flancs du navire et au bas de l'échelle les passagers dans l'obscurité risquent fort de manquer le pas. Or dans ces conditions un homme à l'eau est un homme mort. Enfin, tout le monde est descendu. — Lâchez l'amarre ! crie une voix. Les avirons plongent et l'embarcation disparaît.

Félix Rivière et la jeune fille qu'il appelle familièrement Maria sont cousins éloignés ; enfants ils ont joué ensemble et ils se disent encore leurs noms tout court, douce mais parfois dangereuse habitude. Lui s'est attaché à elle de toutes les forces de son âme ; elle lui rend une sincère affection... de sœur, mais, malgré les vœux de ses parents conformes à ceux du jeune homme, elle n'a pu se résoudre à lui

donner davantage. Désespéré il va s'expatrier. Le fauve blessé à mort cherche au fond des bois un antre sombre pour y mourir ; lui veut chercher l'oubli sous d'autres cieus ; demain est le jour du départ.

Les voilà seuls dans le salon mal éclairé par les vacillantes lueurs de la lampe qui tressaute à chaque vague. La femme de chambre à demi évanouie de terreur, gémit sourdement dans un coin. Dehors le vent pleure à travers les cordages.

— Maria, est-ce bien fini.... fini pour toujours ? Je pars demain, vous le savez. Ici je souffre trop ; c'est le supplice de Tantale, je préfère fuir.... Maria, l'heure est solennelle, la mort gronde sous nos pieds. Tantale a soif, donnez-lui à boire et alors si le gouffre le prend, il bénira le gouffre....

— Non, c'est impossible....

— Impossible ! vous me l'avez déjà dit, mes oreilles ont entendu, mais ma raison n'a pas compris. Pourquoi impossible ? Vous me cachez quelque chose, je le sens et voilà ce qui me désespère. Au défaut de votre affection donnez-moi du moins votre confiance ; vous me l'accordiez bien dans le temps ; en quoi ai-je démérité ? Vous êtes cruelle, Maria.

A ce dernier mot la jeune fille levant la tête qu'elle avait tenue baissée jusqu'alors et regardant son interlocuteur bien en face lui dit doucement :

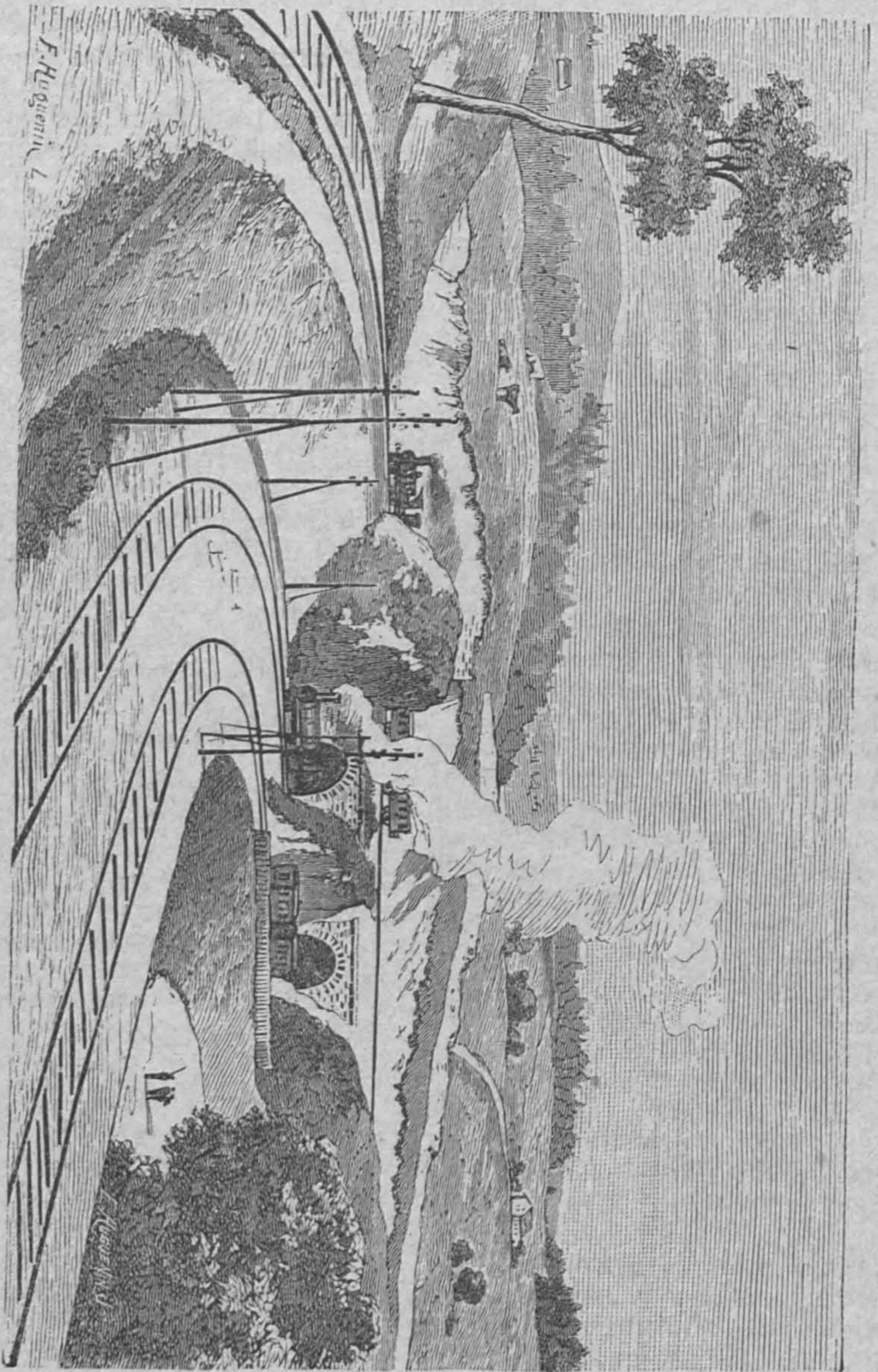
— Vous vous trompez, je ne suis pas cruelle, l'ai-je jamais été ?.... C'est pour notre bonheur à tous deux.

— Notre bonheur ! Le vôtre, ah ! oui.... Le mien ! avec l'océan entre nous ! Joli bonheur en vérité...

— Oui, votre bonheur. J'avais juré de garder mon secret, mais je veux tout vous dire, et soit que nous vivions, soit que nous mourions ici, ma confession sera aussi mes adieux...

Elle s'arrêta un moment, puis reprit :

— Je ne quitterai jamais mes parents,



TROIS LIGNES FERREES A LA CHAUX-DE-FONDS

mon père adoré, ma mère aveugle; ils ne s'en consoleraient pas; je suis tout pour eux. L'homme à qui je me donnerai devrait donc venir vivre avec nous, partager notre solitaire existence des champs. Vous, vous avez un brillant avenir, une place d'élite à prendre dans le monde; si vous m'épousiez, tout cela serait perdu, sacrifice que vous êtes prêt à me faire, je le sais, mais sacrifice toujours, et je le refuse. Plus tard vous le regretteriez peut-être et alors que serait notre vie? Vous me traitez de cruelle, j'écoute la voix de la raison....

— La raison! Et c'est tout! Et vous doutez tellement de mon affection que vous la mettez en balance avec ce qu'il vous plaît d'appeler mon brillant avenir! Ô Maria! que m'importe le monde! L'homme vit par le cœur, et vous brisez le mien.... pour mon bonheur! Ah! si vous m'aimiez, votre raison vous dirait autre chose....

La jeune fille garde le silence. Rivière se lève et fiévreux dit:

— Je vous importune; je vais aux nouvelles.

Après quelques minutes il revient.

— Le canot n'est pas de retour et le bateau commence à s'incliner. Maria, mourons ensemble!... Quoi, vous pleurez! Vous ne m'avez pas tout dit.... Sur qui ces larmes?

— Sur nous deux.... Moi aussi j'ai souffert.

Et l'attirant contre elle, doucement, elle cacha sa figure sur l'épaule du jeune homme

— Ah ça! sont-elles évanouies? dit gaiement un homme qui soudain ouvrit la porte.

— Mon père! s'écrie la jeune fille en se précipitant dans ses bras.

— Oui, ton père, parbleu! Quand la brebis ne rentre pas au bercail le berger va la chercher. Vous vous faites bien attendre, Mademoiselle.... Mais qu'as-tu donc, mon enfant, à trembler et à me regarder ainsi?

— Nous avons fait naufrage!

— Je le sais bien.

— Nous avons cru mourir.

— Mourir! Elle est bonne celle-là! Réveille-toi donc; vous êtes à Sugiez, échoués sur la jetée de la Broie recouverte depuis hier par l'inondation. Le pilote a manqué le chenal dans l'obscurité. Le capitaine a télégraphié à Morat d'envoyer des voitures et comme je t'attendais au port avec la Grise, cela n'a pas été long. La terre est à cinquante pas; on a établi un va-et-vient, et en deux minutes nous sommes dans les choux du Vully. Allons, en route! Ta mère s'impatiente.... Tiens! c'est vous Félix! Que diable faites-vous ici?.... Oh! oh! Ah! ah! Peut-être que je commence à comprendre.... C'est gentil une inondation, hein! farceur.... Vous êtes des nôtres ce soir je suppose.... En avant les enfants! Dépêchons-nous ou le rôti sera brûlé!

— La jeune fille prit la main de Rivière et la serrant bien fort, lui dit:

— Ah! le vilain!.... Vous me le paierez, Monsieur!

TROIS LIGNES FERRÉES

A LA CHAUX-DE-FONDS

(Avec planche de M. F. Huguenin - L.)

La Suisse est sillonnée aujourd'hui par tant de chemins de fer qu'ils marchent quelquefois de conserve sur certains points ou passent les uns au-dessus des autres. Tel est le cas de la ligne du Jura-Neuchâtelois, de celle du Jura-Berne et du nouveau chemin de fer régional des Ponts à leur sortie de la Chaux-de-Fonds. La chose est caractéristique, elle mérite d'être signalée ici. Le dessin de M. F. Huguenin-L. en donne une idée plus explicite que les

mots ne sauraient le faire; nous ajouterons cependant pour compléter cette vue, que la ligne du Jura-Neuchâtelois est celle du centre, celle du Jura-Berne occupe la droite; le chemin de fer des Ponts passe par dessus les deux autres.

Ces nombreuses voies de communication prouvent l'activité industrielle des montagnes neuchâtelaises et l'intelligente initiative de ses habitants.

ANECDOTES

Au dernier tir de Bex, deux étrangers, dont l'un grand et bel homme, vieil officier allemand, étaient entrés par curiosité dans le stand.

Surpris de voir les résultats de nos tireurs, le vieil officier s'adressa, pour le complimenter, à l'un de ceux-ci, s'informant de son grade « dans nos milices ».

L'interpellé, domestique d'une ferme des environs, flatté de la méprise du noble étranger, voulut lui expliquer longuement qu'il n'était qu'un simple soldat de landsturm et « qu'il y avait en Suisse au moins 500,000 hommes qui tiraient mieux que lui ». Remarquant qu'un sourire d'incrédulité accueillait son explication, il ajouta bravement: « Vous voyez qu'on n'a pas peur des Allemands. »

L'officier, souriant quand même: « Vous oubliez, mon ami, que si vous êtes 500,000, nous serions un million à traverser le Rhin. »

« Un million ! » répondit le Vaudois, puis après avoir réfléchi un instant: « Ça fait juste deux coups par homme. »

Après une année de mariage, le mari et la femme se trouvent à un bal où ils dansent ensemble. La jeune dame dit à son mari: « Comme tu danses mieux que lorsque nous étions fiancés, alors tu marchais souvent sur mes robes. » Le mari, en esquissant son plus aimable sourire: « C'est qu'alors ce n'était pas moi qui les payais. »

VARIÉTÉS

Curieuse trouvaille. — Un document curieux à conserver est sans contredit l'enseigne dont suit la teneur, qu'on a retrouvée dans un village de la Champagne. Il est à regretter qu'elle ne porte aucune date, car on aimerait savoir à quelle heureuse époque la littérature française a vu éclore ce chef-d'œuvre:

ISAAC MACAIRE

*Barbier, perrutier, chirurgien, claire
de la proisse, mestre d'école,
maréchal et accoucheur*

☞ Raze pour un sout, coupe les cheveu pour deux sout et vent poudre et pomade aux jeunes demoizelles joliment élevées; allume les lampes à l'année ou par cartier; les jeunes gentilshommes aprène aussi leur langue grand mère de la manière la plus propre: on prend grand soin de leurs meurs et on leur enseigne à épler. Ils aprène à chanter le plein champs et à ferrer les chevaux de main de maitre. Il fait et racomode aussi les bottes et les souliers, enseigne le hot-bois et la guimbarde, coupe les corps, seigne et met les vessicatoires au plus bas prix; il donne des.... et purge à un sout la pièce; enseigne au logis les coutillons et autres danses, et il vat en ville; vend en gros et en détail la parfumerie dans toutes set branches; vend toutes sortes de papeteries, cire à décrotter, harengs salés, pain d'épice, brosse à froter, souricières de fil darchal et autres confitures; racines cordiales et de godefrais, pommes de terre, socisses et autres légumes.

N.-B. — J'enseigne la joggrafy et marchandises étrangères, un balle tous les mercredi et vendredi. Dieu aidant par moi Isaac Macaire.



DENRÉES COLONIALES
VINS — LIQUEURS
SPÉCIALITÉ DE COGNAC FIN ET ORDINAIRE

J.-F. JACOT

SUCCESSEUR DE CHARLES BORLE

4, Faub. du Lac NEUCHÂTEL Faub. du Lac, 4

Dépôt de bière en bouteilles de la Brasserie
H. THOMA, à Bâle

AUG. COURVOISIER
NEUCHÂTEL

Porcelaine, Faïence, Grès, Poteries communes, Cristaux et Verrerie, Bouteilles noires, Métal anglais, Salières, Gardenappes, Robinets, Plateaux, Coutellerie.

Procédés et craie pour billards.

Spécialités : Services de table.

Articles d'éclairage.

PAPETERIE

DELACHAUX & NIESTLÉ

Rue de l'Hôpital

NEUCHÂTEL

Assortiment très complet d'articles de bureau et d'école.

Dépôt pour le canton de Neuchâtel de la

Planche à dessin à tension
mécanique

spécialement recommandée aux administrations, ingénieurs et architectes; demander le prix-courant des diverses grandeurs.

Salon et magasin spécial de coiffure pour Dames

M^{ME} HEDIGER

Place du Port, Neuchâtel

Spécialité et grand choix dans les articles suivants : parfumerie et savonnerie fine; peignes en écaille, ivoire, buffle, etc. Brosses à cheveux, à dents, à ongle, à peignes et à habits.

Glaces de toilette. — Eponges fines et ordinaires et gants anglais pour toilette. — Parures en tous genres. — Vente de lampes et fers à friser.

PRIX MODÉRÉS

Tous les ouvrages en cheveux sont exécutés avec le plus grand soin.



MARQUE DÉPOSÉE

Le flacon 2 fr. dans toutes les villes. A. Neuchâtel, chez M. KELLER, coif^r. A Chaux-de-Fonds, chez M^{me} V. MEYER, coif^r., rue de la Balance.

(Eviter les contrefaçons) (H 3954 J)

LE MEILLEUR
PRODUIT CONNU
Pour arrêter la
Chute des Cheveux
et

les faire recroître.
L'emploi d'un seul
flacon suffit pour l'adopter à l'hygiène de la chevelure.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & C^{IE}

3, Rue du Temple-Neuf, 3

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Circulaires. — Factures.

Cartes de visite. — Cartes d'adresse. — Enveloppes.

Brochures. — Prix-Courants. — Affiches.

Lettres de faire-part.

Têtes de lettres. — Memorandum. — Programmes.

Catalogues. — Registres.

Chèques. — Actions. — Obligations.

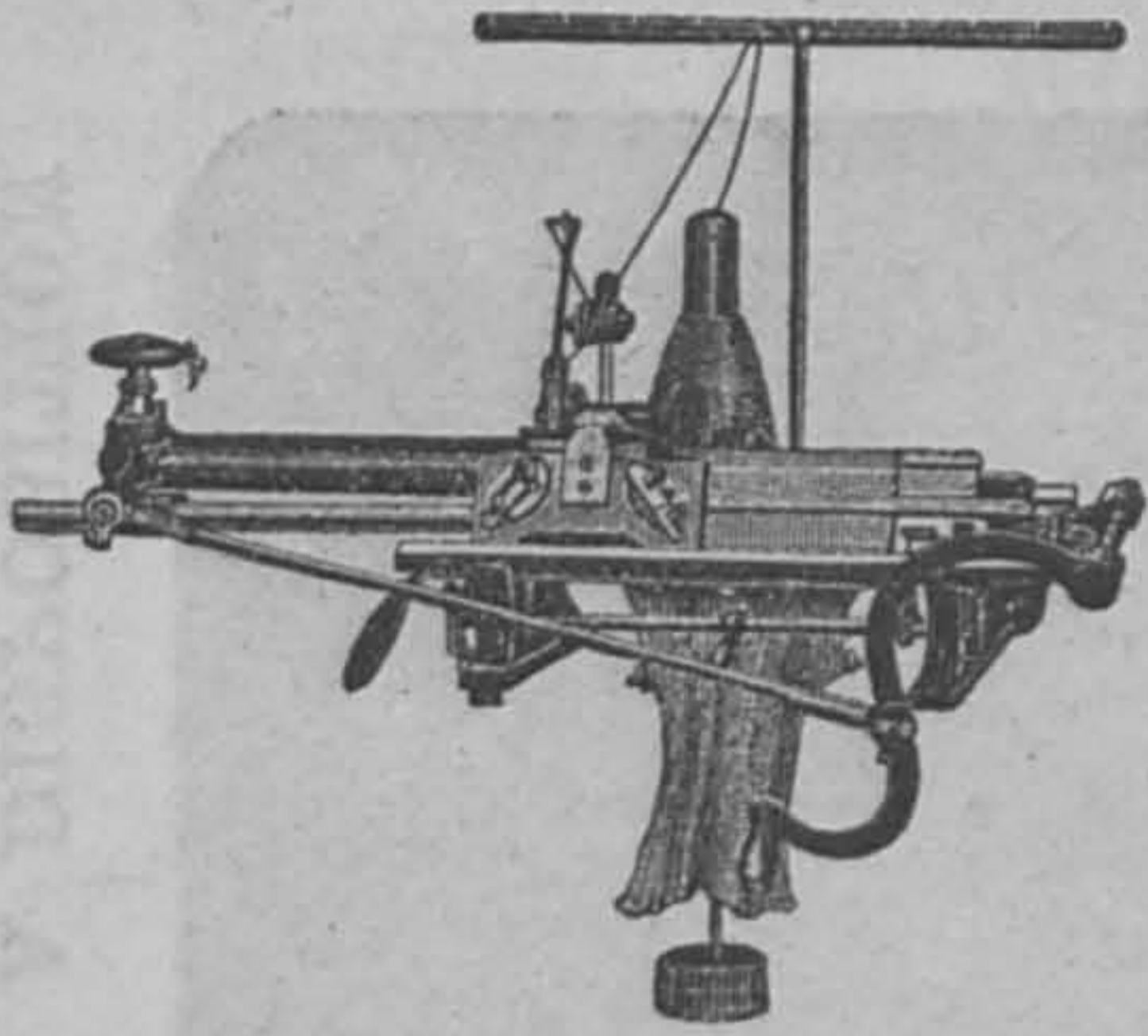
Lettres de voiture.

Éc. Éc.

Médaille d'Or à l'Exposition universelle, Paris 1889

FABRIQUE DE MACHINES A TRICOTER

Ed. DUBIED & C^{ie}, COUVET (Neuchâtel)



Machines pour familles et ateliers, produisant les bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse, etc. — Nouvelle invention brevetée : **Brosses d'aiguilles**; économie d'aiguilles de 90 % par l'emploi de nos brosses brevetées pour ouvrir les bascules. Economie de temps pour la mise en train; toutes les bascules s'ouvrent sûrement et automatiquement, même dans les plus fines machines. Suppression des accidents aux lisières, plus de mailles écoulées. — Conditions avantageuses. Garantie. Prix-courant franco sur demande. (H4102J)



ÉPICERIE FINE

CONSERVES ALIMENTAIRES

VINS FINS

SPÉCIALITÉ DE BISCUITS ANGLAIS



ALFRED ZIMMERMANN

NEUCHÂTEL



DROGUERIE INDUSTRIELLE

COULEURS - VERNIS - PINCEAUX

TÉLÉPHONE



COGNAC FERRUGINEUX SUPÉRIEUR

garanti aussi bon et aussi efficace que n'importe quelle autre marque. (H. 3953 J.)

Fr. 2.25 le demi-litre.

LINIMENT RUSSE

Remède souverain contre les engelures non ouvertes.

COLLIERS DE DENTITION

pour enfants. Le meilleur et le plus sûr moyen pour faciliter la dentition chez les enfants.

Pharmacie W. BECH, Chaux-de-Fonds.



Indispensable aux Cultivateurs

Hygiène de la Ferme

POUDRE CORDIALE VOXEUR

Rafraichissante, Apéritive et Fortifiante

La seule reconnue d'un excellent effet pour faire nettoyer les vaches après le vêlage ou l'avortement et les préparer à une nouvelle saillie. On l'emploie également avec avantage pour les juments. — La boîte, 2 fr., plus 60 c. pour le port; 5 boîtes, 10 fr. franco. Bien indiquer la gare la plus proche du destinataire.

POUDRE EXCITANTE pour faire venir les vaches en chaleur, le paquet 1 fr. 25 c. contre mandat ou timbres-poste.

« M. VOXEUR, agriculteur à Bréval (Seine-et-Oise), « Veuillez avoir la bonté, de m'envoyer 10 boîtes de votre précieuse poudre, je n'ai qu'elle pour nettoyer mes vaches après le vêlage ou l'avortement, c'est vous dire que j'en suis satisfait. — CHAUVOLON, agriculteur à Brisson (S.-et-M.). »

« M. Voxeur, l'an dernier je fus très satisfait de votre poudre excitante pour faire venir les vaches en chaleur, aussi je vous prie de m'en envoyer 4 paquets. — ROQUEFORT, à la Sault (Aude). »

Envoi gratis et franco du prospectus et des certificats.

Joindre 1 fr. 10 pour le port des boîtes de poudre cordiale. (H. 4508 J.)

FABRIQUE DE

COULEUSES - LESSIVEUSES

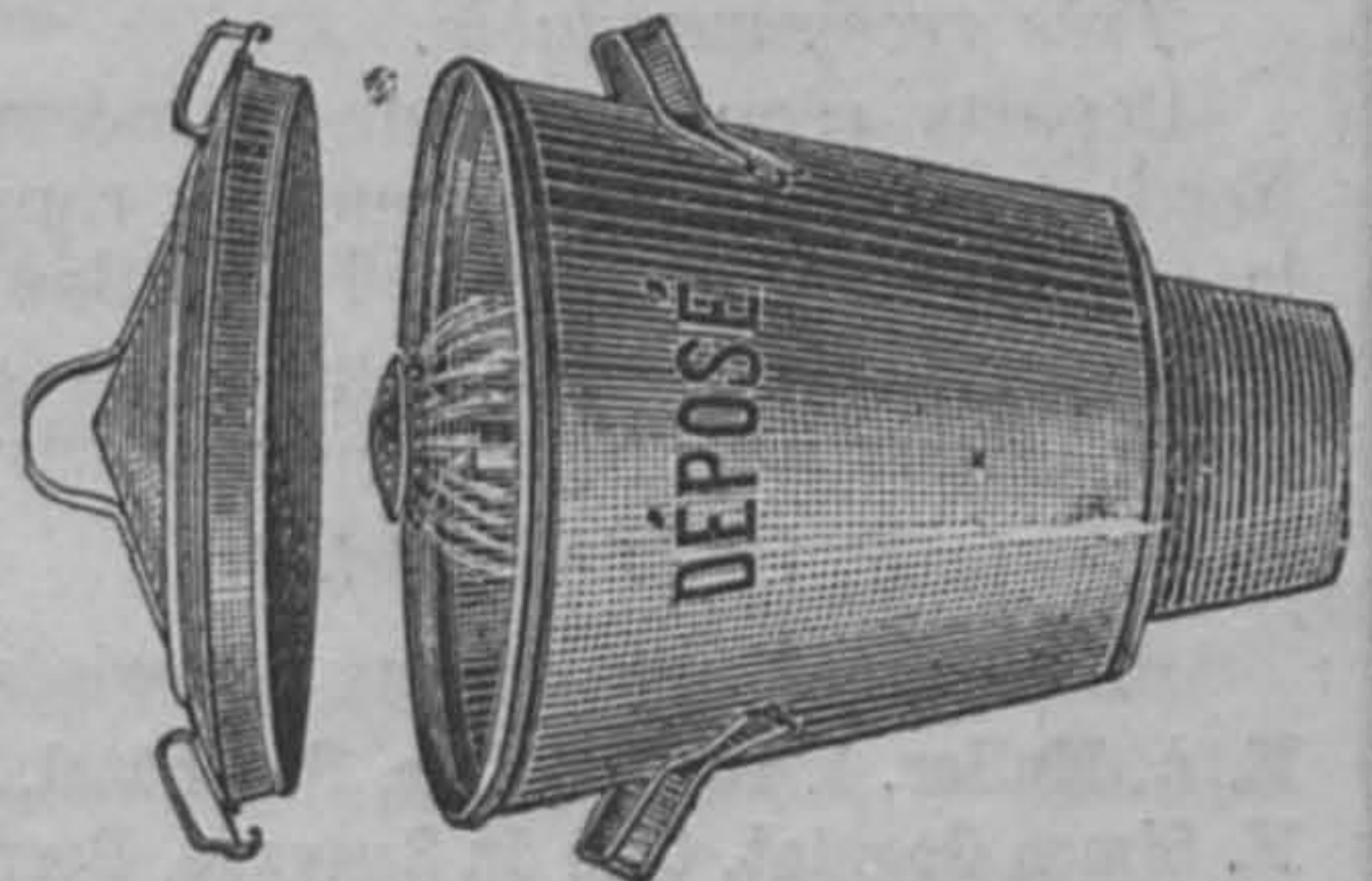
Très bonnes couleuses en zinc, avec fond en cuivre, d'une seule pièce (sans raponse) et se plaçant sur tous les potagers. — Prix-courants gratis et franco.

Payables 5 francs par mois

Solidité incontestée et garantie sur facture.

S'adresser au fabricant :

LOUIS VADI, à Cernier (Neuchâtel).



(H - 3952 - J)

TUILERIE & BRIQUETERIE NEUCHÂTEL

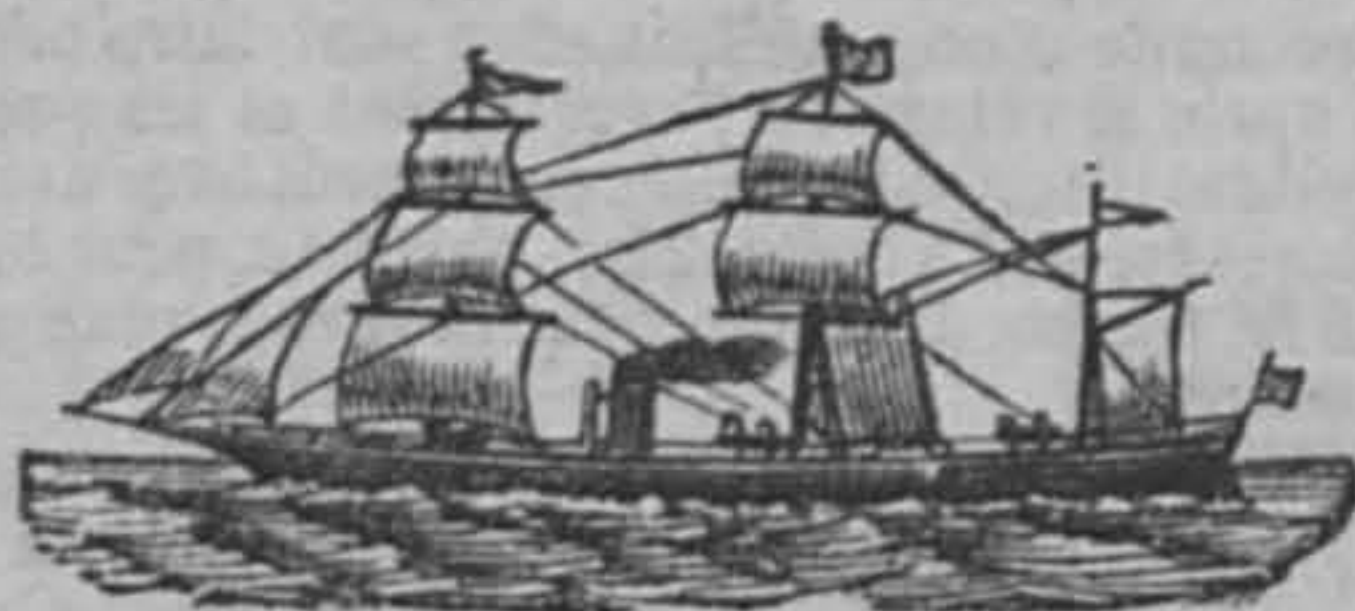
MÉDAILLE D'ARGENT CONCOURS AGRICOLE CHAUX-DE-FONDS 1879
DIPLOME EXPOSITION NATIONALE ZURICH 1883



PRIX - COURANT A DISPOSITION

S'adresser à la **SOCIÉTÉ TECHNIQUE A NEUCHÂTEL**

AGENCE GÉNÉRALE D'ÉMIGRATION



(H 3365 J)

ROMMEL & C^{ie} A BALE

Très recommandable.

Départs réguliers pour l'Amérique du Nord et Sud, par les paquebots rapides de la « Compagnie Générale Transatlantique » (8 jours Havre-New-York), et par « Chargeurs réunis » (Havre-Buenos-Ayres).

Prix très réduits.

S'adresser aux agents autorisés :

M. A. Muller, 1, rue du Môle, Neuchâtel.
M. Simon Gogniat, Café du Sauvage, Porrentruy.
M. E. Bueche, Bellelay.

INDISPENSABLE



A messieurs les
Cultivateurs-Éleveurs
et Possesseurs

DE
BÊTES A CORNES

J'envoie *franco*, contre mandat-poste de 5 fr., le moyen sûr et facile de faire retenir les vaches. De nombreux certificats et une gravure explicative seront joints à la recette; Dépense par vache: environ 60 cent. J'ajoute gratuitement deux procédés dont je me sers: l'un pour faire venir les vaches en chaleur, et l'autre pour constater au bout de 2 mois si elles sont pleines. — **RÉSULTATS OBTENUS PAR LA PRATIQUE.**

VOXEUR (H. 4507 J.)



Lauréat de l'Académie nationale agricole, Cultivateur à la Ferme de la Butte, par Bréval (Seine-et-Oise), Membre de la Soc. des Agriculteurs de France, de la Soc. franç. l'Industrie laitière, etc.



M. Voxeur, je suis très satisfait de l'emploi de votre recette pour faire retenir les vaches, car depuis trois ans que je m'en sers, quinze ont très bien réussi la première fois; il y en avait plusieurs de ce nombre qu'on avait menées au taureau pendant 6 à 7 mois, sans pouvoir réussir; le résultat de vos indications ne laisse rien à désirer. *Nouilly*, maire d'Es-sertine-en-Douzy (Loire).

Poudre excitante pour faire entrer les vaches en chaleur, le paquet 1 fr. 25.

Envoi gratis et franco du prospectus et des certificats.

1860

TRENTE ANS DE SUCCÈS

1890

Bitter suisse aux herbes des Alpes & Bitter ferrugineux

PRÉPARÉ PAR

AUG.-F. DENNLER, A INTERLAKEN

SUCCURSALES :

ZURICH, MILAN, WALDSHUT,
VIENNE,
PARIS, VARSOVIE,
BUENOS-AYRES



EN VENTE EN SUISSE :

DANS TOUTES LES PHARMACIES, DROGUERIES,
DÉBITS DE VINS & LIQUEURS, etc.

A L'ÉTRANGER :

DANS LA PLUPART des VILLES COMMERCIALES.

48 MÉDAILLES & DIPLOMES DE TOUS LES PAYS

SE GARDER DES NOMBREUSES CONTREFAÇONS.

DEMANDEZ TOUJOURS LE VÉRITABLE BITTER DENNLER D'INTERLAKEN OU DE SES SUCCURSALES.

Recommandé par beaucoup d'autorités scientifiques de la faculté de médecine et d'autres, du pays et de l'étranger. A mentionner : MM. les prof. Dr *Schwarzenbach* et Dr *Ziegler*, à Berne; Dr *Wunderly* et Dr *C. Keller*, à Zurich; Dr *Haldimann* et Dr *Lugon*, à Genève; Dr *Matzinger* et *M. Grundler*, pharmacien d'hôpital, à Bâle; Dr *Hubert*, à Salavaux (Vaud); P. *Hürbi*, à Mariastein; MM. les prof. Dr *Deutsch*, à Vienne; Dr *Lœhner*, à Hernals; Dr *Hoffmann*, à Zimnica; Dr *Hassel*, à Londres; Dr *Rice*, à Galway (Irlande); prof Dr *Carlo* et Dr *Soler*, à Barcelone; Dr *M. Ugalde* et Dr *de Verger*, à Madrid; Dr *Zurbuchen*, inspecteur général sanitaire du Soudan; P. *Sogaro*, vicaire apost., à Chartum; Rév. P. *Horner*, préfet apost., à Zanzibar; M. *Buck*, mission. évang., et bien d'autres encore.

(H 3942 J)



MAESTRANI

(H 3355 J)

Pour l'Amérique

Passagers de toutes classes et émigrants pour les pays d'outre-mer sont toujours expédiés à de bonnes conditions, via Havre à New-York, par les excellents paquebots rapides français; traversées de 7 à 8 jours.

Paiements pour l'Amérique, de petites sommes jusqu'à 5000 dollars, sont effectués promptement et à de bons cours.

Se recommande, (H 3362 J)

L'AGENCE GÉNÉRALE MARITIME

J. LEUENBERGER & Cie, à Bienne

(Bielerhof).

Représentants : MM. A. PFISTER, Hôtel de la Gare, Chaux-de-Fonds; — Charles JEANNERET, rue Purry 6, Neuchâtel.

PLUS DE MAUX DE DENTS!

Par l'emploi de l'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de SOUTILAC (Gironde)

DOM MAGUELONNE (Prieur)

Le MEILLEUR CURATIF

ET LE

SEUL PRÉSERVATIF

DES

Affections Dentaires



INVENTÉ en L'AN

1373

PAR LE

Prieur Pierre BOURSAUD

EXTRAIT DE LA NOTICE

La formule de PIERRE BOURSAUD et ses procédés primitifs sont scrupuleusement respectés. Cet **ÉLIXIR** de nos Pères joint des plus précieuses propriétés. Il prévient la carie des dents, qu'il blanchit et consolide. Il chasse le sang des gencives, qu'il tonifie et raffermi, et en dissipe ainsi tout gonflement. Il purifie l'haleine et assaini parfaitement la bouche, à laquelle il laisse une délicieuse et durable fraîcheur. Il prévient et guérit les maux de gorge, les enrouements, les inflammations, les aphtes et irritations de toutes sortes. En un mot, l'usage journalier de l'**ÉLIXIR des RR. PP. Bénédictins** assure la santé perpétuelle de la **Gorge** et de la

Bouche. Comme on le voit, le spécifique cinq fois séculaire de nos Révérends Pères n'a rien de commun avec les produits seulement agréables répandus dans le commerce; il s'en distingue autant par ses vertus préventives que par son action curative, énergique, rapide et sûre.



Rectifié par :

Le Prieur.

Dom Maguelonne

Ben. dir.

Agent général : SÉGUIN, Bordeaux

SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES, PHARMACIES ET DRUGGERIES

(H - 3159 - 1)



Guérison radicale des HERNIES réductibles

Quels qu'en soient l'espèce, le volume et l'ancienneté.

La MÉDAILLE D'HONNEUR
Une seconde d'Or
3 d'Argent, 1^{re} classe

BREVET
d'Invention
S. G. D. G.

SOULAGEMENT IMMÉDIAT

Nombreuses preuves de guérison radicale constatées, sur des sujets de tout âge, à la disposition des personnes qui désirent s'en assurer.

NOUVEAUX BANDAGES à l'épreuve, où tout autre sont impuissants, pour contenir entièrement et sans gêne, les Hernies (descentes) les plus anciennes et les plus volumineuses.

L'auteur est **M. HELVIG**, Bandagiste-Herniaire, inventeur de ce Système.

Ecrire à **E. HELVIG Fils**, seul Successeur, à **BLAMONT** (Meurthe-et-Moselle).

(H - 3160 - 1)

1866

PRÉPARATIONS AU MALT

1866

Du D^r G. WANDER, à BERNE

NOMBRE DE MÉDAILLES

1. *Extrait de Malt chimiquement pur.* — Fabriqué avec de l'orge, spécialement préparé, très digestif et d'un goût très agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie.
 2. *Extrait de Malt à la Diastase.* — Les aliments contenant de la fécule, mélangés avec cette préparation, sont digérés même par l'estomac le plus faible.
 3. *Extrait de Malt à la Pepsine diastasée.* — L'effet résolvant de la pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la fécule font de cette préparation un excellent digestif.
 4. *Extrait de Malt ferrugineux.* — Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité.
 5. *Extrait de Malt au Iodure de fer.* — Meilleur succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules.
 6. *Extrait de Malt à la Quinine.* — Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de tête, d'oreilles, de dents et d'estomac, et après les maladies affaiblissantes.
 7. *Extrait de Malt au Fer et à la Quinine.* — Remède fortifiant et pour enrichir le sang, très apprécié pour les dames et les enfants malades des nerfs, et les constitutions faibles en général.
 8. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux.* — Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc.
 9. *Extrait de Malt à la Santoline.* — Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge.
 10. *Extrait de Malt à l'Huile de foie de morue.* — Pour les enfants scrofuleux dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée.
 11. *Extrait de Malt contre la Coqueluche.* — Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace.
 12. *Alimentation de Liebig pour les enfants.* — En faisant dissoudre cette préparation dans du lait et de l'eau, on obtient le lait Liebig si renommé pour les enfants.
- Sucre et bonbons de Malt du Dr Wander.* — Sont généralement réputés et encore sans rivaux. (H 3354 J)

PRIÈRE DE FAIRE ATTENTION A LA MARQUE DE FABRIQUE

DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE LA SUISSE

POUR L'AMÉRIQUE

j'expédie tous les jours des voyageurs, par paquebots à vapeur de première classe, pour tous les pays d'outre-mer, aux prix les plus réduits et avec les meilleurs soins. Toutes les semaines une fois je fais accompagner les plus grandes sociétés jusqu'à l'embarquement au port de mer, souvent jusqu'à New-York. A New-York j'ai un bureau près de Castlegarden, où je fais recevoir les voyageurs personnellement et m'occupe pour eux de leur prompt réexpédition à toutes les stations de chemin de fer du pays.

Je me charge également de tous

versements en Amérique

par mon bureau de New-York, partout franco à domicile, contre remise de la quittance originale à la personne qui fait verser. Le soussigné se recommande au mieux à sa grande et ancienne clientèle du pays et de l'étranger.

A. ZWILCHENBART,

La plus ancienne et la plus importante agence générale d'émigration, fondée en 1834.

Titulaires de la raison sociale: ImObersteg frères.

Bâle, Centralbahnplatz 9. New-York, Greenwichstreet 143, ou ses succursales en Suisse:

Berne, Käfiggässlein 4.

Lugano, Piazza Bandoria.

Genève, rue de Lausanne 2.

Locarno, Piazza grande alla Motta 267.

Zurich, Bahnhofplatz 13.

Saint-Gall, Bahnhofstrasse (ancien bâtiment des postes).

N. B. — Dans la république Argentine (port de débarquement, Buenos-Ayres), les ouvriers de tous états sont très recherchés à de forts salaires. Climat excellent. Prospectus gratis.

CHOCOLAT KOHLER



CACAO SOLUBLE EXTRA FIN

Produits de 1^{re} qualité

[H2831J]

MÉDAILLES D'OR & D'ARGENT

EN CAS DE MALADIE

du père ou des enfants, les soins incombent naturellement à la mère de famille; c'est là un de ses devoirs les plus sacrés. Aussi son œil exercé découvre-t-il bientôt les premiers signes des indispositions. Et, sachant qu'une maladie est bien plus facilement prévenue que guérie, la mère, sans perdre du temps précieux, aura recours au précieux remède domestique, le Pain-Expeller à la marque « Ancre », dont les vertus hors ligne dans le traitement des indispositions et bobos de chaque jour lui sont connues de longue date. C'est notamment le pouvoir incomparable pour enrayer les suites souvent graves des refroidissements, des frictions avec le Pain-Expeller qui le font apprécier comme le remède domestique par excellence. Dans ces cas, l'action du Pain-Expeller est toujours sûre et prompte; ses frictions produisent un effet bienfaisant et agréable en stimulant l'action de la peau qui se trouve suspendue ou ralentie dans la plupart des indispositions. De là la sensation de malaise, de lassitude, de lourdeur qui les accompagne le plus souvent. A côté de ces qualités précieuses comme remède préventif qui font que le Pain-Expeller a sa place indiquée dans toute Pharmacie de Famille, ce célèbre remède est encore d'une efficacité sans égale dans le traitement de la goutte, des rhumatismes, des douleurs sciatiques et lancinantes, des points de côté et de poitrine, du lumbago, des névralgies, des maux de dents et des douleurs de toute nature.

Les frictions avec le Pain-Expeller écartent souvent comme par enchantement les douleurs les plus tenaces dont les malades souffraient depuis de longues années. Aussi tous ceux qui délaissaient un moment le Pain-Expeller pour recourir à quelque nouvelle friction annoncée à grand renfort de réclame, s'en reviennent-ils sans exception à leur ancien remède, le Pain-Expeller, en déclarant qu'on ne les y prendra plus: le Pain-Expeller étant sans rival.

La propagation universelle du Pain-Expeller ne provient nullement de mirifiques annonces à la quatrième page des journaux, comme c'est le cas avec tant d'autres remèdes qui jouissent d'une existence éphémère. Non, la vogue durable et sans précédent du Pain-Expeller est due uniquement à la recommandation des milliers

et des milliers de personnes qu'il a rendues à la santé. Si, dans cette annonce, nous avons recours à la publicité immense de l'excellent Almanach du Messenger boiteux, c'est uniquement pour rendre service aux malades parmi ses lecteurs, qui jusqu'à ce jour ont vainement cherché un remède à leurs maux.

Nous ne saurions assez recommander à tous ces malades de lire une excellente brochure illustrée, « L'ami du malade », que nous venons de publier et qui est envoyée à titre absolument gratuit, sur toute demande adressée à une de nos maisons. L'Ami des malades contient des conseils pour le traitement rationnel de la plupart des maladies, et en outre un certain nombre d'attestations et de certificats de malades guéris par

l'emploi des célèbres remèdes domestiques à l'Ancre. La lecture de cet excellent conseiller est notamment indispensable à tous ceux qui ignorent quel remède convient le mieux à leur cas en particulier.

Les nombreuses contrefaçons du Pain-Expeller qui sont depuis quelques années dans le commerce, nous forcent d'insister à cette place sur la nécessité de s'assurer toujours, en achetant, de l'authenticité de l'article. Tout flacon du Pain-Expeller à l'Ancre véritable est contenu dans un étui fermé aux deux bouts avec une étiquette portant « une ancre rouge », notre marque de fabrique. Tout produit dépourvu de cette marque est de la contrefaçon et doit être refusé.



L'emploi de contrefaçons peut causer de graves dommages à la santé. Le Pain-Expeller à l'Ancre est vendu dans la plupart des pharmacies. Dans le cas où on ne le trouverait pas sur place, on adressera directement sa commande à notre dépositaire général pour la Suisse: La Pharmacie de la Croix, à Olten, ou à une des pharmacies suivantes: Du Lion d'or, à Prague; de St-Michel, à Bruxelles; pharmacie anglaise, à Bruxelles; pharmacie Szafranski, à Strasbourg; pharmacie Jäger, à Metz. — Prix: Suisse et Belgique, Fr. 1 et 2; Allemagne, Mk. 1; Autriche-Hongrie, Kr. 40 et 70; Hollande, Fr. 0,50 et 0,75.

F.-Ad. RICHTER & Cie.

Olten. - Rudolstadt. - Nuremberg. - Rotterdam. - Vienne.
Londres E. C., Fenchurch St. - New-York, 310 Broadway.



IN THE STATES ASK FOR THE
« ANCHOR PAIN EXPELLER »

Price: 50 Cents per bottle.

F.-Ad. RICHTER & Co
310 Broadway, NEW-YORK

IN GREAT BRITAIN ASK FOR
« RICHTER'S EXPELLER » Trade-mark Comet

Price: 1s 11/2d per bottle.

F.-Ad. RICHTER & Co
65 Fenchurch St., LONDON E. C.





(H-3950-J)

ELIXIR SUISSE

de LOUIS GRAILLAT-CHAUTEN

GENÈVE Rue de la Croix-d'Or 29, angle de la place Longemalle GENÈVE

Depuis nombre d'années il est reconnu le remède souverain dans les cas d'indigestions, digestions difficiles, aigreurs, dégoûts, manque d'appétit, maux de cœur, dyssenteries. Administré contre les **crises nerveuses et épileptiques**, il a donné les meilleurs résultats, ainsi que le prouvent les attestations publiées. — Recom-

mandé contre le **croup**, l'incontinence d'urine, les points de côté, l'enrouement. — En voyage, contre le **mal de mer**. — Prenez-le après le repas comme délicieuse liqueur digestive. — Brochure explicative. — Flacon, fr. 2; double, fr. 4. — Etiquettes vertes. — Signature, **L. GRAILLAT-CHAUTEN**.

MACHINES A COUDRE

tous modèles, à pied et à main.

MACHINES A NAVETTE LONGUE

les meilleur marché, les plus répandues.

MACHINES A NAVETTE OSCILLANTE

les plus simples, rapides, silencieuses, perfectionnées.

MACHINES A NAVETTE VIBRANTE

sans enfilage, bras haut, les meilleures pour familles.

MACHINES A BOUTONNIÈRES

faisant admirablement la boutonnière sur tous tissus.

MACHINES POUR TAILLEURS

s'ajustant sans bâtis sur la table de travail.

MACHINES POUR CORDONNIERS

types divers, pour tous les genres de fabrication.

MACHINES POUR MANUFACTURIERS

installations avec force motrice. Se

MÉFIER DES CONTREFAÇONS

et s'adresser exclusivement à la

COMPAGNIE « SINGER » DE NEW-YORK

Seule maison :

A NEUCHÂTEL, Place du Port, 2.

A LA CHAUX-DE-FONDS, rue JeanRichard, 21.

Ateliers de réparations pour tous systèmes.

(H 3357 J)

UN JOUET INSTRUCTIF & AMUSANT

Durant les dix années qui se sont écoulées depuis leur création, les **boîtes de construction en Pierre à l'Ancre** se sont de plus en plus perfectionnées et sont devenues le jouet par excellence des enfants de tout âge. L'occupation avec le beau matériel de ces boîtes, d'après les modèles artistiques qui les accompagnent, peut être considérée comme la distraction la plus saine et la plus instructive que l'on puisse donner aux enfants. Au reste, les nombreux certificats de pères de famille, de professeurs, de membres du clergé que nous reproduisons dans la belle brochure illustrée : « **Le jeu favori des enfants** », qui est distribuée gratuitement sur toute demande, en font amplement foi. Toute boîte de construction en Pierre porte la marque d'authenticité, « une Ancre ».

(H 3363 J)



FAMEUSES & VÉRITABLES

GOUTTES STOMACHIQUES DE MARIA ZELL



préparées dans la Pharmacie « *Zum heiligen Schutzengel* » de Charles BRADY, à Kremsier (Moravie, Autriche).

L'organe servant en premier rang au maintien du corps humain est, comme on le sait, l'estomac qui reçoit les aliments et boissons destinés à l'alimentation et qui après les avoir travaillés par la digestion, les donne, sous forme de sang, au corps.

Il est donc très compréhensible que toutes les choses nuisibles qui agissent sur l'estomac ont une influence plus ou moins grande sur le bien-être général et la santé de l'homme. Une très grande quantité de maladies doivent leur origine à ce qu'on appelle un « estomac gâté ».

Par le refroidissement de l'estomac, le surchargement de celui-ci, l'absorption d'aliments difficiles à digérer, trop chauds ou trop froids, naissent une multitude de maladies les plus diverses, dont les suites sont souvent très mauvaises et des plus difficiles à guérir, ainsi : manque d'appétit, mauvaise odeur, haleine fétide, flatuosités, rapports aigres, fer chaud, coliques, dégoût, vomissements, mal de tête, constipation, obstruction, hémorrhoides, jaunisse, etc.

Toutes ces maladies, qui font partie de celles qui se présentent le plus fréquemment, n'occasionnent au début que peu d'inconvénients, aussi n'a-t-on jamais, ou rarement, recours aux soins du médecin. Par suite de cette négligence, il arrive que ces maladies s'enracinent toujours davantage et les résultats sont des plus tristes. Il se forme notamment pendant leurs cours : Maladies chroniques de l'estomac, du foie, de la rate et des reins, enflures des jambes et des pieds, asthme, battements de cœur, bourdonnements d'oreille, maux d'yeux, migraine, teint terreux, mélancolie, maladies de l'esprit, amaigrissement et mort prématurée.

Qui donc tient à la santé et à la vie ne doit pas négliger, dès le début, aussitôt que l'estomac est attaqué, d'employer un remède efficace pour se préserver par là des terribles suites citées.

Heureusement un semblable remède ne nous manque pas. Déjà depuis deux siècles passés, alors qu'une grande partie de l'humanité souffrante cherchait encore des secours auprès des moines savants, ceux-ci connaissaient bien des plantes salutaires au moyen desquelles ils savaient amener le soulagement et même la guérison désirés.

Un de ces moines réussit, par un assemblage heureux de plantes médicinales déjà connues alors, de préparer pour ses semblables un remède qui, durant des siècles servit et sert encore dans des multitudes de cas, pour le bonheur des malades (pris d'après la méthode indiquée ci-bas), à la guérison des maladies prénommées, sous le nom célèbre de

GOUTTES STOMACHIQUES DE MARIA ZELL

Des milliers d'attestations certifient leur efficacité exceptionnelle.

Instruction. — Les gouttes de Maria Zell se délayent doucement, elles ont un goût amer très agréable et se prennent, le matin à jeun et le soir avant de se coucher, chaque fois une cuiller à café (les enfants n'en prennent que le tiers) avec de l'eau fraîche ou du vin trempé. Après l'absorption, ce fameux élixir donne à tout le système vital une sorte d'essor, de force, de vigueur et de courage. Aussi est-il à remarquer que chacune des maladies en question sera complètement supprimée en deux ou quatre semaines par l'emploi continu de ces gouttes. — Il va sans dire qu'il faut respecter une diète sévère durant ce temps.

Avertissement. — Le véritable élixir de Maria Zell subit de nombreuses contrefaçons et imitations. Pour être garanti véritable, chaque flacon doit porter la marque de fabrique ci-dessus, l'emballage doit être rouge et il est en outre à remarquer que la formule d'emploi, accompagnant chaque flacon, doit sortir de l'imprimerie H. GUSEK, à Kremsier.

Prix du flacon, fr. 1 ; double flacon, fr. 1,80.

➡ Pour les dépôts, voir page suivante.

(H-3364-J)

DÉPOT CENTRAL

Pharm. « Zum Schutzengel », C. BRADY, à KREMSIER (Moravie, Autriche)

Les véritables Gouttes Saint-Jacob sont en vente à :

Neuchâtel : Pharmacie BOURGEOIS.	Genève : Pharmacie COEYTAUX.
» » DARDEL.	» » C. HABEL.
» » JORDAN.	» » C. HAHN.
Saint-Imier : Pharmacie NICOLET.	» » S. ROHN.
Aubonne : Pharmacie PETER.	» » SAUTER.
Avenches : Pharmacie CASPARI.	Lausanne : Pharmacie E. BURNAND.
Bâle : Pharmacie BUHLER.	» » GRANDJEAN.
» » BUTTNER.	Liestal : Pharmacie MOSER.
» » D ^r ENGELMANN.	Loele : Pharmacie CASELMANN.
» » D ^r KÖCHLIN.	» » THEISS.
» » W. KRATZ.	Lugano : Pharmacie E. ANDINA.
» » NIENHAUS.	» » E. LUCCHINI.
» » PALM.	Montreux : Pharmacie RAPIN.
» » SCHELHAS.	Morges : Pharmacie CUÉREL.
» » A. SCHMIDT.	Moutier : Pharmacie LEIBUNDGUT.
» » TRAUTTMANN.	Morat : Pharmacie GOLLIEZ.
» » WETTERLÉ.	Neuhausen : Pharmacie KATZENMEYER.
» » WITTIG.	Neunkirch : Pharmacie MULLER.
Berne : Pharmacie ANDRÆ.	Nyon : Pharmacie CALLET.
» » BRUNNER.	» » F. ROUX.
» » POHL.	Porrentruy : Pharmacie CHAPPUIS.
» » PULVER.	» » GIGON.
» » ROGG.	» » SPIESS.
» » TANNER.	Schaffhouse : Pharmacie BODMER.
Bienne : Pharmacie D ^r BÄHLER.	» » BREITLING.
» » BEHRENS.	» » DIEZ.
» » D ^r GUIDO BENZ.	» » GÖTZEL-ALBERS.
» » René HAFNER.	» » PFÄLER.
» » STERN.	Sion : Pharmacie FAUST.
» » J.-B. VUILLEMIN.	» » DE QUAY.
Boudry : Pharmacie CHAPUIS.	Sissach : Pharmacie RUEPP.
Bulle : Pharmacie MAGNENAT.	Soleure : Pharmacie DURRHOLZ.
Carouge : Pharmacie LAVANCHY.	» » PFÄHLER.
Chaux-de-Fonds : Pharmacie BECH.	» » SCHIESSLE & FORSTER.
» » GAGNEBIN.	» » WÆTGE.
Delémont : Pharmacie D ^r DIETRICH.	Saint-Blaise : Pharmacie ZINTGRAFF.
» » FEUNE.	Vallorbes : Pharmacie ADDOR.
Echallens : Pharmacie GROGNOZ.	» » MAGNENAT.
Estavayer : Pharmacie PORCELET.	Vevey : Pharmacie BARBEZAT.
Fleurier : Pharmacie ANDRÆ.	» » CASPARI, Saint-Martin.
Genève : BELLI, Pharmacie Centrale.	» » DELAFONTAINE.
» LENDNER, Pharmacie des Pâquis.	» » D ^r DUCOMMUN.
» REBER, Boulevard James Fazy.	Yverdon : Pharmacie J. GÉTAZ.
» Droguerie BURKEL FRÈRES.	

PAUL HARTMANN, Pharmacien à STECKBORN

Seul dépositaire général pour toute la Suisse.

BALE

(Suisse)

HUG FRÈRES**BALE**

(Suisse)

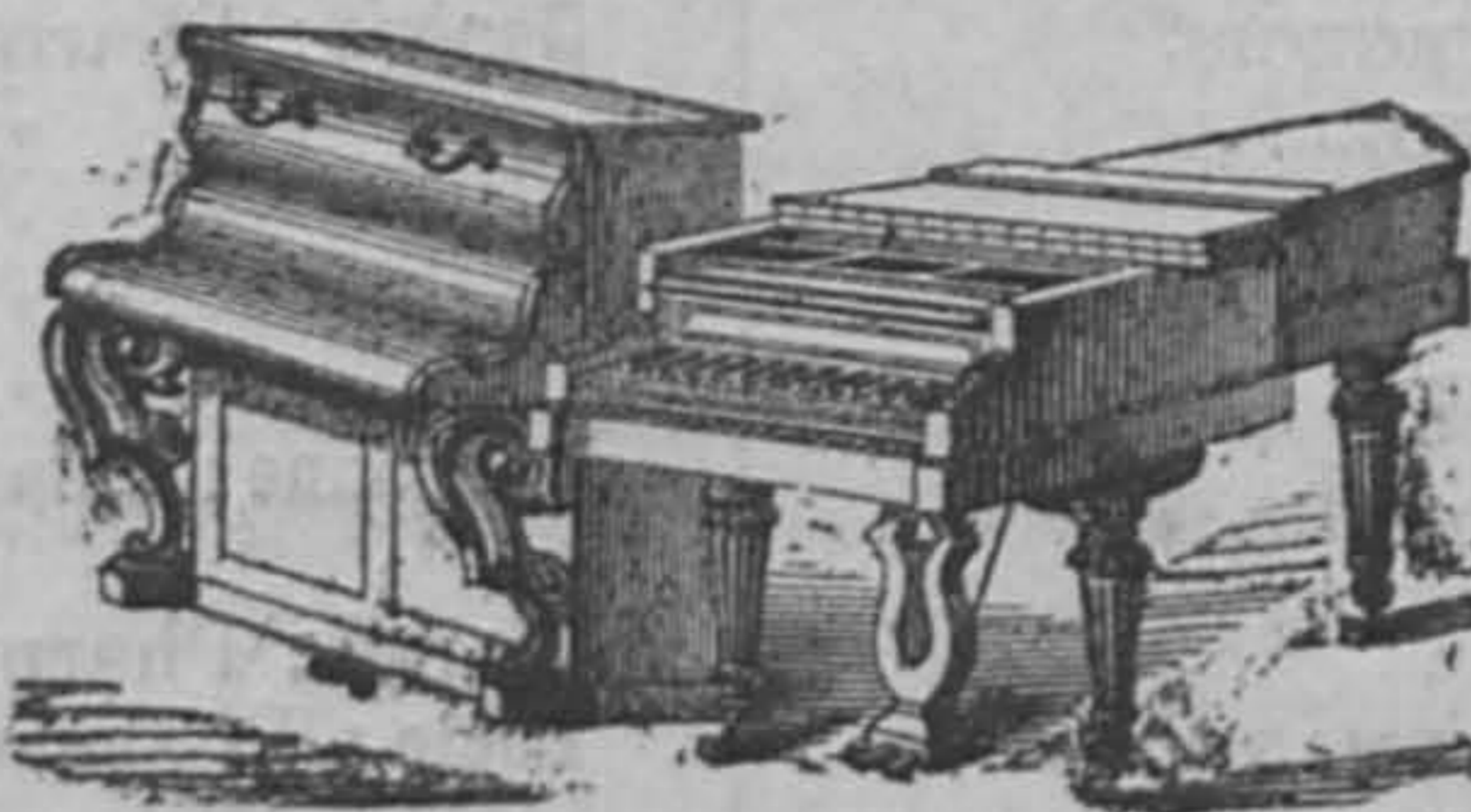
MUSIQUE (vente et abonnement) & INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE TOUS GENRES**PIANOS & HARMONIUMS***Maisons à Bâle, Zurich, Lucerne, Leipzig, Strasbourg, Saint-Gall et Constance.*

DÉPOT A NEUCHÂTEL

chez

M^{me} SANDOZ-LEHMANN**VENTE***au comptant et à termes*

—x—



DÉPOT A LAUSANNE

chez

E.-R. SPIESS, négociant**LOCATION***Exportation pr tous pays*

—x—

GRAND DÉPOT DE PIANOS ET D'HARMONIUMS

DES MEILLEURES FABRIQUES DE LA SUISSE ET DE L'ÉTRANGER

Représentants principaux pour les pianos : D'Apollo, Dresde; Bechstein, Berlin; Bluthner, Leipzig; Ecke, Berlin; Gerhardt, Berlin; Glass, Heilbronn; Heyl, Bornha; Ibach Sohn, Barmen; Kaps, Dresde; Nagel, Heilbronn; Neumeyer, Berlin; Pleyel, Paris; Rordorf, Zurich; Roesener, Berlin; Rosenkranz, Dresde; Scheel, Kassel; Schiedmayer & Söhne, Stuttgart; Steinway & Sons, New-York; Steinweg, Nachfolger, Braunschweig; Suter, Zurich; Uebel & Lechleiter, Heilbronn; Vögelin, Karlsruhe; Zeitter & Winkelmann, Karlsruhe, etc., etc.

Dépôt principal des Harmoniums pour Eglises, Chapelles, Ecoles et Familles

de Trayser et Co, à Stuttgart; Burger, à Bayreuth; Hinkel, à Ulm; et des Orgues Estey-Cottage de Brattleboro, Amérique. Les orgues ESTEY, étant seules dans leur genre pour la beauté du son et l'élégance de l'extérieur, sont jugées par une longue série de certificats des plus favorables émanant des autorités les plus distinguées.

Dépôt de fabriques de tous les instruments de musique, cordes et accessoires.

Violons pour écoles et séminaires, à bon marché (depuis 6 fr.), et d'excellentes imitations d'après Guarnerius, Stradivarius, Stainer, Amati et Maggini, à prix très variés.

ALTOS, VIOLONCELLES, CONTREBASSES, GUITARES, ZITHERS

MANOPANS, XYLOPHONES

Collection riche et précieuse de véritables instruments italiens de grand prix.

On envoie des instruments à l'examen. — Instruments en bois, système ordinaire et de précision, d'après EULER, MAYER, ZIGLER. — TULOU. — Flûtes, Clarinettes, Hautbois, d'après Böhm, en bois et en métal. — Instruments en cuivre, construction française et autrichienne, à piston et à cylindre, système Besson, Gautrot, Couturier, Bohland, Cervény, etc.

Etuils et accessoires pour tous les instruments.

Orgues de barbarie. ARISTONS, etc., système Ehrlich, Dienst, etc. Boîtes à musique.

GROSSES CAISSES, CAISSES CLAIRES, TIMBALES, CYMBALES, &c. &c.

Pupitres à musique, étagères, chaises et tabourets pour pianos et harmoniums.

ACCORDÉONS & BANDONIENS**ATELIERS DE RÉPARATIONS**

Notre grand assortiment de musique pour vente et location — musique religieuse et profane, instrumentale et vocale, française, allemande et autre, méthode, théorie — offre à tous les amateurs et artistes le choix le plus complet. *La Maison de Bâle est spécialement montée pour la Suisse romande et l'étranger.* Pour les abonnés en Suisse (dehors de Bâle) nous offrons des abonnements postaux réduisant le port à 2 fr. seulement pour 12 envois (aller et retour). Dépôt complet des éditions économiques de Peters, Breitkopf, Litolf, Schubert, Steingraber, etc., etc.

Spécialité d'exportation de musique allemande pour tous pays, gros et détail.

Les prix-courants détaillés sont envoyés gratis et franco sur demande. Le catalogue général de musique, en trois volumes, se vend à 7 fr. 25 ct., et offre un excellent guide pour tout professeur et amateur de musique. *Case postale à Saint-Louis (Alsace), pour la correspondance de et pour l'Allemagne et l'Autriche, taxe interne.* Tout envoi est fait en franchise de douane (pianos, harmoniums et autres instruments compris).

Les pianos et harmoniums sont rendus franco depuis Bâle ou Leopoldshöhe dans toute gare suisse et allemande.

(H 3361 J)

CHEMINÉES
PORTES & FENÊTRES
BALUSTRES

CARRIÈRES DE PIERRE BLANCHE

Diplôme à l'Exposition de Zurich 1883

SCULPTURES
MOULURES
SUR COMMANDE

J. MAULINI & MARTHE

Entrepreneurs à TRAVERS, Canton de Neuchâtel (Suisse).

Spécialité de travaux en ciment, tels que bassins de fontaines, lavoirs, auges à porcs, saloirs, etc., etc. Fabrication de dalles et carrons et de tuyaux de conduite de différentes dimensions. — Sur demande, envoi franco d'échantillons. (H 3951 J)

Pharmacie MURE à Pont-St-Esprit (Gard)

A. GAZAGNE, Pharmacien de 1^{re} Classe

GENDRE & SUCCESSEUR

SIROP DE HENRY MURE

AU BROMURE DE POTASSIUM

(Exempt d'Iodure et de Chlorure)

Épilepsie, Hystérie, Diabète sucré, Vertiges, Convulsions, Spasmes nerveux,
Danse de Saint-Guy, Maux de Tête, Migraine, Insomnie,
Spermatorrhée, Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière.

Les Maladies nerveuses, le Diabète sucré et les Affections convulsives sont radicalement guéris par le **SIROP de HENRY MURE au BROMURE de Potassium** (exempt d'Iodure et de Chlorure).

Prix du Flacon : 5 francs.

Pâte & Sirop d'Escargots

de MURE

La PATE et le SIROP d'ESCARGOTS de MURE sont les plus puissants médicaments contre les Irritations de Poitrine, Rhumes, Catarrhes aigus ou chroniques, Asthme, Coqueluche, etc., etc.

Prix de la PATE : 1 fr. la BOITE. — Prix du SIROP : 2 fr. la Bouteille.

LE THÉ DIURÉTIQUE DE FRANCE

est la seule boisson diurétique qui sollicite efficacement la sécrétion urinaire, apaise les douleurs de Reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les concrétions, et rend aux urines leur limpidité normale. — Néphrites, Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostate et de l'Urètre

PRIX DE LA BOITE : 2 FRANCS

Dépôt Général de l'Alcoolature d'Arnica du Monastère de Notre-Dame-des-Neiges. Remède souverain contre Blessures, Coups, Contusions, Brûlures, Défaillances, Accidents cholériques, etc.

Prix du Flacon : 2 francs

DÉPOT chez M. Nicolet, pharmacien du Vallon, et J. Sandoz, pharmacien à Saint-Imier; Chapuis, pharmacien à Porrentruy; Auguste Amann, droguiste à Lausanne; Uhlmann-Eyraud, droguiste, et Burkel et Cie, droguistes à Genève. (H 2832 J)

DROGUERIE INDUSTRIELLE ET MÉDICINALE

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES, COULEURS, VERNIS

STIERLIN & PERROCHET

LA CHAUX-DE-FONDS

La maison fournit tous les articles employés par les différentes industries, ainsi que les matières premières au grand complet, pour pharmaciens, chimistes et distillateurs.

Les différents articles pour tous les métiers, peintres, serruriers, maréchaux, ferblantiers, selliers, menuisiers, bouchers, pâtisseries, tonneliers, etc., etc.

Limonade, Eau de Seltz, siphons, etc. Vins médicaux.

(H 208 CH)

— TÉLÉPHONE —

Schutzmarke

Nur ächt mit



Kreuz und Anker.

Comme remède de grande efficacité

LE VÉRITABLE

ELIXIR POUR LES NERFS

du prof. Dr **LIEBER**, donne toujours davantage de preuves. Insurpassable et employé avec succès justement contre les maux de nerfs les plus récalcitrants, ce qui est certifié par les milliers de lettres de remerciements qui se multiplient journellement!

Le véritable Elixir pour les nerfs du professeur Dr Lieber donne surtout de brillants résultats en cas de faiblesses, pâles couleurs, angoisses, battements de cœur, oppression, maux de tête, migraine, maigreur, dérangements de l'estomac et des fonctions digestives, irritation des nerfs, sang vicié et humeurs. L'Elixir pour les nerfs, composé des meilleurs médicaments, d'après les dernières expériences médicales d'une sommité de 1^{er} rang, offre donc toutes garanties de guérison durable et certaine des maux ci-dessus, sans dérangement professionnel. De plus amples renseignements sont donnés par le livre « Krankentrost », qui est expédié gratis et franco par chaque dépôt. L'Elixir pour les nerfs est en vente dans les pharmacies, en flacons de fr. 4, fr. 6.25 et fr. 11, 25. Se méfier des nombreuses contrefaçons! L'Elixir pour les nerfs du professeur Dr Lieber, muni de la marque de fabrique « Croix et Ancre » sur le cachet de chaque flacon, est seul véritable; cette marque de fabrique est en outre brûlée dans chaque bouteille et est également visible sur l'étiquette. Dépôt central : M. SCHULZ, à Emmerich.

Schutzmarke: „J“ im Stern.



UN REMÈDE qui ne manque jamais son effet contre la multitude des maladies de l'estomac, c'est sans contredit les :

Gouttes St-Jacob pour l'estomac

des moines de Barfuss du couvent d'Actra, supérieures particulièrement en cas de catarrhe chronique de l'estomac et des intestins, crampes de l'estomac et faiblesse, coliques, fer chaud, mauvaise haleine, rapports aigres, dégoût, vomissements, flatuosités, jaunisse, maladies de la rate, du foie et des reins, constipation, diarrhée, etc. De plus amples détails sur les Véritables gouttes St-Jacob pour l'estomac, avec marque de fabrique « J » dans l'étoile et le portrait de St-Jacob, sont donnés par le livre « Krankentrost » qui est expédié gratis et franco par le Dépôt-Central ainsi que tous les dépôts. Qu'on le demande par carte postale s'il n'existe pas de dépôt dans les environs. Une certaine quantité d'attestations sur l'efficacité des Gouttes St-Jacob pour l'estomac sont jointes à ce

livre et chacun peut s'assurer par lui-même des nombreux succès que les « Gouttes St-Jacob pour l'estomac » ont eu à enregistrer depuis des siècles.

On est particulièrement mis en garde contre les nombreux contrefacteurs qui imitent les Véritables Gouttes St-Jacob pour l'estomac.

Prière de toujours faire attention à la marque de fabrique « J » dans l'étoile, qui se trouve sur le cachet de chaque flacon; sur l'étiquette la marque de fabrique doit se trouver sous le portrait de St-Jacob. Dans presque toutes les pharmacies, flacons à fr. 1,25 et fr. 2,50.

DÉPÔTS :

Dépôt Central, M. SCHULZ, Emmerich.

Bâle:	Pharmacie Huber, 2, Eisengasse et Schifflande 1.	Locle:	Pharmacie H. Caselmann.
"	Adler-Apotheke, Gerbergasse, 4.	"	Theiss.
"	Barfasser-Apotheke, Steinenvorstadt, 6.	Neuchâtel:	Bourgeois.
"	E. Gel-Apotheke, Bäumleingasse, 4.	"	A. Dardel.
"	St-Johann Apotheke,	Porrentruy:	Savoie.
Berne:	Pharmacie Hörning, Marktgasse, 58.	"	Gigon.
Bienne:	" G. Behrens.	St-Imier:	Nicolet.
Delémont:	" Feune,	Soleure:	Hirsch-Apotheke.
Genève:	" Internationale, place des Alpes.	Thoune:	Pharmacie Th. Hopf.
"	" H. Coeytaux, Cours de Rive, 2.	"	Kocher.
"	" Burkel frères.	Vallorbes:	Addor.
Lausanne:	" M. Grandjean, Place de la Palud.	Vevey:	St-Martin.

LIBRAIRIE DELACHAUX ET NIESTLÉ

rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL rue du Seyon

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DU FOYER

Collection de bons ouvrages pour adultes et jeunes gens

Prix : 1 fr. 50 le volume

- Adela*, ou sauvé par un ange, par Mayne-Reid.
- A propos d'un tapis* ou la science du foyer domestique. Traduit de l'anglais de Mme Beecher Stowe.
- Avant la gloire* ou J.-J. Rousseau et Voltaire enfants. Nouvelle et saynète par Berthe Vadier.
- Brise de mai* ou les trappeurs de l'Hudson, par V. Lamy.
- Buisson de laurier*, le, ou un amour à la vieille mode, par l'auteur de John Halifax.
- Calme après l'orage*, le. Nouvelle de R.-L. Grey, trad. par Mme Dussaud-Roman.
- Capitaine de l'écume*, le, traduit de H. Ballantyne par Mme S. Le Page.
- Carnet d'un touriste*, par Azeline.
- Chillon*, ou les protestants du 16^e siècle. Nouvelle historique par Jane-Louisa Williams, 2 v.
- Contez-nous ça!* (Tell me a story), par Ennis Graham. Traduit de l'anglais.
- Coups d'épingle*, par Mme Beecher Stowe.
- Deux Anglaises à Rome* (Amongst the Aliens) par F. Eléonore Trollope. Traduit librement de l'anglais.
- Deux femmes célèbres*, par V. Lamy, précédé d'une lettre de E. de Presensé.
- Deux jumelles*, les, ou Brin d'herbe, traduit de l'anglais, par Mlle S. A.
- Deux méprises*, par Mme Bonzon de Gardonne.
- Deux sœurs*, les, par Miss Prosser.
- De Genève à Suez*, par G. Revilliod.
- Elise ou sans boussole*. Imité de l'allemand.
- Elise*, par Mme Lambert.
- En Orient*. Drame et paysages, par Mme Lydie Paschkoff.
- Femme du Bourgmestre*, la, par G. Ebers, traduit de l'allemand.
- Femmes de la chrétienté*, les, par l'auteur des Chroniques de la famille Schœnberg-Cotta, traduit par Mme de Witt-Guizot.
- Ferme de Hillside*, la, par Anna Buckland, traduit par Mme Rémy.
- Fille du fonctionnaire*, la, par l'auteur de Serge Batourine.
- Fleur de genêt*. Nouvelle par Mme E. Rœhrich.
- Fleurs des Pampas*, par Beck-Bernard.
- Fleurette*. Nouvelle par Mme M. C.
- Forêt vierge*, la, et le Sahara, par E. Desor, avec planches et carte.
- Fortune de Luc*, la, par T. Combe.
- Franz et Rosa*. Episode de l'invasion française en 1798, par G. Guillaume.
- Gardien*, le, par Antony Trollope. Traduit de l'anglais.
- Grands missionnaires*, les. Quinze biographies de missionnaires évangéliques modernes.
- Grèce et Turquie*. Notes de voyage par A. Gilliéron, avec illustrations.
- Hélène* ou Comtesse et Paysan, 1544-1544, par G. Guillaume.
- Hygiène du Petit-Poucet*, l', par le Docteur Galopin.
- Idée de Jeannette*, l'. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.
- Jeanne Douglas* (lord Erlistoun), par l'auteur de John Halifax. Traduit de l'anglais.
- Jet Conyngham*, par M. Edwardes. Traduit de l'anglais par Amy Davy.
- Jouets et leçons* (Muse des enfants), par Augusta Coupey.
- Lac de la fiancée*, le, par Louise Gérald.
- Lieutenant de Valery*, le. Episode des guerres de l'indépendance du pays de Vaud, par J. Grandjean.
- Mademoiselle Mori*. Esquisses de la vie romaine, 2 vol.
- Madeleine Linders*, traduit de l'anglais.
- Marcelle* ou les préludes de la Révolution française. Traduit par Mme Arrousse Bastide.
- Marielle*, par l'auteur de l'orpheline du 41^e.
- Mas d'Azil*, le. Nouvelle historique traduite de Ebrard, par Chaptal.
- La Mine*, ou ténèbres et lumière, par Elise Autran.
- Nonne*, la. Scènes d'une vie de couvent.
- Œil pour œil*, par Anthony Trollope. Traduit de l'anglais par Amy Davy.
- Par monts et vaux*. Souvenirs d'un alpiniste, par Azeline.
- Pays de l'or*, le, par J. Grandjean.
- Peu s'en fallut*, par Mme Jenkin. Traduit de l'anglais.
- Portraits historiques*, par H. Draussin.
- Prédicateurs pionniers*, les, de l'Ouest américain, par M. Lelièvre, pasteur.
- Ruines d'Eulenburg*, les, par Mme de Coninck.
- Ruth*, une histoire de la Nouvelle Angleterre, par E. Prentiss.
- Silence Jardine* (the young Mrs Jardine), par l'auteur de John Halifax, 2 vol.
- Sous les lilas*, par Miss Louisa M. Alcott, traduit de l'anglais.
- Souvenirs de jeunesse d'un vieillard*, par Wilhelm von Kugelgen. Imité de l'allemand.
- Souvenirs d'un garde national* pendant le siège de Paris et la Commune, par G. Guillaume.
Ire partie : la Capitulation.
IIme partie : l'Insurrection.
- Thécla* ou le sac de Stanz, par G. Guillaume.
- Tour de Lough-Erne*, la, par l'auteur de Serge Batourine.
- Une fortune*. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.
- Un cas de conscience*, par Hesba Stretton, traduit librement par Mme Massebieu.
- Une jeune fille à la vieille mode*, par Miss Louisa M. Alcott, traduit de l'anglais.
- Un vrai gentleman*, traduit de l'anglais par J.-G.
- Veillées du chalet*, les, traduites par G. Revilliod.

EN VENTE

CHEZ

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHÂTEL

et chez tous les libraires

On trouve à la même
 librairie : Tous les livres
 et fournitures en usage
 dans les écoles de la
 ville et de la campa-
 gne. — Tous les ar-
 ticles de papeterie
 fine et ordinaire,
 buvards, porte-
 feuilles, carnets
 de poche, en-
 veloppes de
 lettres. —
 Albums de
 dessin et
 de tim-
 bres,
 etc.,
 etc.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DELACHAUX & NIESTLÉ

rue du Seyon

NEUCHÂTEL

A la même librairie :
 Nouveautés littéraires et
 abonnements aux publi-
 cations périodiques. Li-
 vres d'étrennes de tous
 prix. Albums et al-
 phabets illustrés, li-
 vres de gravures.
 Albums photo-
 graphiques et
 autres. Presse-
 lettres, porte-
 monnaie. —
 Boîtes de
 couleurs,
 Calen-
 driers,
 etc.,
 etc.

1	1
2	2 2
3	2 3 6 9
4	2 3 4 8 12 16
5	2 3 4 5 10 15 20 25
6	2 3 4 5 6 12 18 24 30 36
7	2 3 4 5 6 7 14 21 28 35 42 49
8	2 3 4 5 6 7 8 16 24 32 40 48 56 64
9	2 3 4 5 6 7 8 9 18 27 36 45 54 63 72 81
10	2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100
11	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 22 33 44 55 66 77 88 99 110 121
12	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144
13	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169
14	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196
15	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225
16	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256
17	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289
18	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324
19	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361
20	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400